

S'expliquer le revirement italien

De Charles VIII à l'opinion du royaume de France

Mémoire réalisé par
Thomas Coenen

Promoteur
Gilles Lecuppre

Année académique 2017-2018
Master 120 en Histoire, finalité en communication de l'histoire

Année Académique : **2017-2018** Session : **Juin**

Nom : **COENEN**

Prénom : **Thomas**

Titre du mémoire : ***S'expliquer le revirement italien : de Charles VIII à l'opinion du royaume de France***

Promoteur : **Gilles LECUPPRE**

Résumé du mémoire :

Mai 1495, Charles VIII, roi de France, pense obtenir sa deuxième couronne après avoir tout récemment conquis le royaume de Naples. Mais le souverain n'a pas le temps de la recevoir qu'une coalition italienne voit le jour et force l'armée française à prendre le chemin du retour. Un chemin périlleux au cours duquel Charles VIII et ses troupes sont harcelés, avec pour point culminant la « victoire » de Fornoue. Jusqu'à son retour en France, le roi doit rassurer ses sujets sur ce que l'on appelle communément le « voyage de Naples ».

Cette étude s'attache à analyser les moyens déployés par le roi pour présenter cette retraite comme une stratégie victorieuse. En effet, dès le départ, l'expédition vers Naples a prêté à discussion. Il a fallu que Charles VIII élabore une argumentation et un réseau de communication importants, de manière à apaiser les opposants à son projet. Véritable outil diplomatique, ses correspondances constituent une source majeure au moment d'aborder la façon dont le roi a présenté le retournement de situation en Italie. La circulation de pièces gothiques d'actualité et la rédaction des mémoires de généraux présents durant la campagne permettront quant à elles d'illustrer les notions de propagande et d'opinion publique au cours de ce que nous pouvons appeler le « revirement italien ».

*Merci à tous ceux, qui de près ou de loin,
m'ont accompagné au cours de mes études.*

*Merci à Monsieur Gilles Lecuppre,
pour ses conseils et sa disponibilité
au cours de ces deux dernières années.*

*Une pensée pour ma maman, essentielle et
inépuisable source d'inspiration.*

Sommaire

INTRODUCTION	- 9 -
---------------------	--------------

APPROCHE DU REVIREMENT ITALIEN À PARTIR DE PLUSIEURS BIAIS HISTORIOGRAPHIQUES	- 17 -
--	---------------

PRÉSENTATION DES SOURCES PRINCIPALES	- 27 -
---	---------------

LES LETTRES, L'OUTIL DIPLOMATIQUE FAVORI DE CHARLES VIII	- 28 -
LES PIÈCES GOTHIQUES, UN MOYEN EFFICACE DE TOUCHER UN LARGE PUBLIC	- 32 -
LES MÉMOIRES, ÉMERGENCE D'UN GENRE AU CRÉPUSCULE DU XV ^e SIÈCLE	- 35 -

1. LE MESSAGE ROYAL À TRAVERS LES CORRESPONDANCES DU ROI	- 39 -
---	---------------

1.1 : QUAND LES CORRESPONDANCES PRENNENT LA FORME D'UN OUTIL DIPLOMATIQUE	- 41 -
1.2 : LA DIMENSION TEMPORELLE DANS LES RELATIONS PAR CORRESPONDANCES	- 48 -
1.3 : CHARLES VIII FACE AU REVIREMENT ITALIEN : PERCEPTIONS ET RÉACTIONS	- 53 -
1.4 : LE MESSAGE D'UN ROI À SON ROYAUME	- 62 -
1.4.1 : PIERRE DE BEAUJEU, RÉGENT DU ROYAUME DE FRANCE EN L'ABSENCE DU ROI	- 64 -
1.4.2 : LA DUCHESSE DE BOURBON ET LA COMTESSE DE ROUSSILLON, DEUX SŒURS PEU REPRÉSENTÉES	- 66 -
1.4.3 : DES SEIGNEURS ET INSTITUTIONS INTERMÉDIAIRES PRÊTS À RÉAGIR	- 68 -
1.4.4 : RECHERCHE DE SOUTIEN DU CÔTÉ DE L'ÉGLISE : L'ARCHEVÊQUE DE ROUEN ET LE PRÉFET DE ROME	- 70 -
1.4.5 : LES VILLES DE FRANCE, ÉCHANGES ROYAUX AVEC LA BOURGEOISIE	- 72 -

2. LA DIFFUSION DE L'INFORMATION	- 81 -
---	---------------

2.1 : PEUT-ON PARLER DE PROPAGANDE ROYALE SOUS LE RÈGNE DE CHARLES VIII ?	- 82 -
2.1.1 : ENTRETEENIR L'IMAGE ROYALE	- 82 -
2.1.2 : CONVAINCRE DU BIEN-FONDÉ DES ACTIONS DU ROI EN ITALIE	- 84 -
2.2 : LES PIÈCES GOTHIQUES, NOUVEL OUTIL DE DIFFUSION EN FAVEUR DU ROI	- 90 -
2.2.1 : LE RÔLE FONDAMENTAL DE L'IMPRIMERIE	- 91 -
2.2.2 : L'IMPRESSION D'UN CONTRÔLE MONARCHIQUE	- 93 -
2.2.3 : FAIRE LES AFFAIRES DU ROI	- 97 -
2.2.3.1 : Légitimer la présence française en Italie	- 99 -
2.2.3.2 : Ridiculiser les ennemis	- 100 -
2.2.3.3 : Des pièces vouées aux infidèles	- 103 -
2.2.3.4 : Dieu et les prophéties	- 105 -
2.2.4 : UNE DIFFUSION EN PROFONDEUR ?	- 109 -

3. DES CONTESTATIONS RAMPANTES	- 111 -
---------------------------------------	----------------

3.1 : L'AVIS DE L'ENTOURAGE DU ROI	- 112 -
3.1.1 : LES PRÉPARATIFS DE LA CONQUÊTE	- 112 -

3.1.2 : DES PERCEPTIONS MITIGÉES QUANT AU DÉROULEMENT DE L'EXPÉDITION	- 116 -
3.1.2.1 : Philippe de Commynes, une relation sans complaisance de la campagne italienne	- 117 -
3.1.2.2 : André de la Vigne, le poète courtisan	- 121 -
3.1.2.3 : Les généraux du roi vont dans le sens de leurs intérêts	- 124 -
3.1.2.4 : Les soldats ont aussi leur mot à dire	- 129 -
3.1.3 : VARIATION DES MOTIVATIONS SUITE AU RETOUR DE NAPLES	- 131 -
3.2 : DEUX ROYAUMES ET DES CONTESTATIONS RAMPANTES	- 133 -
3.2.1 : EXISTAIT-IL DÉJÀ UNE FORME D'OPINION PUBLIQUE ?	- 133 -
3.2.2 : NOUVEL ALLER-RETOUR EN ITALIE	- 135 -
3.2.3 : L'EXPÉDITION ITALIENNE VUE DE FRANCE	- 139 -
3.2.3.1 : Une opinion mitigée sur la conquête dès ses prémices	- 139 -
3.2.3.2 : Une promenade de santé, mais pas pour tout le monde	- 141 -
3.2.3.3 : Les joies d'un retour tant espéré	- 143 -
3.2.3.4 : « Le roi est mort, vive l'aura ! »	- 143 -
CONCLUSION GÉNÉRALE	- 147 -
BIBLIOGRAPHIE	- 153 -
ANNEXES	- 165 -

Introduction

À la fin du Moyen Âge, l'État français est si fort que ni les échecs militaires à l'étranger, ni les divisions locales n'ont pu le mettre en déroute. De fait, dès le milieu du XIV^e siècle avec Philippe VI jusqu'au début du XVI^e sous le règne de Louis XII, le royaume ne s'est pas contenté de maintenir son unité, il l'a aussi renforcée. Le nombre de serviteurs du roi, qu'ils soient civils ou militaires, a significativement augmenté au cours de ces deux siècles, la puissance monarchique reposant en grande partie sur l'armée et la bureaucratie¹.

Toutefois, cela ne suffit pas à imposer un roi à son pays malgré lui. Le secret de la cohésion de l'état doit surtout être cherché dans les esprits de l'époque. En effet, en ces temps malgré tout difficiles, deux grands « sentiments » portent le royaume. Il s'agit du sentiment national et du sentiment monarchique. Si ce dernier est ancré dans les pensées depuis plus longtemps que le premier, le sentiment national est considéré comme un levier important pour les rois qui se succèdent – Charles VIII ne faisant pas exception – auprès d'une population française qui déjà avant l'avènement de Philippe VI, commençait à avoir la conviction de former une nation².

Concernant le sentiment monarchique, les rois ont cherché à le consolider en jouant sur les différentes ressources que leur offrait leur temps. Les peintures et les sculptures en faisaient partie, mais elles n'avaient un impact que sur une petite partie des sujets du royaume. Très vite, les souverains se sont rendu compte que les meilleurs instruments de la propagande royale étaient ceux que le peuple pouvait écouter. L'écrit s'est ajouté à la parole dès 1485, lorsque l'imprimerie fut mise au service de l'État³. Ce constat nous amène à poser une question qui sera le fil rouge de cette étude : sous le règne de Charles VIII, commencé en 1484, le roi et son entourage contrôlaient-ils d'une main habile les moyens de communication écrite ? Et, si oui, l'opinion publique avait-elle quelque chose à dire dans une société qui vénérât son roi ? Dans un effort de borner notre étude et l'inscrire dans une période délimitée dans le temps, nous tenterons de répondre à ces questions à travers la manière dont fut présenté à l'époque le « revirement italien » de mai 1495.

¹ GUENÉE B. et LEHOUX F., *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, CNRS, 1968, p.7.

² *Ibidem*, p.9 ; BEAUNE C., *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985, p.314-316.

³ SEGUIN J.-P., *L'information en France de Louis XII à Henri II*, Genève, Droz, 1961, p.11.

Un an plus tôt, en l'année 1494, Charles VIII était roi de France. Il se préparait à agrandir son royaume en s'emparant d'une terre convoitée et parée de tous les prestiges, le royaume de Naples. Son parcours jusqu'en Italie ne serait rien d'autre qu'une marche chevaleresque vers un destin fabuleux. L'arrivée à Naples, dans ce royaume qui lui était si cher, devait être l'accomplissement d'un processus qui a vu le roi réunifier la France avant de se lancer à l'assaut des montagnes italiennes.

Initialement, cette épopée devait permettre à Charles VIII de faire main basse sur un royaume qu'il estimait lui revenir en héritage, son père Louis XI se l'étant lui-même fait octroyer par testament sans pour autant pouvoir en prendre possession. Pour l'obtenir, la France entra vite dans une période belliqueuse avec ses voisins rivaux et alliés, connue sous le nom de « Guerres d'Italie »⁴. Et si cette supposée récupération d'héritage était d'abord motivée par une politique expansionniste, elle a vite pris une dimension plus importante. Cette conquête devint alors une étape de réunification pour permettre au jeune roi de se trouver à la tête d'une croisade qui n'aura finalement jamais eu lieu. Celle-ci devait être menée contre le sultan Bajazet II⁵, chef des Turcs, dont la prise de Constantinople en 1453 avait renforcé l'hégémonie musulmane sur tout le Proche-Orient⁶.

La période entre le départ de Charles VIII pour l'Italie, à l'automne 1494, et son arrivée à Naples, en février 1495, a été marquée par des affrontements, des négociations, des alliances, des déclarations de guerre mais aussi de paix. Finalement, le royaume de Naples fut facilement conquis et l'accueil que le roi de France y a reçu fut triomphant⁷. Le soir même de son arrivée, ce dernier dictait un bulletin de victoire, trace symbolique d'une confiance en son projet qui ne l'a jamais quitté jusqu'à son retour en France : *Ce jourd'hui, je suis entré en ceste ma cité de Naples [...] et vous assure que de ce que j'ay veu jusques icy du royaume, ce ung bon et beau pays, plain de biens et de richesses [...] Mon frere, vous ne pourriez croire la grant affection et volenté que les les gentilz hommes et peuple*

⁴ LABANDE-MAILFERT Y., *Charles VIII, le vouloir et la destinée*, Paris, Klincksieck, 1986, p.190.

⁵ Bajazet II, aussi connu sous le nom de *Bayezid II* (1447-1512). Surnommé le « Saint », il a régné sur l'Empire ottoman de 1481 jusqu'à sa mort. Fils de Mehmet II, chef de la prise de Constantinople, il mena une politique plus prudente que celle de son père. GEORGON F. (dir.), *Dictionnaire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 2015, p.159-161.

⁶ CLOULAS I., *Charles VIII et le mirage italien*, Paris, Albin Michel, 1986, p.24.

⁷ LABANDE-MAILFERT Y., *Op.cit.*, p.271.

*demonstrerent avoir à moy [...] et m'ont fait toute fidelité et serment comme vrais et loyaux subgectz doyvent et sont tenuz de faire*⁸.

Mais alors que tout semblait se dérouler selon les plans du roi Charles, pourquoi parler de « revirement italien » ? Car une fois arrivés sur place, les Français se laissèrent aller aux plaisirs de l'Italie, tandis qu'une résistance imprévue se préparait à l'action. Parmi celle-ci, des ennemis de la première heure, comme cet autre souverain qui se considérait comme le roi légitime de Naples, Ferdinand II d'Aragon⁹. À noter qu'il ne faut pas confondre celui-ci avec un autre opposant homonyme plus tardif de Charles VIII, Ferdinand II, roi d'Aragon et de Castille. Se trouvaient aussi dans cette résistance d'anciens alliés des Français, à l'image du duc de Milan, Ludovic de Sforza, dit « le More »¹⁰. Très vite, Charles VIII et ses troupes durent se résoudre à repartir vers la France, ne laissant sur place que quelques hommes pour attendre un éventuel retour. Le départ de Naples eut lieu le 20 mai 1495, dans une atmosphère étrange, mêlant de bons espoirs de revenir prochainement et la sensation de ne plus être les bienvenus là où l'armée française avait été si chaleureusement accueillie. Toutefois, jamais durant un retour en France particulièrement mouvementé - avec des confrontations importantes telles que la bataille de Fornoue¹¹- et pendant les années qui suivirent, Charles VIII n'abandonna l'idée de revenir en Italie pour poursuivre son entreprise. Malheureusement, un accident survenu en 1498 provoqua la mort du roi et le priva à jamais de tout espoir de revoir Naples un jour¹².

Après cette première guerre d'Italie, rien n'a plus jamais été comme avant. Le récit de ce que l'on a parfois appelé le « voyage de Naples » a nourri d'un souvenir grandiose les générations de rois suivantes, les poussant à continuer l'entreprise de Charles VIII¹³. Ces rois, tels que Louis XII et François Ier, en ont rapporté des victoires, des défaites, des

⁸ *Lettres de Charles VIII, roi de France : publiées d'après les originaux pour la Société de l'histoire de France*, PÉLICIER P. (éd.), vol.5 (1495-1498), lettre n°856, Paris, Librairie Renouard, 1903, p.176-177.

⁹ Ferdinand II d'Aragon, roi de Naples (1469-1496) supposé roi de Naples entre 1495 et 1496. Fils d'Alphonse II de Naples, ce dernier abdiqua en sa faveur juste avant l'arrivée de Charles VIII à Naples. La noblesse et le peuple avaient tant de haine pour la maison d'Aragon qu'il jugea inutile de résister aux Français, préférant s'éloigner de Naples pour préparer son retour avec l'aide de la coalition italienne. CASALENA P., *Sismondi biographe : l'histoire italienne dans la Biographie universelle et l'Encyclopédie des gens du monde*, Paris, Champion, 2012, p.205.

¹⁰ CLOULAS I., *Op.cit.*, p.183.

¹¹ FOURNEL J.-L., *Les guerres d'Italie. Des batailles pour l'Europe (1494-1559)*, Paris, Gallimard, 2003, p.44.

¹² LABANDE-MAILFERT Y., *Op.cit.*, p.293.

¹³ Les guerres d'Italie sont communément divisées en 11 parties, s'étalant sur la période 1494-1559, la dernière laissant place aux guerres de religions et la lutte contre l'évolution du protestantisme en Europe occidentale.

trophées et des débâcles. Mais ils ont surtout nourri les germes d'une mutation sociale et culturelle, à l'aube d'une des périodes les plus brillantes de l'histoire de France, la Renaissance¹⁴.

Le retour en France se présente donc comme un revirement de fortune. En effet, en plus de se voir forcés de précipiter leur départ d'Italie, les Français ont été dépossédés de chaque cité conquise durant la descente fulgurante de 1494. Nous pouvons aussi y voir un revirement de popularité. Alors que la France et l'Italie de la fin du XV^e siècle étaient fort attentives aux prédictions et prophéties, Charles VIII était attendu comme le libérateur des cités opprimées de la péninsule. Il s'en suivit une grande déception menant à un véritable rejet de celui qui avait pourtant été acclamé lors de son arrivée en Italie. Tout l'intérêt de notre travail sera donc de voir si cette désillusion s'est propagée jusqu'au royaume de France.

Maintenant que cette notion de revirement italien a été éclaircie, nous pouvons nous intéresser au personnage au centre de cet événement : Charles VIII. Nous avons vu qu'il était l'instigateur de la campagne française en Italie. Il convient dès lors de le présenter de manière plus personnelle, pour mieux cerner son point de vue sur cette conquête du royaume de Naples, et surtout pour mieux comprendre comment lui-même s'expliquait le retournement de situation qui s'en est suivi.

À l'aube de la conquête de Naples, le roi Charles était âgé de vingt-quatre ans. De nombreuses médailles et enluminures réalisées de son vivant correspondent aux propos de ceux qui l'entouraient, tel Philippe de Commines, son conseiller. Charles était petit et laid. Si l'on suit l'analyse qu'en fait Ivan Cloulas, le roi avait un torse court et robuste mais ses membres étaient grêles. Sa chevelure blonde formait une frange sur son front tandis qu'une courte barbe rousse entourait un visage composé de lèvres épaisses, d'un immense nez aquilin et d'yeux globuleux¹⁵. Cette description physique ne fait pas l'éloge de celui qui était nommé le « Roi Très-Christien ». Mais s'il avait un physique ingrat, il était aussi capable de faire preuve de beaucoup de résistance au combat. De plus, si certains n'hésitaient pas à le considérer comme lent d'esprit, c'était surtout en raison de son aptitude à rester impassible

¹⁴ MALLET M. et SHAW C., *The Italian Wars, 1494-1559. War, State and Society in Early Modern Europe*, Harlow, 2012, p.6.

¹⁵ CLOULAS I., *Op.cit.*, p.38.

et concentré lors d'audiences ou négociations, lui qui était si bon vivant lorsqu'il se trouvait en compagnie de personnes de confiance¹⁶.

Charles consacrait une grande partie de son temps à la lecture, et notamment à l'apprentissage du latin. Grâce à cela, il acquit une vaste culture et un intérêt particulier pour les pensées humanistes. En somme, sa personnalité et son tempérament optimiste ont fait de lui un roi apprécié qui éveillait la sympathie, et ce malgré sa « disgrâce » physique¹⁷. Le roi ne faisait pas que lire, il écrivait aussi. Et même s'il était moins réputé pour la qualité de ses lettres que ne le fut son père, le roi Louis XI, il nous a laissé un ensemble de correspondances privées tout à fait honorable. Il est cependant difficile de définir si ces lettres étaient le fruit de sa propre réflexion ou si elles étaient entièrement produites par l'un des nombreux secrétaires qui les cosignaient.

En effet, il est possible que depuis toujours, des secrétaires, nommés sous une forme ou sous une autre, ont subsisté, et ce au moins depuis qu'il existé des rois ou des gouvernants. Cependant, au XIV^e siècle, leur situation s'est précisée. La tâche de ce personnel subalterne, de ces « notaires-secrétaires » qui entouraient le chancelier, consistait alors à mettre en forme les ordres du roi¹⁸. À partir du règne de Charles VIII, le champ d'action des secrétaires s'est étendu à l'expédition des lettres missives hors chancellerie, dont l'accroissement considérable résultait du développement de l'action personnelle du roi dans ses relations directes avec ses sujets et avec les autres princes¹⁹.

Ce point sera bien évidemment à prendre en compte lorsque nous nous lancerons dans l'analyse de la correspondance que Charles VIII a entretenue avec de nombreux princes étrangers, mais aussi avec son beau-frère, le duc de Bourbonnais, régent de France en l'absence du roi. Ces missives seront le point de départ de notre tentative de saisir comment s'expliquait le revirement de Naples à travers le royaume, Charles VIII étant situé au sommet de ce qu'on pourrait appeler la « pyramide » hiérarchique de notre enquête.

Cependant, si nous évoquons le terme de pyramide, c'est purement en qualité de hiérarchisation sociale. Concernant les sources, il nous est vite apparu qu'il nous en faudrait

¹⁶ *Ibidem*, p.39.

¹⁷ *Idem*.

¹⁸ MICHON C. (dir.), *Conseils et conseillers dans l'Europe de la Renaissance v.1450- v.1550*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2012, p.80.

¹⁹ *Ibidem*, p.82-83.

provenant de divers environnements pour réellement nous approprier, ou du moins approcher, l'opinion générale française du moment. C'est pourquoi nous prendrons à valeur égale d'autres sources que les correspondances du roi, provenant d'échelons différents de la société. Parmi celles-ci, nous accorderons un intérêt particulier aux pièces gothiques d'actualité, petits livrets de quelques pages, écrits en français et dont le coût réduit offrait la possibilité d'une diffusion importante. D'autres sources ont aussi leur intérêt, à l'image des mémoires, comme celui de Philippe de Commines, proche conseiller du roi, mais aussi de textes qui décrivent comment se déroulaient les entrées royales, cérémonies organisées lorsque le roi se déplaçait dans l'une des villes de son royaume.

Cette approche est en fait réalisée dans une optique de faire de « l'histoire connectée », basée sur la variété des sources et des origines de celles-ci. La méthode la plus efficace est alors d'alterner entre la macro-histoire, plus générale et contextuelle, et la micro-histoire qui nous permettra d'analyser des opinions au cas par cas, ce qui vaut notamment pour les correspondances de Charles VIII. Dans cet ordre d'idées, les mémoires d'hommes ayant accompagné le roi en Italie constitueront un précieux relais entre le récit global des événements et le point de vue qui découle d'un ressenti tout à fait personnel. Cette démarche nous permettra donc de nous informer sur le ressenti propre à ce qu'était la France de l'époque.

Les sources d'origine étrangère pourraient également être utiles. En 1495, Charles VIII revenait d'une guerre internationale. Il a donc eu des contacts très forts – paisibles ou belliqueux – avec des Italiens notamment, qui auront certainement des informations à livrer sur le retour du roi en France si on y prête attention. D'autant plus que la première guerre d'Italie a été livrée dans l'optique de partir en croisade. Nous avons vu que Charles VIII avait le projet ambitieux de reprendre le royaume de Naples, dont il s'estimait le digne héritier. Cette conquête devait se faire avant de pouvoir entreprendre une nouvelle croisade contre l'Empire ottoman, qui avait à sa tête le sultan Bajazet II. On peut se dire alors que les Ottomans n'étaient pas encore concernés par les guerres d'Italie, qui ne servaient alors que de préambule à la grande croisade annoncée, mais on se rend vite compte que des connections peuvent être faites bien plus rapidement entre Ottomans et le royaume de

France. En effet, le frère de Bajazet II, Djem²⁰, était protégé par le Pape et devait initialement être remis à Charles VIII pour l'accompagner dans sa croisade²¹. Cependant, dans la mesure de nos possibilités et afin de borner au mieux les limites de notre travail, ce seront essentiellement des sources françaises et italiennes qui seront retenues.

Il nous reste maintenant à comprendre à quoi renvoie le terme « d'opinion » pour l'époque étudiée. Opinion est un mot que le Moyen Âge et les temps modernes connaissaient bien. Il désignait alors l'avis, le jugement, le sentiment, la croyance d'une personne. Pourtant, il est clair que dès le XVII^e siècle, Jean de la Fontaine ou Blaise Pascal, qui écrivaient « l'opinion », pensaient aux jugements ou aux sentiments non plus d'une personne, mais d'un groupe. Au milieu du XVIII^e siècle, « l'opinion » commence à désigner plus couramment l'ensemble des attitudes d'esprits dominantes dans la société. On parle donc bientôt de l'opinion du public. Et, à la fin du XVIII^e siècle, avec la Révolution française, apparaît une expression nouvelle, « l'opinion publique »²².

Pour la période que nous étudions, cette expression est donc considérée comme un anachronisme. D'autant plus que, si l'on se réfère à la définition qui lui est donnée lorsqu'elle apparaît pour la première fois dans le Dictionnaire de l'Académie en 1798, cette opinion publique implique de recourir à la raison et à l'élaboration d'une prise de conscience critique qui va à l'encontre de l'autorité. Ces conditions n'existaient vraisemblablement pas sous le règne de Charles VIII²³. Durant celui-ci, il s'agissait *a priori* d'opinions particulières ou privées. Cependant, parce que ces idées étaient partagées par une quantité importante de « gens du commun » et de gens « nobles », notamment à travers la diffusion de masse rendue possible par l'imprimerie, nous sommes tentés d'interpréter ces textes comme les formes d'expression d'une opinion collective, ou du moins d'un « bruit commun »²⁴.

²⁰ Djem, aussi connu sous le nom de *Cem* (1459-1495) était le frère cadet de Bajazet II, mais surtout le favori de son père, Mehmed II. Il était une menace pour le sultanat de son frère et lorsqu'il tomba entre les mains des puissances chrétiennes et particulièrement entre celles de Charles VIII, ces derniers virent en lui le moyen de fomentier des troubles parmi les Ottomans afin de mener une nouvelle croisade. GEORGON F., *Op.cit.*, p.237-238.

²¹ CLOULAS I., *Op.cit.*, p.25.

²² GUENÉE B., *L'opinion publique à la fin du Moyen Âge d'après la Chronique de Charles VI du Religieux de Saint-Denis*, Paris, Perrin, 2002, p.8-9.

²³ POUSPIN M., *Publier la nouvelle : les pièces gothiques, histoire d'un nouveau média (XV^e-XVI^e siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016, p.461-463.

²⁴ *Ibidem*, p.463.

Le cadre général ainsi que les limites chronologiques et géographiques de notre enquête sont donc à présent définis. De même, nous avons pu voir que malgré une variété nécessaire de typologies et d'origines de production, les sources n'ont pas été choisies au hasard. S'expliquer le revirement italien ne sera pas une promenade de santé, l'opinion du royaume n'étant pas l'affaire d'une seule personne mais de tout un ensemble de groupes de personnes aux cultures différentes et dont les interprétations diffèrent. Les bourgeois des villes n'avaient pas les mêmes informations et intérêts que les nobles, tandis qu'entrevoir l'opinion qu'avaient les classes les plus basses de la société française nous apparaît comme difficilement réalisable, voire impossible à vérifier. C'est donc avec prudence, mais aussi avec enthousiasme, que nous pouvons nous lancer dans cette étude plurilatérale de l'impact qu'a pu avoir l'échec de la campagne italienne de Charles VIII sur la pensée collective française à l'aube de la Renaissance.

Approche du revirement italien à partir de plusieurs biais historiographiques

En 2014, en introduction de son article « De quelques publications récentes sur les Guerres d'Italie », Jonathan Dumont expliquait que *depuis plusieurs années, l'enchevêtrement d'événements d'ampleur européenne, tout aussi politique et militaire qu'artistique et culturel, connu sous le nom de « Guerres d'Italie » connaît un engouement inédit de la part des historiens, littéraires et historiens de l'art*²⁵.

Cependant, nous nous sommes vite aperçus que l'essentiel de ces publications récentes se consacre à d'autres périodes des guerres d'Italie que celle qui nous intéresse. Celles-ci se concentrent notamment sur Louis XII, le successeur de Charles VIII, mais très peu se sont attardées sur ce dernier. Dès lors, comment allons-nous aborder l'historiographie propre à, ou du moins qui aborde, la première guerre d'Italie ? Ceci se fera par différents biais, qui porteront aussi bien sur l'histoire militaire que l'histoire des relations internationales et l'histoire des « sentiments ».

Un premier biais est l'approche du caractère militaire de l'expédition de Charles VIII en Italie. L'histoire militaire est considérée comme la première forme revêtue par l'histoire car elle contient des événements, des faits et des actions qui ont toujours été jugés dignes de rester dans la mémoire des hommes. En effet, depuis l'Antiquité jusqu'à nos jours, on trouve des récits de guerres et de batailles, l'objectif initial étant de servir d'exemple pour les générations futures²⁶.

Il y a eu un réveil de l'histoire militaire après la Seconde Guerre mondiale dans divers pays. À propos de la France, il y a eu après 1945 un « bouillonnement » de la pensée militaire mais pas de réelle référence à l'histoire militaire. Ce n'est qu'en 1964 que l'histoire militaire est revenue par le biais de l'histoire sociale. En 1968, des centres d'histoire militaire sont créés dans les universités du pays. En Italie, la période de stagnation a été beaucoup plus

²⁵ DUMONT J., « De quelques publications récentes sur les Guerres d'Italie » dans *Le Moyen Age Revue d'Histoire et de Philologie*, 2014, 2, t.120, p.467-480.

²⁶ CORVISIER A., « Militaire (Histoire) », dans BURGUIÈRE A., *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, 1986, p.463-471.

longue et ce n'est que depuis peu que l'on a assisté à la création de centres d'histoire militaire universitaires²⁷.

Concernant notre thématique, plusieurs recherches ont été réalisées de manière très complète, en français mais aussi en anglais. À commencer par *Charles VIII et le mirage italien* d'Ivan Cloulas²⁸, historien français spécialiste de la Renaissance qui a écrit plusieurs biographies sur des personnages tant Français qu'Italiens, vouant un intérêt particulier à la famille des Borgia. Il a eu le mérite d'aborder la première guerre d'Italie en la contextualisant bien avant le début des hostilités. Il a aussi pris le soin d'en expliquer les évolutions jusqu'à la mort du roi Charles en 1498, et ce à travers les inspirations et ambitions que cette première expédition avait soulevées. Une autre synthèse qui nous a semblé pertinente est celle réalisée par Anne Denis, *Charles VIII et les Italiens : histoire et mythe*²⁹. Autre spécialiste du temps de notre étude, elle compte plusieurs publications à propos de l'Italie et de ses habitants, insistant souvent sur les perceptions que ces derniers avaient des différents souverains français qui se sont présentés à eux. Dans cet ouvrage, elle offre aussi un contexte avant/après les événements de la première guerre d'Italie. Mais ce qui nous intéresse surtout, c'est qu'elle le fait à travers le point de vue des Italiens, nous offrant un contrepoids précieux aux études consacrées à Charles VIII et aux Français.

Cependant, ces deux travaux datent d'avant 1980. Parler de cette année n'est pas anodin, car des évolutions considérables dans la manière de faire l'histoire militaire ont fait leur apparition depuis lors. Déjà dans les années 60, la « nouvelle » histoire militaire débutait. Ceci peut être en partie dû aux nouveaux regards portés sur la guerre avec le conflit au Vietnam. Nous avons vu qu'elle s'est développée essentiellement grâce à l'émergence de la nouvelle histoire sociale des années 60-70 et depuis elle n'a cessé d'être enrichie par de nouvelles perspectives³⁰.

Mais ce n'est réellement qu'à partir des années 80 que l'on a étudié ce que l'on peut appeler « l'histoire militaire globale ». À ces évolutions se sont ajoutés par la suite l'intérêt pour les classes sociales et les inégalités dans les années 90 ou encore les rapports entre histoire et mémoire très récemment, toujours en lien bien sûr avec le domaine militaire³¹.

²⁷ *Ibidem*, p.464.

²⁸ CLOULAS I., *Charles VIII et le mirage italien*, Paris, Albin Michel, 1986.

²⁹ DENIS A., *Charles VIII et les Italiens : histoire et mythe*, Genève, Droz, 1979.

³⁰ CORVISIER A., *Op.cit.*, p.464-465.

³¹ *Ibidem*, p.467-468.

C'est pourquoi il est aussi conseillé de s'intéresser à *The Italian Wars, 1494-1559*³², qui a été publié en 2012 et qui situe la première guerre d'Italie en rapport avec les dix suivantes, qui se sont étalées jusqu'en 1559. À noter que l'étude du fait militaire ne se borne pas aux conflits. Cela concerne également les liens avec la société en temps de paix. Le militaire est actuellement présent dans de nombreux domaines d'étude et ne peut plus être négligé³³.

En parallèle à l'histoire militaire, il faut aussi aborder ce qu'est « l'histoire-bataille », qui comme nous allons le voir, a connu des évolutions similaires. L'histoire-bataille est définie comme l'histoire centrée sur les événements les plus marquants et les plus politiques de l'histoire. Notons qu'une place très importante a été accordée à la politique durant tout le XIX^e siècle, sur l'individuel, et à la chronologie dans le récit des guerres. Les batailles étaient surreprésentées³⁴. Il ne faudra pas pour autant mettre les travaux de cette époque de côté. Ils sont d'ailleurs encore référencés dans des biographies toutes récentes sur Charles VIII, à l'image de celle éponyme de Didier Le Fur, historien français spécialiste du XVI^e siècle qui a aussi retracé la vie de Louis XII et François Ier.

À partir des années 70, des liens se sont opérés entre l'histoire de la guerre et l'histoire sociale. L'histoire des batailles tient en effet un rôle majeur dans le roman national et les batailles, essentiellement les « victorieuses », sont associées aux lieux de mémoire. À partir de 1980, on constate une évolution, un renouvellement, et la naissance de ce que l'on qualifie désormais de « nouvelle histoire-bataille ». Le sujet est abordé selon de nouvelles perceptions, comme l'étude du soldat lui-même, du plus grand nombre. Il s'agit d'une véritable vue « d'en bas ». Le lien avec l'histoire culturelle est désormais très prégnant, même si cela semble toujours en débat³⁵. L'intérêt sera alors pour nous de développer le fait qu'au-delà de l'importance politique des guerres d'Italie, c'est aussi par celles-ci que les idées, œuvres et visions du monde développées lors de la Renaissance italienne ont pu circuler à travers l'Europe et notamment jusqu'en France.

³² MALLET M. et SHAW C., *The Italian Wars, 1494-1559. War, State and Society in Early Modern Europe*, Harlow, 2012.

³³ CORVISIER A., *Op.cit.*, p.477.

³⁴ OFFENSTADT N., « Histoire-bataille » dans DELACROIX C., DOSSE F., GARCIA P. et OFFENSTADT N., *Historiographies. Concepts et débats*, vol.1, Paris, 2010, p.163-169.

³⁵ *Idem.*

Nous allons maintenant aborder l'historiographie des relations internationales. Celle-ci a connu plusieurs évolutions et l'une d'entre elles s'est faite de manière notable, il s'agit de l'intérêt porté aux acteurs. En effet, à travers les différents courants au sein de l'histoire des relations internationales, une multitude d'acteurs ont été pris en compte de manière progressive avec l'évolution de la discipline. Là où jusqu'à l'aube des années 1970, l'histoire diplomatique s'intéressait principalement aux États et à leurs élites politiques dirigeantes et diplomatiques, l'horizon s'est élargi à d'autres acteurs tels que les classes sociales inférieures et l'opinion publique. Ce sont ces derniers qui nous intéresseront particulièrement dans le cadre de notre étude³⁶.

Bien que leur travail, *Introduction à l'histoire des relations internationales*, date déjà de plus de 40 ans, il est dans cette optique très intéressant de lire Jean-Baptiste Duroselle et Pierre Renouvin. Ils présentent des approches tout à fait différentes et pertinentes en cherchant à analyser ce qu'ils appellent « les forces profondes ». Ces forces ont un impact sur les relations internationales. Elles se divisent en forces « matérielles », telles que les forces géographiques, économiques et démocratiques, et en forces dites « spirituelles », qui recouvrent notamment le concept de sentiment national³⁷, ce dernier constitue un autre aspect important de notre étude. Tout dernièrement, Jean-Marie Moeglin et Stéphane Péquignot, historiens français, ont publié *Diplomatie et « relations internationales » au Moyen Âge*³⁸, qui apparaît aujourd'hui comme la référence en matière d'histoire des relations internationales.

Parallèlement à cela, une tendance à mettre l'individu au centre du débat a également vu le jour et ne cesse aujourd'hui encore de se développer. Cette tendance rejoint notre ambition de faire de l'histoire connectée en alternant la micro-histoire avec les études de cas. Dans ce registre, il est conseillé de s'intéresser aux biographies de Charles VIII réalisées par Yvonne Labande-Mailfert, historienne française qui a construit ses recherches sur un assemblage colossal de sources. La première, *Charles VIII et son milieu (1470-1498), la jeunesse au pouvoir*³⁹, retrace la vie du souverain, qui, dès sa naissance, a été mis en relation

³⁶ DUROSELLE J.-B. et RENOUVIN P., *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1970, p.5.

³⁷ *Ibidem*, p.170.

³⁸ MOEGLIN J.-M. (dir.) et PÉQUIGNOT S., *Diplomatie et « relations internationales » au Moyen Âge*, Paris, PUF, 2017.

³⁹ LABANDE-MAILFERT Y., *Charles VIII et son milieu (1470-1498), la jeunesse au pouvoir*, Paris, Klincksieck, 1975.

avec des princes de tous environs. Cet ouvrage permet dès lors de mieux s'approprier les tensions qui l'ont mené à s'engager vers l'Italie.

La seconde est titrée *Charles VIII, le vouloir et la destinée*⁴⁰, et aborde la dualité entre les intentions du roi, particulièrement ses motivations de croisade, et les exigences contradictoires des réalités politiques. Ceci nous offre une clé de compréhension du comportement et des prises de décisions des acteurs, s'opposant par conséquent à l'idée du choix rationnel et rejoignant ainsi les théories des forces « matérielles » et « spirituelles » de Duroselle et Renouvin.

En 1990, l'histoire des relations internationales commence à se développer, à l'instar de l'histoire militaire, en parallèle avec l'histoire culturelle. On prend de plus en plus en compte les représentations mentales et identitaires. C'est ce qu'on appelle le « Cultural turn »⁴¹. Il convient dès lors d'aller consulter *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe-XVIIIe siècle)* de Robert Muchembled⁴², spécialiste des temps modernes qui a énormément travaillé sur les différences entre les groupes sociaux que regroupait la France de l'époque. Un intérêt particulier doit aussi être consacré à l'étude *Lilia Florent : l'imaginaire politique et social à la cour de France durant les premières Guerres d'Italie (1495-1525)* de Jonathan Dumont⁴³, spécialiste des guerres d'Italie et de l'histoire politique française au temps de la Renaissance.

Durant la même période que ce premier développement, à l'approche du deuxième millénaire, les relations internationales ont commencé à être pensées dans des évolutions de long terme, et ce à l'échelle mondiale, remettant en cause par la même occasion l'existence des frontières politiques et de l'eurocentrisme occidental. Cela part du constat que le monde est de plus en plus interconnecté, mondialisé, globalisé et qu'il faut prendre en compte les évolutions technologiques de notre société pour affirmer par la suite que l'État-nation est en

⁴⁰ LABANDE-MAILFERT Y., *Charles VIII, le vouloir et la destinée*, Paris, Fayard, 1986.

⁴¹ DUROSELLE J.-B. et RENOUVIN P., *Op.cit.*, p.210.

⁴² MUCHEMBLED R., *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XVe-XVIIIe siècle)*, Paris, Flammarion, 1991.

⁴³ DUMONT J., *Lilia Florent : l'imaginaire politique et social à la cour de France durant les premières Guerres d'Italie (1495-1525)*, Paris, Champion, 2013 (Études d'histoire médiévale, 15).

voie de disparition⁴⁴. Nous avons abordé ce point de vue dans notre introduction, tout en laissant supposer qu'il était possible d'appliquer ce type d'histoire à notre sujet.

Cependant, par souci de limiter le champ géographique de notre étude, nous avons décidé de nous borner aux échanges entre les acteurs majeurs de la première guerre d'Italie, à savoir Charles VIII, les Français ainsi que les princes et ducs qui se partageaient l'Italie morcelée de l'époque. Il faut outrepasser les frontières pour comprendre des échanges et relations qui ont eu lieu sur plusieurs territoires simultanément. Pour terminer cette partie, il faut préciser que s'il y a une volonté de remettre en cause les frontières, pour l'histoire transnationale, ces frontières ainsi que les États restent des éléments-clés de compréhension.

Nous voici arrivés au troisième biais par lequel nous allons aborder notre étude. Il s'agit de celui du sentiment national et de la formation d'une opinion. Nous avons vu ci-dessus que ces concepts apparaissent déjà dans l'histoire des relations internationales, notamment parmi les « forces spirituelles » élaborées par Duroselle et Renouvin. L'histoire du sentiment national existait donc déjà dans les années 1970 et cela se retrouve aussi dans l'ouvrage collectif dirigé par Bernard Guenée - historien français spécialiste du Moyen Âge mais qui a étendu ses recherches pratiquement jusqu'au début des Temps modernes – *Le métier d'historien au Moyen Âge. Études sur l'historiographie médiévale*⁴⁵. Dans celui-ci, Guenée a écrit une contribution sur le sentiment national, qui permet de se rendre compte que sous le règne de Louis XI et de Charles VIII, le sentiment national était déjà une réalité bien vivante, chargée d'histoire et qui se trouvait bien enracinée parmi les habitants du royaume de France. Le travail de Franck Collard, historien français qui a surtout travaillé sur les poisons au Moyen Âge, *Un historien au travail à la fin du XVe siècle : Robert Gaguin*⁴⁶, paru en 1996, est aussi primordial dans cette optique. Il s'agit d'une étude sur Robert Gaguin, qui était lui-même un historien ayant œuvré dans les dernières années du XVe siècle. Il constitue donc un excellent témoin représentatif de l'historiographie au temps du roi Charles VIII. Enfin, n'oublions pas *Naissance de la nation France* de Colette Beaune⁴⁷, spécialiste du Moyen Âge et de l'histoire des représentations qui a étendu son

⁴⁴ MERLE M., « Un système international sans territoire ? » dans *Cultures & Conflits*, n° 21-22, 1996, 289-309.

⁴⁵ GUENÉE B. (dir.), *Le métier d'historien au Moyen Âge. Études sur l'historiographie médiévale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1977 (études, 13).

⁴⁶ COLLARD F., *Un historien au travail à la fin du XVe siècle : Robert Gaguin*, Genève, Droz, 1996.

⁴⁷ BEAUNE C., *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985.

étude à la Renaissance française. Son approche a pour originalité de se concentrer sur l'image que les Français avaient eux-mêmes de leur royaume, c'est-à-dire sur ce qui, à l'époque, n'avait d'existence que dans les esprits et les cœurs, laissant de côté l'histoire des réalités politiques et institutionnelles.

Et concernant l'opinion ? Nous avons vu dans l'introduction que quelque chose ressemblant à une opinion publique commençait déjà à émerger à la fin du XVe siècle. Pour enrichir cette idée, plusieurs travaux semblent nécessaires. À commencer par *L'empire du roi : idées et croyances politiques en France, XIIIe-XVe siècles* de Jacques Krynen⁴⁸. Ce dernier est un historien français qui a approfondi les idées politiques en France au Moyen Âge mais aussi sous l'ancien régime. Docteur en droit, il a aussi beaucoup travaillé sur l'histoire de cette même discipline. Son ouvrage permet de cerner l'influence que pouvait avoir le roi sur son peuple, et l'admiration que ce dernier pouvait avoir pour ce même roi. Cependant, la circulation d'idées et la création d'opinions ne se faisait pas sans que l'on s'en donne les moyens. C'est pourquoi, en parallèle, la lecture de *L'opinion. Information, rumeur, propagande. Les rendez-vous de l'histoire*⁴⁹, ouvrage collectif dirigé par Claude Gauvard, permet de compléter les études vues ci-dessus et de mieux comprendre comment a pris forme cette notion d'opinion en France aux XVe et XVIe siècles. Cette historienne s'est notamment beaucoup inspirée de Bernard Guenée et de Jean-Marie Le Goff pour faire avancer l'histoire des modes de régulation du lien social au sein de la société française.

Enfin, pour terminer cette partie historiographique, nous allons analyser ce qui a été fait sur nos sources principales. Concernant les lettres de Charles VIII, Jonathan Dumont, que nous avons déjà présenté, et Alain Marchandisse, spécialiste de l'histoire culturelle et politique française au Moyen Âge tardif, expliquent dans leur contribution, « Régner en mode épistolaire : l'exemple de Charles VIII »⁵⁰, qu'en toute évidence, l'épistolaire politique n'a pas fait l'objet de nombreuses études, et ce particulièrement lorsque l'on approche la fin de l'époque médiévale et le premier âge moderne. Le recueil le plus complet est celui entamé par Paul Pélicier et terminé par Bernard de Mandrot en 1905. Celui-ci a donc été réalisé il y

⁴⁸ KRYNEN J., *L'empire du roi : idées et croyances politiques en France, XIIIe-XVe siècle*, Paris, Gallimard, 1993.

⁴⁹ GAUVARD C., *L'opinion. Information, rumeur, propagande. Les rendez-vous de l'histoire*, Blois, Pleins Feux, 2007.

⁵⁰ DUMONT J. et MARCHANDISSE A., « Régner en mode épistolaire : l'exemple de Charles VIII » dans DUMEZIL B., VISSIÈRE L. (éd.), *L'épistolaire politique : Gouverner par les lettres*, Paris, 2014, p.65-87.

a plus de cent ans mais aujourd'hui encore, il sert de référence à de nombreux chercheurs et notamment à Jonathan Dumont pour son travail cité ci-dessus. L'intérêt du recueil de Pélicier, qui était archiviste et paléographe, au-delà du fait qu'il ait rassemblé un immense corpus de correspondances classées chronologiquement, peut se trouver aussi dans les appendices, parmi lesquels on retrouve des réponses des destinataires à qui le roi envoyait ses missives. De plus, la préface offre de nombreuses informations sur le roi lui-même, mais aussi sur ses secrétaires qui l'ont tant accompagné dans la rédaction de ses correspondances.

L'autre source majeure de notre étude se constitue en un ensemble de pièces gothiques. Marion Pouspin - historienne qui a publié tout récemment une thèse importante sur ces moyens de communication - estime que jusqu'à présent, les pièces gothiques ont surtout retenu l'attention des chercheurs pour leur richesse informative et pour l'identité de leurs auteurs. En revanche, elles n'ont pratiquement pas été soumises à la critique de leur matérialité et de leurs modalités de fabrication et de diffusion. Ce sont celles qui ont trait à la vie politique de la monarchie de France qui ont retenu la plus grande attention. Les uns y ont recherché l'expression d'un sentiment national fort, tandis que les autres les ont intégrées dans le nouvel objet d'étude historique de leur époque qu'est l'information⁵¹. L'étude de ces pièces gothiques peut être aussi faite en parallèle avec ce que Jonathan Dumont appelle les « pièces de circonstances ». Sa contribution « Une idéologie de papier : pensée politique et propagande à la cour de France à l'aube de la Renaissance » est pleine d'enseignements à propos de la diffusion de ces pièces au bénéfice du roi, mais aussi concernant celles qui critiquaient le pouvoir⁵².

Pour en finir avec les sources, nous souhaitons travailler sur des pièces de théâtres. Mais face au cruel manque de pièces en rapport avec notre sujet – ce qui illustre la difficulté d'obtenir des informations sur les couches sociales les plus basses de l'époque - nous avons décidé de nous concentrer sur les mémoires de personnages qui avaient accompagné Charles VIII en Italie. Il est très intéressant de faire appel à l'historiographie contemporaine à ce roi, à commencer par le récit de Philippe de Commines, dont les mémoires ont été édités récemment de manière critique par Joël Blanchard, historien qui a beaucoup étudié la

⁵¹ POUSPIN M., *Op.cit.*, pp.23-25.

⁵² DUMONT J., « Une idéologie de papier : pensée politique et propagande à la cour de France à l'aube de la Renaissance » dans VAILLANCOURT L. (dir.), « *Des bruits courent* » : rumeurs et propagande au temps des Valois, Paris, Hermann, 2017.

littérature médiévale tardive⁵³. D'autres ont aussi mis par écrit leur aventure italienne. Les mémoires de Guillaume de Villeneuve, du chevalier Bayard et de Louis II de la Trémoille – que nous présenterons plus en détails ultérieurement – ont été rassemblés en un ouvrage par Claude Bernard Petitot, homme de lettres français qui a aussi traduit des œuvres de l'italien vers le français⁵⁴.

À travers cette approche historiographique, nous avons pu construire une méthode de travail combinant les différentes sources abordées avec les travaux récents et plus anciens. Évidemment, nous n'oublions pas que certains documents commencent à dater, mais comme expliqué plus haut, les auteurs d'aujourd'hui n'hésitent pas à y faire appel eux aussi. Nous pouvons d'ailleurs presque les considérer comme des travaux-sources. Nous ferons dès lors appel à eux lorsque le besoin de détails sur un événement sera nécessaire, tandis que nous compléterons les informations qu'ils révéleront avec les analyses des historiens qui nous sont plus contemporains. Les sources interviendront aussi à part entière puisque chacune des trois sources principales correspondra à un chapitre qui lui sera particulièrement consacré. Mais l'intérêt de notre travail réside bien sûr avant tout dans l'idée de mettre continuellement en dialogue tous nos matériaux, en les faisant s'affronter ou se compléter aussi souvent qu'il nous sera possible.

⁵³ *Philippe de Commynes. Mémoires.*, Tomes I et II, BLANCHARD J. (éd.), Genève, Droz, 2007.

⁵⁴ *Collection universelle des mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France, t.14 : contenant les mémoires de Guillaume de Villeneuve, ceux de la Trémoille et ceux du chevalier Bayard*, PETITOT C.-B. (éd.), Paris, Foucault, 1820.

Présentation des sources principales

Notre corpus est constitué de plusieurs sources, mais trois d'entre elles se démarqueront rapidement des autres au cours de notre étude. Parmi celles-ci, nous retrouvons les correspondances du roi, des pièces gothiques d'actualité publiées en France et les mémoires de personnalités ayant côtoyé de près leur souverain. Chacune de ces trois sources complètera les deux autres, mais c'est cependant dans un ordre bien défini que nous les appréhenderons. Le sujet de ce mémoire étant de s'expliquer le revirement italien de Charles VIII à l'opinion du royaume, ce sera sur les lettres du roi que se portera en premier lieu notre attention.

Plus de mille cinq cents lettres ont été rédigées par le roi Charles lors de son règne, mais celles qui nous intéressent l'ont été durant son voyage en Italie et au retour de celui-ci. Pour ce faire, le corpus sélectionné reprend toutes les lettres comprises dans la période entre son arrivée en Italie, fin 1494, et la fin de son règne en 1498, trois ans après son retour. En effet, si nous nous étendons jusqu'à la fin du règne de Charles VIII, c'est parce que la communication ne se faisait pas aussi rapidement à l'époque qu'aujourd'hui mais aussi, et surtout, parce que des éléments datés de 1497 et 1498 permettent encore de cerner l'état d'esprit du roi à son retour d'Italie. Ce sont donc près de deux cents lettres qui constituent ce corpus. Elles vont nous permettre de comprendre comment Charles VIII a expliqué le revirement italien à ses correspondants. Parmi ceux-ci nous retrouvons son frère, le duc de Bourbonnais, régent de France en l'absence du roi, ainsi que toute une série de seigneurs français et italiens, le roi des Romains Maximilien d'Autriche et le Pape Alexandre VI. D'autres lettres étaient destinées à des villes françaises, soit pour les rassurer, soit pour leur demander de l'argent afin de financer l'expédition italienne.

Cependant, parmi les deux cents lettres de ce corpus, une cinquantaine seulement semblent primordiales pour notre travail. Les autres consistent la plupart du temps en des indications envoyées au Parlement de Paris pour régler des contentieux ou des successions au sein du royaume de France. Celles-ci ne concernent donc pas le retour de la première guerre d'Italie. En revanche, elles peuvent malgré tout être retenues comme des indications sur l'humeur et l'état d'esprit de Charles VIII au moment de leur rédaction. Nous pourrons alors les mettre en rapport avec les événements qui se déroulaient simultanément en Italie.

Ce qui nous amène aux pièces gothiques d'actualité. Il fallait en effet que le royaume soit informé de l'avancée des événements en Italie. C'est donc un corpus d'une dizaine de ces pièces qui a été réuni. Parmi celles-ci, nous retrouvons surtout des informations sur la manière dont Naples a été prise lors de l'arrivée des troupes françaises en 1494 ainsi que sur le retour de ces mêmes troupes.

Ces pièces ont été publiées entre la fin de l'année 1494 et le milieu de l'année 1495, ce qui correspond exactement au laps de temps qui s'est écoulé entre l'arrivée en Italie et le retour en France de Charles VIII. En revanche, contrairement aux lettres de ce dernier, les pièces d'actualité s'étalant de 1495 à 1498 nous sont apparues comme étant moins pertinentes pour notre étude.

Et enfin, concernant les mémoires, quatre seulement ont pu être réunis, tous rédigés après le retour d'Italie de leurs auteurs. Si notre corpus peut paraître léger à leur sujet, nous verrons que cette disette s'explique pour des raisons bien précises, les mémoires n'étant encore à l'époque qu'un genre littéraire tout à fait neuf. En revanche, parmi ces quatre récits, la variété des origines sociales et du vécu des auteurs nous permettra d'avoir de précieuses informations quant à l'avis que s'était fait l'entourage du roi au terme de la première guerre d'Italie.

Les lettres, l'outil diplomatique favori de Charles VIII

L'historien qui utilise des lettres médiévales et des collections de lettres doit être prêt à les juger par des standards différents de ceux qui s'appliquent aux lettres d'aujourd'hui. Alors que l'intimité, la spontanéité et le privé sont maintenant considérés comme l'essence du genre épistolaire, il en allait autrement à la fin du XV^e siècle. Les lettres étaient pour la majorité conscientes de leur image et constituaient des documents littéraires quasi publics. Au vu de la façon dont ces lettres étaient écrites et envoyées, et aussi au regard des standards de la littérature de l'époque, on doute qu'il y ait eu réellement des lettres privées au sens moderne du terme. Les lettres étaient principalement écrites dans l'intention d'être lues par plus d'une personne, et ce déjà au moment de la rédaction⁵⁵.

⁵⁵ CONSTABLE G., *Letters and letter-collections*, Turnhout, Brepols, 1976 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental), p.11-13.

Il fallait plus insister sur la forme, être correct et élégant, que sur l'originalité et la spontanéité. Elles suivaient d'ailleurs souvent la forme et le contenu de modèles que l'on retrouvait dans des formulaires dont l'influence se ressent encore parfois aujourd'hui⁵⁶. Il n'y avait pas de ligne clairement définie pour distinguer les aspects « historique » et « littéraire » de l'écriture des lettres médiévales.

Parmi les différents types de lettres, les « lettres missives » occuperont une place centrale dans notre étude. Il vaut mieux ne pas les qualifier comme un type de lettre mais plutôt comme un genre général, leur infinie généralité nous autorisant à ne pas leur attribuer de règles définies. Elles sont nommées de la sorte car elles ne confèrent aucune autorité, pas de droit légal, mais expriment uniquement l'intention de l'envoyeur à son receveur. Cependant, il faut tenir compte du fait que même si cela n'a pas de force administrative ou de définition légale, elles peuvent avoir une forte autorité⁵⁷.

Le roi adresse souvent ces lettres missives à son gouvernement depuis l'étranger. Charles VIII a rompu avec une tradition de sédentarité des souverains en menant en personne des campagnes militaires. Ses lettres étaient donc adressées aux membres du Parlement et de la Chambre des comptes. Celles du roi étaient souvent adressées à Pierre de Bourbon, lieutenant général du royaume en son absence. Ce sont des outils d'information entre les mains du roi pour diffuser des nouvelles sur l'état du conflit. Elles se révèlent aussi de véritables outils de gouvernement parce qu'elles permettent d'organiser à distance les réjouissances publiques afin de célébrer une victoire nouvellement obtenue. Par exemple, le 22 février 1495, Charles VIII écrit à Pierre de Bourbon à propos de son entrée à Naples. Ces textes royaux, qui n'étaient pourtant pas destinés à être diffusés auprès des sujets ont été mis à portée des lecteurs de pièces gothiques⁵⁸.

D'autre part, il y a les lettres closes, qui revêtent un caractère officiel. Initialement adressées aux agents du pouvoir et aux juridictions, elles ont aussi été destinées à des officiers particuliers ou des princes étrangers. Elles sont généralement combinées avec des textes poétiques partageant un même thème⁵⁹.

⁵⁶ HASKINS C.-H., «The life of mediaeval students as illustrated by their letters», *Studies in Mediaeval Culture*, Oxford, 1929, p.203-229.

⁵⁷ CONSTABLE G., *Op.cit.*, p.11-13.

⁵⁸ POUSPIN M., *Op.cit.*, p.163-164.

⁵⁹ MOEGLIN J.-M., « Du gouvernement par lettres. Conclusions », dans DUMÉZIL B. et VISSIÈRE L. (dir.), *Épistolaire politique I. Gouverner par les lettres*, Paris, PUPS, 2014, p. 253-264.

L'essence du genre épistolaire n'était pas tant le fait que la lettre soit envoyée, mais qu'elle recouvre une fonction représentative. Les lettres prennent le pas sur les messages oraux lorsque la distance rend l'oralité impossible et les premières lettres prirent la forme d'instructions aux messagers chargés d'annoncer les nouvelles aux receveurs. Ces lettres n'étaient pas uniquement imprégnées d'amitié, mais aussi de marques d'honneurs et de faveurs envers le destinataire, afin d'éviter toute possibilité d'offense⁶⁰. Une lettre était un cadeau pour le récepteur qui était considéré comme propriétaire du texte contenu dans celle-ci. Elle était supposée construite selon des lignes bien définies. Il devait y avoir cinq parts arrangées en séquences logiques, dont la première était la salutation. Chaque classe de la société avait ses propres termes d'adresse et de retour⁶¹.

Nous disposons donc de beaucoup d'informations sur les fonctions de ces lettres - et particulièrement concernant les missives – au tout début des temps modernes, mais il convient aussi d'en faire une évaluation critique. Chaque étape dans le développement d'une lettre de l'époque, de la conception dans l'esprit de l'auteur à la forme dans laquelle elle a été préservée pour l'avenir, pose des problèmes à l'historien qui l'utilise comme source. Nous allons ici considérer cela à travers la production, la composition, la transmission et la préservation⁶².

Au sujet de la production, la plupart des lettres étaient dictées par l'auteur à un secrétaire ou un scribe. Cela fonctionnait en trois étapes : transformer les idées en mot, les dire tout haut et les écrire ensuite. Écrire était un travail difficile et était considéré par beaucoup comme incompatible avec l'effort intellectuel requis par les auteurs. Même s'ils avaient la technique nécessaire, ils n'écrivaient que très peu et laissaient donc toute la préparation aux scribes⁶³. Ceci se confirme dans les lettres de Charles VIII qui constituent notre corpus, puisque toutes sont signées par l'un ou l'autre de ses secrétaires.

Après avoir dicté la lettre, l'auteur sortait du processus jusqu'à la forme finale. On en sait très peu sur ce processus en raison de l'extrême rareté des lettres originales. La mise en forme de ce qui avait été dicté était variée, puisqu'il s'agissait parfois d'un texte entier ou

⁶⁰ CONSTABLE G., *Op.cit.*, p.14-15.

⁶¹ DUMONT J. et MARCHANDISSE A., « Régner en mode épistolaire : l'exemple de Charles VIII » dans DUMEZIL B., VISSIÈRE L. (éd.), *L'épistolaire politique : Gouverner par les lettres*, Paris, 2014, p.65-87.

⁶² CONSTABLE G., *Op.cit.*, p.40-42.

⁶³ *Idem.*

d'un résumé, tout comme la lettre pouvait être prise en entier, en abréviations ou de manière sténographique⁶⁴.

Il faut être attentif car ce processus offrait plus de chance à la corruption textuelle, ce qui doit être pris en compte par les historiens. Chaque étape de rédaction constitue un risque de modifier le texte initial, que l'auteur ne relisait pas systématiquement à la fin de ce travail de mise en forme⁶⁵.

Pour terminer, vient le moment d'authentifier la lettre, dernière étape du processus de production. Au XV^e siècle, il était devenu habituel que les lettres soient rédigées de la main des secrétaires, mais aussi souvent dans leurs propres mots. Il devient donc évident que ni le script, ni le style n'étaient des preuves d'authenticité. Depuis les temps les plus anciens, les auteurs s'appuyaient alors sur les sceaux pour se faire connaître, ce qui constituait le meilleur moyen pour se faire identifier. Il semblerait qu'à côté de cela, les auteurs utilisaient aussi des signes spéciaux, des images et des références privées seulement connus de leurs correspondants⁶⁶.

À propos des correspondances de Charles VIII, elles s'inscrivent dans le même processus que celui vu plus haut. Cependant, Paul Pélicier, qui a rassemblé toutes ces correspondances en un ouvrage commenté, doute du fait que le roi Charles ait eu une verve épistolaire comparable à son père, le roi Louis XI. Sur ce point, la lecture de sa correspondance, rarement animée par un éclair d'originalité, ne permet pas d'émettre une bien favorable opinion. Mais ses missives touchent à tant d'événements importants que, dans la pénurie de documents où nous sommes, en France pour les vingt dernières années du XV^e siècle, cette contribution de plus de mille cent lettres royales est un apport d'une valeur singulière⁶⁷.

Paul-Michel Perret, qui a consacré à l'un des ministres dirigeants des premières années du règne de Charles VIII, l'amiral de Gravelle, une étude biographique très complète, avait lui un avis encore plus tranché. Il n'hésitait pas à penser que les lettres du roi ont été toutes ou presque rédigées par ses secrétaires, après avoir été au moins inspirées par l'amiral de Gravelle. En effet, parmi le millier de lettres qui composent le recueil de Paul Pélicier, pas

⁶⁴ HASKINS C.-H., *Op.cit.*, p.4.

⁶⁵ CONSTABLE G., *Op.cit.*, p.16.

⁶⁶ *Ibidem*, p.21.

⁶⁷ PÉLICIER P., *Op.cit.*, p.5.

moins de 43 secrétaires différents y ont apposé leur nom en compagnie de la signature du roi⁶⁸. C'en est assez sans doute pour que le lecteur de ces lettres ne soit pas tenté de chercher à y découvrir l'homme qu'était le roi. Mais il ne faut pas pour autant en conclure que la correspondance de Charles VIII n'avait pas de valeur en tant que document historique, bien au contraire. Car, pour le fond du moins, que cela importe-t-il que la rédaction de ces lettres ait été l'œuvre d'un ministre ou même d'un secrétaire ?

Les pièces gothiques, un moyen efficace de toucher un large public

Si les pièces gothiques ne sont sûrement pas des documents inconnus, elles n'en restent pas moins encore mal connues. La première difficulté parmi cette masse de brochures gothiques, qui constitue une véritable nébuleuse, est celle de définir précisément ce que recouvre cette appellation. Cela a d'ailleurs déjà rebuté plusieurs chercheurs⁶⁹. Nous pouvons pourtant commencer par dire que ce sont des livrets bon marché, à la présentation plutôt modeste et au format réduit. En revanche, la clientèle à laquelle ils étaient proposés à la fin du XV^e siècle est large et recouvrait plusieurs franges de la société (entendons par là pas uniquement les plus lettrés). Les textes proposés à cette clientèle étaient des textes à usages religieux ou séculiers, satiriques et parfois obscènes dans la tradition du folklore grivois et misogyne. L'écriture gothique fait également sens bien qu'elle soit souvent sous-estimée. À un moment où s'imposaient les lettres rondes et italiques, signatures emblématiques des écrits les plus nobles de l'humanisme et de la Renaissance, la typographie la plus courante en France est restée la « bâtarde parisienne ». C'est l'écriture typique des langues vernaculaires que l'on apprenait à lire et à écrire à l'école et bien souvent la seule que les gens moyennement instruits connaissaient⁷⁰.

Concernant le nombre de tirages, celui-ci varie entre cinquante et neuf cents unités par pièce, la moyenne étant de quatre cent cinquante exemplaires. Cependant, les coûts et le prix de vente étaient modestes⁷¹. Mais il serait abusif de penser que les pièces gothiques étaient l'apanage d'un public moins éduqué, voire moins cultivé. On sait d'ailleurs que de nombreuses pièces gothiques étaient lues et manipulées par des hommes de lettres⁷².

⁶⁸ *Ibidem*, p.8.

⁶⁹ POUSPIN M., *Op.cit.*, p.23.

⁷⁰ *Ibidem*, p.45-46.

⁷¹ *Ibidem*, *Op.cit.*, p.73.

⁷² *Ibidem*, p.84.

Concernant la forme, ces pièces gothiques se démarquaient par leur format de poche. Elles étaient majoritairement publiées « in quarto » (qui mesure en moyenne 18cm sur 13cm) et ce jusqu'en 1510 environ⁷³.

Nous pouvons accorder un double intérêt à ces pièces gothiques. D'une part, elles nous renseignent sur les nouvelles conditions de circulation des textes et de diffusion de l'information dans le royaume de France à l'ère de l'imprimerie, et d'autre part, sur la formation d'une opinion commune influencée par ces nouveaux médias⁷⁴. C'est par l'intermédiaire de sa forme brève, de son format réduit et maniable, que la brochure est apparue comme la forme matérielle de l'imprimé privilégiée dans l'objectif de transmettre des idées auprès de populations que l'on voulait persuader. Ces publications avaient la capacité d'amener leurs lecteurs à l'action, voire au combat, et à orienter l'esprit des hommes vers les idées de leurs rédacteurs⁷⁵.

Cependant, même dans le cas où ces pièces gothiques n'usent pas d'arguments bellicistes et ne revêtent pas de caractère particulièrement militant, leur dimension argumentative n'est pas négligeable. Pour certaines d'entre elles, ce n'est pas forcer le trait que de parler de « propagande diffuse »⁷⁶. Tous les éléments qui les composent concourent à influencer la position de leurs lecteurs et auditeurs, sinon à au moins les faire agir. Cela se ressent dès le titre. Lorsqu'une pièce gothique retranscrit une lettre, le titre spécifie souvent le destinataire. Cette spécification peut être vue comme une opération de persuasion, qui participe à la procédure argumentative mise en œuvre par les éditeurs pour attirer l'acheteur, et donc le lecteur⁷⁷. De plus, depuis la composition jusqu'à l'impression, les pièces gothiques sont produites par plusieurs mains. Une collaboration étroite semble exister entre les auteurs, les érudits (aussi appelés les « nobles docteurs ») et les imprimeurs. On dit souvent que les textes ont été « corrigés », ce qui augmente la crédibilité du discours et une telle mention attire le lecteur⁷⁸.

⁷³ *Ibidem*, p.53.

⁷⁴ *Ibidem*, p.449-464.

⁷⁵ Les numéros 90 et 91 des *Cahiers de l'Histoire. Revue d'histoire critiques* sur les libelles, brochures et propagande en Europe du XVI^e au XX^e siècles (2003).

⁷⁶ Utiliser le terme de « propagande » est tout à fait anachronique. En effet, ce mot n'a été théorisé qu'au XIX^e siècle. Nous reviendrons plus largement sur ce terme dans le deuxième chapitre, afin de délimiter ses usages et le sens que nous pourrions lui attribuer pour l'époque sur laquelle nous travaillons.

⁷⁷ POUSPIN M., *Op.cit.*, p.65

⁷⁸ *Ibidem*, p.100-101.

Pour ce qui est des textes politico-militaires, leur contenu était orienté, pratiquement tout acquis à la cause royale ou impériale suivant le lieu d'émission de l'imprimé. Les pièces produites en France, qui sont majoritaires parmi celles qui ont pu être cataloguées, couvraient les déplacements significatifs du roi et de ses représentants. Elles étaient axées sur les actions du roi, mais aussi sur les faits et gestes de l'armée ou des grands représentants du monarque comme par exemple le duc de la Trémoille qui le représentait sur le champ de bataille⁷⁹.

Il est à noter que les brochures issues des officines françaises ne rapportent jamais les mésaventures de l'armée, préférant s'attarder sur les victoires que remporte la France ou même sur les déboires de ses ennemis. De ce fait, les revers militaires des troupes françaises n'étaient jamais présentés comme des défaites imputables au monarque et à sa politique. Les éditions étrangères, elles, se privaient moins. Il arrive aussi que la portée réelle d'une bataille soit amplifiée jusqu'à être érigée en une (fausse) victoire, comme nous le verrons avec la bataille de Fornoue. Ceci traduit l'importance à l'époque de croire en les faits rapportés par ces pièces gothiques plutôt que d'en reconnaître l'authenticité⁸¹.

D'autres part, les pièces gothiques sont également d'une richesse remarquable pour l'étude de la mixité culturelle et de la culture médiane à la Renaissance. À travers leur présentation modeste et surannée qui renvoyait directement à la culture populaire, ces brochures étaient initialement destinées à une réception par un public plus ou moins lettré de compagnons et de maîtres de métiers, de marchands et de gens de finances, de notaires et d'instituteurs, de religieuses et de membres du bas clergé, de femmes et d'enfants capables de lire ces textes. Mais elles ont en fait rapidement atteint un public bien plus large, grâce à la lecture à haute voix. Mises à la portée d'un large public, ces pièces gothiques pouvaient aborder toute une série de thèmes, et notamment des textes émanant du roi, de son entourage ou de l'appareil gouvernemental, que les éditeurs compilaient fréquemment avec des chansons historiques agencées en strophes légères par des soldats de fortune et autres récits de témoins oculaires⁸².

⁷⁹ Louis II de la Trémoille (1460-1525) était un chef de guerre français qui a eu beaucoup de responsabilités sur le champ de bataille lors de la campagne de Charles VIII en Italie. C'est d'ailleurs là-bas qu'il mourut, lors de la bataille de Pavie, cette fois sous les ordres de François Ier. PETITOT C.-B. (éd.), *Op.cit.*, p.103-107.

⁸⁰ POUSPIN M., *Op.cit.*, p.174-175.

⁸¹ *Idem.*

⁸² *Ibidem*, p.16-17.

Elles informaient en donnant souvent de manière scandée une vision globale des événements, mais elles servaient aussi à délecter et galvaniser, ou au contraire inquiéter, un peuple réclamant toujours plus de nouvelles, notamment des conquêtes menées par Charles VIII en Italie. De telles publications comblaient le nombre limité de témoins directs des événements qu'elles relataient. Ce besoin de connaître l'actualité concernait aussi les gouvernants des royaumes, qui avaient tout autant besoin de l'information intérieure et extérieure, politique, économique et militaire afin de prendre des décisions. De manière plus générale, ces nouvelles produisaient des secousses dans la subjectivité des gens, l'imaginaire collectif se trouvait comme saisi d'un besoin de nouvelles, peut-être pour donner sens au monde qu'il voyait se défaire devant lui⁸³.

Voici somme toute ce qu'est une « pièce gothique » : un livret constitué de quelques pages seulement, la plupart du temps décoré de figures gravées, imprimé essentiellement en caractères gothiques et en langue française, dont la présentation, le support – un papier de qualité moyenne – ainsi que le faible volume autorisent une limitation des coûts et du temps de production. Tout cela contribue alors à faire baisser aussi son prix de vente (et donc d'achat). C'est un livret qui, par son contenu – adapté à ce que recherche un public que les éditeurs cherchent eux-mêmes à atteindre – est réalisé pour s'adresser à une large audience⁸⁴.

Les mémoires, émergence d'un genre au crépuscule du XV^e siècle

Parmi les genres narratifs déjà établis au début de la Renaissance, les mémoires sont à considérer comme un élément tout à fait nouveau. Dès la fin du XV^e siècle et tout au long du XVI^e, la conscience du caractère novateur de leurs récits est bien présente chez les mémorialistes. Parmi ces précurseurs, nous retrouvons Philippe de Commines, dont les deux livres de mémoires à propos de la première guerre d'Italie nous seront précieux lors de notre étude⁸⁵.

Il est frappant de constater que malgré l'aspect d'écrits à caractère privés, et en tenant compte de leur relative nouveauté, ces textes se renvoient les uns aux autres. De nombreux mémorialistes contemporains se sont cités mutuellement, généralement pour justifier ou

⁸³ *Ibidem*, p.111-112.

⁸⁴ *Ibidem*, p.171.

⁸⁵ KUPERTY N., « La stratégie des préfaces dans les Mémoires du XVI^e siècle » dans BERTAUD M. (dir.) et CUCHE F.-X. (dir.), *Le genre des mémoires, essai de définition*, Paris, Klincksieck, 1995, p.13-26, p.13-15.

pour situer leur démarche par rapport à d'autres. Cela témoigne en toute apparence de la circulation de ces mémoires, qui à l'image de ceux de Philippe de Commines, bénéficiaient en fait d'une diffusion de grande ampleur avant même d'être passés à l'impression⁸⁶.

Il n'est cependant pas facile d'en dégager les caractères spécifiques qui font de ces mémoires un véritable genre littéraire. Ce terme englobe en effet des acceptions fort variées, en témoigne la définition qu'on peut retrouver dans le dictionnaire d'Antoine Furetière - lexicographe français du XVII^e siècle - datée de 1691 : *Au pluriel, se dit des Livres d'Historiens, écrits par ceux qui ont eu part aux affaires ou qui en ont été témoins oculaires, ou qui contiennent leur vie ou leurs principales actions. Ce qui répond à ce que les Latins appelaient commentaires*⁸⁷.

On disait aussi d'un prince vigilant qu'il avait de « bons mémoires », à savoir de bons avis, lorsqu'il était averti de tout ce qui avait lieu dans son royaume ou chez ses voisins. Ceci nous donne une indication sur la personnalité de mémorialistes qui semblaient devoir disposer d'autant de renseignements que de sens de l'analyse. Ces mêmes mémorialistes qui eux-mêmes ne savaient utiliser ce terme sans incertitude ni confusion, préférant se définir par la négative. En effet, le genre admettait beaucoup de libertés en raison même de son absence de spécificité. Les mémorialistes se servaient d'ailleurs certainement de notes prises au jour le jour, si bien que l'histoire d'un particulier se dégageait mal de la chronique. Les mémorialistes souhaitaient en fait écrire l'histoire de leur temps en même temps que l'histoire de leur vie⁸⁸.

Ces mémoires étaient donc propres à chacun, mais il est tout à fait possible d'en faire une définition à travers un certain nombre de caractères qui leur étaient communs. À commencer par cette allure de récit suivi dont la chronologie permet de jaloner les différents événements relatés. Ceux-ci constituaient l'exposé d'une vie complète, la majorité de ce genre de textes étant publiés de façon posthume. À ce propos, le temps qui s'écoulait entre la mort d'un mémorialiste et la publication de son œuvre pouvait être très réduit comme très long⁸⁹. Pour en revenir aux événements, la composition du texte était essentiellement

⁸⁶ *Ibidem*, p.14-15.

⁸⁷ HIPP M.-T., *Mythes et réalités. Enquête sur le roman et les mémoires (1660-1700)*, Paris, Klincksieck, p.23, 1976.

⁸⁸ *Idem*.

⁸⁹ BRIOT F., « Du dessin des mémorialistes : la seconde vie » dans BERTAUD M. (dir.) et CUCHE F.-X. (dir.), *Le genre des mémoires, essai de définition*, Paris, Klincksieck, 1995, p.183-194, p.184.

soumise à ceux-ci, puisque les notations choisies dépendaient des faits considérés comme importants ou nécessaires à retranscrire par l'auteur. Pour ce faire, la forme que le récit prenait se mélangeait entre des réflexions étendues, d'intérêt général, à large portée, et des anecdotes, des personnages précis, permettant d'alterner entre macro et micro-histoire tout en captant la curiosité de celui qui serait amené à le lire⁹⁰.

Les mémorialistes s'exprimaient tous en « Je », l'histoire passant à l'écrit par rapport à eux. Ils constituaient les intermédiaires de ce que le lecteur pouvait voir ou regarder, entendre ou écouter. Néanmoins, leur but n'était pas de parler de leur vie personnelle, préférant se faire les yeux de leur vie sociale, d'événements qui affectent tout le monde et non pas uniquement leur personne. Cela peut paraître surprenant, tant ces mémoires n'étaient pas forcément écrits à l'intention du grand public. L'auteur ne s'adressait à personne de précis, pourtant il savait qu'il serait lu et voulait que le lecteur se sente concerné par ses écrits⁹¹.

Parmi ces mémorialistes, deux catégories se distinguent si l'on se base sur le contenu de leurs œuvres. D'un côté, il y a ceux qui parlent de ce qu'ils ont vu. Leur récit peut être comparé à un « journal extérieur », répondant au besoin d'observer et de témoigner. D'une certaine manière, ces mémorialistes se sentent valorisés en se faisant les témoins de l'action. De l'autre côté, nous retrouvons ceux qui parlent de ce qu'ils ont fait. Leur témoignage prend la forme d'un journal intime, ces auteurs se spécialisant dans les aspects privés de l'autobiographie⁹².

Néanmoins, tous finissent par avouer leur ignorance de certains faits ou certaines défaillances de leur mémoire. Malgré une intention, feinte ou non, de sincérité, le temps qui passe altère le jugement que les mémorialistes posent sur les événements qu'ils décrivent. Sans forcément le vouloir, ils se livrent à des choix, favorisant certains passages de leur vie aux dépens d'autres. Par ces facteurs qui interviennent dans le choix des faits, le résultat est donc parfois plus inhérent au choix même de la mise en forme du mémoire, et d'autres fois à la personnalité de l'auteur⁹³.

⁹⁰ HIPPI M.-T., *Op.cit.*, p.24.

⁹¹ *Idem.*

⁹² *Ibidem*, p.24-26.

⁹³ *Ibidem*, p.30.

Ce dernier point est important, car il faut bien se rendre compte qu'au moment d'écrire leurs mémoires, tous n'avaient pas les mêmes perceptions. Leur manière d'écrire était liée à la façon dont ils se représentaient la société dans laquelle ils vivaient et la place qu'ils s'y attribuaient, sans toujours tenir compte de sa correspondance à la réalité⁹⁴. André Gide, écrivain français du XIX^e siècle, a dit à ce sujet que *les mémoires ne sont jamais qu'à demi-sincères*⁹⁵. L'humilité apparente que l'on retrouve chez les mémorialistes, surtout dans leurs préfaces, ne reflète d'ailleurs pas toujours la substance de leurs textes. Et s'il y avait bien chez eux une volonté d'inscrire leur récit dans des événements dépassant leur simple personne, nous verrons dans notre travail qu'ils ne pouvaient généralement s'empêcher d'en revenir à parler d'eux, dans l'intention de faire leur propre apologie et de montrer qu'ils ont su s'illustrer dans les moments importants⁹⁶.

⁹⁴ ZUBER H., « Faveur et disgrâce dans les Cours de Henri III et de Henri IV » dans HEPP N. (dir.), *La cour au miroir des mémorialistes, 1530-1682*, Paris, Klincksieck, 1991, p.69-76, p.69.

⁹⁵ ZARUCCHI J.M., « L'apologie de soi par les Mémoires : l'exemple de Perrault » dans BERTAUD M. (dir.) et CUCHE F.-X. (dir.), *Le genre des mémoires, essai de définition*, Paris, Klincksieck, 1995, p.153-172, p.153-154.

⁹⁶ *Ibidem*, p.43-45.

1. Le message royal à travers les correspondances du roi

Ce chapitre est à considérer comme la pierre angulaire de notre étude. Dans notre objectif de comprendre comment le « revirement italien » s’est expliqué du haut vers le bas de la société française, il va de soi que l’explication que s’en faisait le roi lui-même nous servira de référence au moment d’aborder la diffusion du message royal à travers le royaume de France.

Pour ce faire, les correspondances de Charles VIII s’étalant du début de février 1495, date de l’arrivée du roi dans la ville de Naples, jusqu’à sa mort le 7 avril 1498, nous serviront de source principale. De la sorte, nous pourrons analyser comment le roi percevait lui-même ce retournement de situation avant d’aborder la manière dont il a présenté son retour précipité en France à ses correspondants.

Un retour en France qui a malgré tout pris du temps à se dessiner, puisqu’entre le départ de Naples le 20 mai 1495 et l’arrivée de Charles VIII en France à la fin du mois d’octobre de la même année, presque six mois s’écoulent. Parcourir l’Italie dans le sens inverse qu’à l’aller n’est pas aussi facile pour le roi et ses troupes, tant ces derniers ont à surmonter plusieurs obstacles tout au long du voyage.

Le premier est de passer par Rome, là où le roi souhaite rencontrer le pape afin de clarifier les intentions parfois floues de ce dernier. En effet, pour valider la conquête du royaume de Naples, il avait fallu obtenir l’aval de l’État pontifical, situé exactement sur la route française menant à Naples. Dans cette optique, le pape Alexandre VI avait donné sa bénédiction à Charles VIII. Il lui avait même confié le commandement des armées chrétiennes en prévision de la croisade à venir contre les Ottomans⁹⁷. Malheureusement, lors du retour, la situation a bien changé et le pape a désormais pris le parti de la coalition italienne. Cette coalition, aussi connue sous l’appellation de « ligue de Venise », est constituée autour de cette dernière, du duc de Milan, Ludovic Sforza et de Ferdinand II d’Aragon, l’autre prétendant au trône de Naples. C’est pourquoi, lors de l’arrivée des troupes françaises près de Rome, Alexandre VI en sort précipitamment, témoignage d’une rencontre qu’il voulait à tout prix éviter⁹⁸.

⁹⁷ LABANDE-MAILFERT Y., *Op.cit.*, p. 271.

⁹⁸ CLOULAS I., *Op.cit.*, p.182-183 ; P.P., n°879.

À la suite de cet épisode, Charles VIII reprend sa route et c'est cette fois à Fornoue qu'une nouvelle étape se joue. Les armées coalisées sont parvenues à coincer les Français et la bataille devient alors inéluctable. Aujourd'hui, les historiens s'accordent à dire qu'il n'y a pas vraiment eu de camp victorieux lors de cette bataille, le résultat pouvant être plutôt perçu comme une retraite stratégique du côté français⁹⁹. Pourtant, le roi de France en fait une victoire glorieuse et n'hésite pas à la relayer, en faisant un événement majeur de ses justifications¹⁰⁰.

Après s'être extirpée des griffes de la coalition, l'armée française atteint alors Asti et peut porter secours au duc Louis II d'Orléans, encerclé avec ses troupes par les hommes du duc de Milan dans la ville de Novare¹⁰¹. Des négociations sont ouvertes entre Charles VIII et Ludovic Sforza, ce qui retarde le retour du roi en France mais permet aux deux camps d'aboutir à un accord de paix, le traité de Verceil, signé le 9 octobre 1495¹⁰².

Charles VIII peut alors enfin retrouver son royaume. Il fait son entrée à Briançon deux semaines plus tard, le 23 octobre¹⁰³. De cette date jusqu'à sa mort, le roi n'a jamais cessé de croire en un retour en Italie, mais plus le temps passait, plus cette volonté s'est essoufflée¹⁰⁴. Pendant ce temps, les troupes françaises restées sur place étaient livrées à elle-même pour tenter de conserver les cités italiennes en leur possession, à l'image de Gilbert de Montpensier, nommé vice-roi de Naples lors du départ du roi et chargé de défendre les châteaux de cette même ville¹⁰⁵. Les renforts qui tardaient à se manifester ne sont pour ainsi dire jamais arrivés, ce qui provoqua la perte successive de chacune des villes que Charles VIII avait prises lors de sa fulgurante conquête de 1494¹⁰⁶.

⁹⁹ *Ibidem*, p.201-203 ; FOURNEL J.-L., *Op.cit.*, p.44-48 ; LE FUR D., *Charles VIII*, Paris, Perrin, 2006, p.363-365.

¹⁰⁰ P.P., n°885 et 886. Nous verrons dans le deuxième chapitre que les Italiens en ont fait de même à propos de Fornoue.

¹⁰¹ LABANDE-MAILFERT Y., *Op.cit.*, p.372.

¹⁰² CLOULAS I., *Op.cit.*, p.213-215.

¹⁰³ LE FUR D., *Op.cit.*, p.372.

¹⁰⁴ CHERRIER (de) C.J., *Histoire de Charles VIII, roi de France, d'après des documents diplomatiques inédits ou nouvellement publiés*, 2.vol., Paris, Librairie académique Didier et Cie, 1868, p.342.

¹⁰⁵ Il y avait deux châteaux à Naples : le *Castello Nuovo* et le *Castello del Uovo*. Face au siège mis en place par la coalition après le départ de Charles VIII, le seigneur de Montpensier finit par se retrancher dans le premier château cité.

¹⁰⁶ *Ibidem*, p.364.

Ce revirement fut donc marqué par des tentatives de rencontres, des combats, des négociations et autres événements prolongés par une communication royale qui, comme nous allons le voir maintenant, fut particulièrement travaillée par Charles VIII.

1.1 : Quand les correspondances prennent la forme d'un outil diplomatique

Il a été vu dans la typologie des sources que les correspondances, lors de leur mise en écriture, revêtaient des codes bien précis. Charles VIII, en jouait beaucoup à travers ses messages envoyés. Il n'hésitait pas à insister sur la forme en fonction de ses interlocuteurs. De la sorte, il établissait une véritable hiérarchie entre les différents destinataires de ses lettres¹⁰⁷.

Prenons le cas des seigneurs italiens. Durant la campagne napolitaine et même lors de son retour en France, le roi Charles s'est évertué à entretenir de bonnes relations avec ceux-ci. En guise d'exemple, le 10 octobre 1495, Charles VIII s'adresse à Ludovic Sforza, duc de Milan. Ce même duc de Milan qui était initialement l'allié des Français, avant de faire volte-face et de devenir l'un de leurs plus féroces opposants en compagnie des Vénitiens au sein de la coalition italienne. Pourtant, Charles VIII a continué de maintenir des échanges cordiaux, voire familiers, avec Ludovic Sforza. Nous pouvons le voir ici dès l'entame de sa lettre lorsqu'il s'adresse à lui en ces mots « mon cousin », avant de la conclure en les mêmes termes *Et à Dieu, mon cousin, qui vous ait en sa garde*¹⁰⁸. Cette expression permet de placer le duc à un rang élevé dans la hiérarchie épistolaire établie par le roi, tout en traduisant le désir de Charles VIII d'entretenir de bonnes relations avec le duc. Pour autant, cela marque aussi un rapport de subordination familiale. S'il fallait faire un arbre généalogique de ces échanges, le roi de France se placerait tout en haut du lignage, dont il serait le père bien que plus jeune que ses interlocuteurs. Ceci constitue une manière d'affirmer sa supériorité.

Cet exemple en est un parmi d'autres des subtilités que pouvaient adopter les adresses et signatures contenues dans les missives du roi. Il est évident que la façon dont il s'adressait

¹⁰⁷ Les lettres que nous allons maintenant analyser ont été réunies par Paul Pélicier. Son recueil est disponible sur la plateforme en ligne *Gallica*. Au sein de celui-ci, chaque lettre s'est vu attribuer un numéro en respectant une logique chronologique. Afin de ne pas surcharger les notes de bas de pages, nous avons donc pris le parti d'uniquement mentionner le sigle « P.P » ainsi que le numéro qui correspond à chaque lettre au moment de les référencer.

¹⁰⁸ P.P., n°933.

à un seigneur italien divergeait des formes utilisées pour communiquer avec les villes de France ou même avec le pape. Tout comme le fait que son beau-frère, le duc de Bourbon¹⁰⁹, jouissait d'un statut particulier en tant que régent de France en l'absence de Charles VIII.

Un autre exemple marquant de ces pratiques est la formule « De par le roy ». En règle générale, lorsque celle-ci apparaît dans la titulature d'une lettre royale, elle reflète une marque d'autorité pour s'adresser à des personnages de second rang. C'est notamment le cas lorsque Charles VIII écrit à ses villes ou au Parlement de Paris. Au sein de notre corpus, nous retrouvons quatre-vingt-huit fois cette mention. La lettre qu'il envoie au seigneur d'Entraigues le 26 septembre 1495 est un excellent exemple pour illustrer l'impact espéré par cette formule¹¹⁰. Le seigneur d'Entraigues, qui s'était vu confier la ville de Pise un an plus tôt, refusait de rendre la citadelle aux Florentins. Il s'agit pourtant d'un seigneur de premier plan durant la campagne italienne mais le roi, forcé de rédiger cette lettre pour lui faire ordre de restitution, n'hésite pas à utiliser la formule vue ci-dessus pour signaler son ascendant sur le seigneur d'Entraigues.

Une exception figure cependant, que l'on retrouve dans certaines lettres adressées au duc de Bourbon. Si la majorité d'entre elles reprennent la formule « Mon frère » ou « Mon très cher frère », certaines contiennent également la mention « De par le roy ». Cela peut paraître surprenant, tant Charles VIII considérait son beau-frère. Ce dernier était l'un des personnages les plus éminents du royaume et s'était vu confier les rênes de la France pendant l'absence du roi. Mais l'explication en est très simple. Ces lettres présentent en fait un caractère administratif et perdent donc toute valeur personnelle. Si elles sont envoyées au duc, elles ne sont pas pour autant lues par lui et sont souvent destinées à être lues par un secrétaire ou par un nombre plus important de lecteurs. Nous pouvons l'illustrer par la lettre du 29 mars 1495¹¹¹. Dans celle-ci, Charles VIII intervient auprès des Trois États de Provence car ils se plaignent que les commissaires du roi abusent de leur pouvoir en l'absence de celui-ci. Ce dernier écrit donc à son beau-frère, le duc de Bourbon, mais cette lettre est en fait amenée à être transmise aux institutions en charge de ce genre de plaintes.

¹⁰⁹ Pierre II de Beaujeu, duc de Bourbon (1438-1503), époux d'Anne de France, la sœur de Charles VIII. Général et homme de confiance du souverain, il lui fut confié la lieutenance générale du royaume en 1482. C'est lui qui veilla à la bonne gouvernance du royaume lors de l'épopée de Charles VIII en Italie. BIZIÈRE J.-M. et SOLÉ J., *Dictionnaire des biographies. 3. La France moderne*, Paris, Armand Colin, 1993, p.13.

¹¹⁰ P.P., n°928.

¹¹¹ *Ibidem*, n°863.

En revanche, lorsque cette formule est absente, les chances sont beaucoup plus grandes que le destinataire soit une figure importante. La formule est alors remplacée par d'autres plus affectives ou solennelles. Nous avons vu plus haut que Charles VIII qualifiait le duc de Milan de « cousin ». C'est également le cas pour le duc de Ferrare¹¹² et le marquis de Mantoue¹¹³, personnages importants dans les affaires italiennes du roi, mais aussi pour des seigneurs français, comme Pierre de Rohan¹¹⁴, connu comme étant le maréchal de Gié et proche conseiller du roi, ou l'archevêque de Rouen, Georges d'Amboise¹¹⁵. Lorsqu'il s'adresse à Maximilien d'Autriche¹¹⁶, le roi des Romains, Charles VIII enchaîne les formules de politesse, passant de « Sa sérénité » à « Mon bien aimé frère et cousin »¹¹⁷. Comme avec le duc de Milan, il établit un rapport familial, plaçant cette fois Maximilien d'Autriche comme son égal, alors que le roi des Romains devait, en théorie, être supérieur à n'importe quel roi. Il cherchait en fait à signifier que dans son royaume, c'était lui l'empereur¹¹⁸. Charles VIII n'est pas non plus avare en politesses lorsqu'il s'agit de négocier une trêve avec les Espagnols en avril 1496. Il envoie une lettre à la reine Isabelle de Castille qu'il qualifie de « Très haute et très excellente princesse »¹¹⁹. D'autres sont privés de cette marque de proximité et doivent se contenter d'un simple « Monsieur », à l'image de l'Amiral de Graville¹²⁰, pourtant l'un des principaux personnages du conseil royal. Le pape, lui, est appelé religieusement *Sanctissime Pater*¹²¹, ou en français « Très Saint Père ».

¹¹² Hercule I^{er} d'Este, duc de Ferrare et de Modène (1431-1505), régna de 1471 à sa mort. Il a longtemps cherché à rester en retrait dans le conflit italien avec Charles VIII, avant de donner ses faveurs à la coalition. CASALENA P., *Op.cit.*, p.393-394.

¹¹³ Jean-François II Gonzague, marquis de Mantoue (1466-1519), régna de 1484 à sa mort. Il fut choisi par la Ligue de Venise pour prendre la tête de son armée contre Charles VIII. *Ibidem*, p.425.

¹¹⁴ Seigneur Pierre de Rohan, dit « le maréchal de Gié » (1451-1513, homme politique et militaire français, il était l'un des proches conseillers du roi. PÉLICIER P.(éd.), *Op.cit.*, t.4, p.288.

¹¹⁵ Georges d'Amboise (1460-1510) a été cardinal et archevêque de Rouen dès 1498. Proche conseiller de Louis II, duc d'Orléans, qu'il accompagna en Italie durant la campagne de 1494-1495, il en devint ensuite son principal ministre lorsque le duc d'Orléans devint roi de France, sous le nom de Louis XII. DUMONT J. et FAGNART L., *Georges Ier d'Amboise, 1460-1510. Une figure plurielle de la Renaissance*, Rennes, PUR, 2013 (Coll. Histoire), p.9-14.

¹¹⁶ Maximilien I^{er}, aussi connu sous le nom de Maximilien d'Autriche (1459-1519) a été roi des Romains et du Saint-Empire Germanique de 1486 à 1509, avant d'obtenir le titre d'Empereur et ce jusqu'à sa mort en 1519. RAPP F., *Maximilien d'Autriche : souverain du Saint-Empire romain germanique, bâtisseur de la maison d'Autriche (1459-1519)*, Paris, Tallandier, 2007, p.5-8 ; voir aussi WIESFLECKER H., *Kaiser Maximilian I. : das Reich, Österreich und Europa an der Wende zur Neuzeit*, München, Oldenbourg, 1986.

¹¹⁷ P.P., n°918 : en italien dans le texte.

¹¹⁸ *Rex superiorem in temporalibus non recognoscat* (« Le roi [de France] ne reconnaît aucun supérieur au temporel »). KRYNEN J., *L'empire du roi. Idées et croyances politiques en France XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Gallimard, 1993, p.352.

¹¹⁹ *Ibidem*, n°980.

¹²⁰ Nous le présenterons plus tard dans ce chapitre.

¹²¹ P.P., n°871.

Il convient de relever un autre point intéressant, cette fois dans la façon dont le roi se mettait en scène dans ses écrits, et ce à travers la personne grammaticale qu'il utilisait. Il saute aux yeux que l'usage de la première personne du singulier ou du pluriel variait en fonction de ses interlocuteurs. Le « Nous » était prioritairement utilisé lorsque le roi s'adressait à ses villes ou à des institutions de second rang comme le Parlement de Paris ou la Chambre des comptes. Il en est de même pour les cités italiennes avec qui il entretenait des relations comme Sienne - dont il s'adressait à la seigneurie - ou Florence.

En revanche, lorsqu'il s'adressait à des personnalités plus importantes à ses yeux - comme les seigneurs italiens dans le cadre de son entreprise sicilienne - il préférait s'exprimer en « Je ». Cet usage, s'il n'a pas la même force d'accroche que les formules de familiarité vues plus haut, souligne cependant une relation de proximité et de considération¹²², à l'image d'Imbert de Batarnay, seigneur en charge du dauphin et conseiller du roi, à qui ce dernier s'adressait pourtant par un simple « Monsieur », dénué de familiarité. Pierre Briçonnet, conseiller, général des finances du Languedoc et frère de Guillaume Briçonnet, Cardinal de Saint-Malo¹²³, n'est même pas nommé. Il est considéré comme « Notre aimé et fidèle »¹²⁴, ce qui signifie une infériorité. L'ami est un égal, l'aimé ne l'est pas et le fait d'insister sur sa fidélité marque à nouveau son rang par rapport au roi. Le même procédé était utilisé lorsque Charles VIII s'adressait aux villes, notamment à celle de Lyon, mais aussi à celle de Novare, en Italie, dont il qualifie les habitants de « Très chers et grands amis »¹²⁵. Ce dernier cas, aussi exempté de l'adresse « De par le roy » s'explique par le fait qu'il s'agissait d'une promesse de secours et non d'un ordre devant être marqué par l'autorité royale.

Nous pouvons aussi relever que la taille des correspondances du roi Charles est variée, allant d'une demi page à six pages. Les plus longues étaient en général adressées à des personnes importantes comme le pape, le roi des Romains, les anciennes ligues de Haute-Allemagne, ou encore pour demander de l'argent. Les plus courtes étaient des ordres qui, l'espérait-il, seraient exécutés rapidement comme par exemple envoyer de

¹²² DUMONT J. et MARCHANDISSE A., *Op.cit.*, p.67.

¹²³ Nous le présenterons plus tard dans ce chapitre.

¹²⁴ P.P., n°899.

¹²⁵ P.P., n°914.

l'argent en Italie ou réclamer que des troupes soient incessamment envoyées au secours de l'un ou l'autre allié en détresse¹²⁶.

Si la façon de s'adresser à ses destinataires est révélatrice de la démarche diplomatique du roi, il est aussi intéressant de s'arrêter sur les signatures. Généralement, le lieu et la date de rédaction figurent bien en fin de lettre. Mais Charles VIII ne se limitait pas toujours à cela et n'hésitait pas à recommander plusieurs de ses destinataires à Dieu en guise de conclusion.

Le choix de ces derniers peut de nouveau être mis en corrélation avec l'importance que le roi donnait à la personne à qui il s'adressait. En effet, les destinataires que Charles VIII recommandait à Dieu étaient des personnalités éminentes et nécessaires à la politique de celui-ci, telles que le duc de Bourbon ou les seigneurs italiens. La formule complète utilisée était alors « Et à Dieu, qui vous ait en sa garde », comme lorsque le roi pria le duc de Ferrare de venir prendre part aux négociations de la paix de Verceil¹²⁷, avec le duc de Milan et les Vénitiens en septembre 1495¹²⁸.

Cette formule s'applique aussi aux villes italiennes, comme Florence ou Novare. Ceci s'explique probablement par le besoin d'entretenir de bonnes relations avec celles-ci dans la perspective d'un prochain retour à Naples. Nous pouvons le voir notamment dans cette lettre donnée le 24 juin 1495 aux Florentins, alors que Charles VIII et ses hommes étaient forcés de revenir vers la France. Le roi leur demandait de suspendre leur hostilité à l'égard d'une autre ville italienne, Pise, avant de conclure en ces termes *A ceste cause, nous vous prions très cordialement et si affectueusement que faire povons que, de vostre part [les Florentins] veuillez tousjours demourer noz bons amys, ainsi que jusques icy avez fait et démontré. Et, en ce faisant, soyez seurs que nous serons tousjours de plus en plus enclins et affectionnez au bien et augmentation de vous et de vostre seigneurie et chose publique, en manière que*

¹²⁶ Ce fut notamment le cas du duc d'Orléans, Louis II, stationné dans la ville d'Asti et menacé par le duc de Milan, Ludovic le More.

¹²⁷ La paix de Verceil a été signée le 9 octobre 1495. Tandis que les Espagnols et les Allemands, à travers Maximilien, le roi des Romains, se montraient de moins en moins belliqueux à l'intention des Français, Venise décida de ne pas participer à cette paix. Le traité de paix fut finalement officialisé entre Charles VIII et le duc de Milan, dans lequel plusieurs services et promesses furent établis. Parmi ceux-ci, le duc de Milan s'engageait à protéger le royaume de Naples, mais il ne s'exécuta guère et le roi de France dut s'employer plusieurs fois à le lui rappeler. LABANDE-MAILFERT Y., *Op.cit.*, p.386-389.

¹²⁸ P.P., n°927.

*chascun cognoistra que nous l'avons aymée et aymons singullierement et autant ou plus que potence d'Ytalie. Très chers et grans amys, Nostre Seigneur vous ait en sa garde*¹²⁹.

L'injonction faite ici était volontairement enrobée de bonnes intentions du roi vis-à-vis des Florentins. Bien que les villes italiennes fussent considérées comme subalternes, il s'adressait à elles de manière bienveillante, marquant moins ses propos du sceau de l'autorité qu'avec les villes françaises. Ces dernières ne bénéficiaient d'ailleurs pas de la recommandation à Dieu, tout comme le Parlement de Paris ou d'autres personnages français moins importants. Ceci est justement dû à cette même autorité royale, sans doute plus ancrée dans les relations de Charles VIII avec les villes de son royaume qu'avec les villes italiennes.

Cependant, même s'il se montrait parfois plus expéditif avec les villes françaises ou lorsqu'il s'adressait au Parlement de Paris, Charles VIII n'oubliait jamais de leur témoigner de la sympathie en toute fin de lettre. En effet, après sa propre signature et celle du secrétaire, une pensée amicale était toujours rédigée à l'intention de son ou ses destinataires, veillant bien à n'oublier personne, comme lorsque le roi témoignait de sa victoire à Fornoue aux habitants de Lyon le 15 juillet 1495 : *A noz très chers et bien amez les conseillers, bourgeois, manans et habitans de nostre bonne ville et cité de Lyon*¹³⁰.

Et enfin, pour en terminer avec la présentation de la forme diplomatique que revêtent les correspondances de Charles VIII, nous ne pouvons nous abstenir d'aborder un point qui apparaît dans chacune de celles-ci, à savoir la signature des secrétaires du roi.

La fonction de secrétaire assurait une grande proximité avec le roi. Ils pouvaient de plus, par leur exceptionnelle implication dans l'appareil monarchique et par leur proximité physique, tant orale qu'écrite, influencer éventuellement par leur expertise des dossiers en cours de débat¹³¹. Tout ceci corrobore l'analyse des lettres envoyées par Charles VIII lors de son séjour en Italie, analyse qui démontre qu'une quantité élevée de lettres étaient signées par un nombre tout aussi impressionnant de secrétaires.

Celui qui a le plus retenu notre attention est Florimont Robertet. Il était en même temps secrétaire des finances et maître des monnaies durant la campagne. Il a aussi été secrétaire

¹²⁹ P.P., n°881

¹³⁰ *Ibidem*, n°886.

¹³¹ MICHON C. (dir.), *Op.cit.*, p.84-85.

de la chambre par la suite, et a tout un temps fait partie du conseil de Charles VIII¹³². À lui seul, il a signé septante lettres royales entre février 1495 et la mort du roi en avril 1498, ce qui correspond à peu près à un tiers de notre corpus. Une lettre datée du 31 juillet 1495 à destination du Parlement de Paris témoigne de la reconnaissance que le roi consacrait à son secrétaire. Cette lettre n'a pas été rédigée par Robertet mais on y apprend que l'oncle de ce dernier avait été pourvu d'une commanderie à Bailleul, située dans le Nord de la France¹³³, [...] *pour aucunement recompenser ledit monsieur Florimond Robertet des bons et grans services qu'il nous fait chacun jour prés et à l'entour de notre personne en nos plus grans et principaulx affaires*¹³⁴.

En dehors de Florimond Robertet, ce ne sont pas moins de vingt-six secrétaires différents qui se sont partagé les signatures des deux cent vingt-trois lettres de notre corpus. Certains n'apparaissent qu'une seule fois, tandis que d'autres revenaient plus souvent, à l'image de Jean Dubois de Fontaine, l'un des secrétaires les plus employés par le roi entre 1485 et la fin de son règne¹³⁵, qui apparaît trente-cinq fois dans notre corpus. Pour l'anecdote, il ne faut pas le confondre avec un autre secrétaire nommé Jean Dubois. Pour se distinguer, le premier signait avec un « y » alors que le second signait – nous en avons dix-neuf occurrences – avec un « i »¹³⁶.

Nous pouvons voir aussi qu'en plusieurs occasions la signature du roi Charles apparaît seule. Dans douze lettres pour être précis. Il est probable que certains cas résultent d'un défaut de conservation, mais d'autres semblent nous livrer certaines explications. Après analyse, il en ressort que la moitié d'entre elles était destinée à des femmes de haut rang, telles que la reine Isabelle de Castille¹³⁷, ou sa demi-sœur, la comtesse de Roussillon¹³⁸. Ce sont d'ailleurs les seules lettres de notre corpus adressées à des femmes. Il en ressort aussi que neuf de ces lettres ont un contenu particulièrement personnel. Il semble dès lors,

¹³² HARSGOR M., *Op.cit.*, vol.3, p.2102.

¹³³ La seigneurie de Bailleul était à l'époque un territoire du comté de Flandre, le comte Guy de Dampierre l'ayant rachetée en 1287. La ville ne fut annexée par la France qu'en 1676. VANDERKINDERE L., *La formation territoriale des principautés belges au Moyen Age*, t.1, Bruxelles, Lamertin, 1981, p.250.

¹³⁴ P.P., n°894.

¹³⁵ *Ibidem*, p.15.

¹³⁶ *Ibidem*, p.16.

¹³⁷ Isabelle I^{ère} (1451-1504), dite la Catholique en raison du titre octroyé par le pape Alexandre VI, reine de Castille et épouse du roi Ferdinand II d'Aragon et de Sicile. BÉRANGER J. (dir.), *Dictionnaire des biographies. 4. Le Monde moderne*, Paris, Armand Colin, 1995, p.116.

¹³⁸ Des explications sur celle-ci seront données plus tard dans ce chapitre.

contrairement au reste de notre corpus, qu'elles étaient destinées à rester secrètes et à n'être lues que par leur seule destinataire, comme lorsque Charles VIII s'adressait à la duchesse de Savoie en mars 1496. Il lui demandait de l'aide à la suite du danger que représentait une attaque de la ville d'Asti par le duc de Milan, et se permettait surtout de tenir des propos qu'il n'aurait pas souhaité voir arriver ailleurs que dans les mains de la duchesse, notamment lorsqu'il prédisait le *dommage, honte et vitupere audict duc de Milan*¹³⁹. Cette lettre est d'ailleurs l'un des rares cas que nous possédons où le roi s'est laissé emporter par ses émotions de manière épistolaire.

En conclusion de cette partie introductive aux correspondances de Charles VIII, nous pouvons affirmer que pour analyser le message royal à travers les relations diplomatiques du roi avec les autres acteurs de la campagne italienne, la forme que prenaient celles-ci apporte son lot d'informations. Si l'échelle de valeur des personnages auxquels Charles VIII s'adressait découle forcément des codes hiérarchiques de l'époque, il apparaît très vite que le roi consacrait plus d'énergie à justifier ses revendications et ambitions auprès de certains plutôt que d'autres. Ceci nous sera nécessaire dans les parties à venir, lorsqu'il s'agira de comprendre comment le roi s'expliquait le revirement italien, mais aussi comment il l'expliquait à ses correspondants, qu'ils fussent parmi ses proches ou sur la scène internationale.

1.2 : La dimension temporelle dans les relations par correspondances

Si la forme que pouvaient revêtir ces lettres ainsi que le contenu des rapports qu'elles offraient sont importants pour notre étude, des éléments extérieurs nous permettent d'en apprendre plus sur les échanges de ce temps. En effet, il serait imprudent d'imaginer qu'une fois rédigées, ces correspondances parvenaient aussitôt à leurs destinataires. Si nous pouvons aujourd'hui les analyser à la lumière des événements qui se sont produits après leur transmission, ce n'était certainement pas le cas du roi au moment de dicter ses messages.

Entre l'instant où le roi dépêchait ses messagers vers leurs destinataires et le moment où ces derniers recevaient leur courrier en main propre, le temps nécessaire nous paraîtrait aujourd'hui interminable. Cependant, à l'époque, les seuls moyens de véhiculer une

¹³⁹ P.P., n°976.

information étaient le transport par bateau ou à cheval¹⁴⁰. Concernant la campagne italienne, surtout lorsque Charles VIII et ses troupes se trouvaient dans le Nord de l'Italie, ce sont les messagers à cheval qui étaient privilégiés. Déjà sous le règne de Louis XI¹⁴¹, un service de relais de poste avait été fondé. Il s'agissait d'une poste d'État, aussi connue sous le nom de « poste aux chevaux ». Si elle n'était utilisée que par les plus riches, le prédécesseur de Charles VIII l'avait surtout mise au point afin d'obtenir des informations provenant des quatre coins du territoire français, et ce de la manière la plus rapide possible¹⁴².

Cette même poste trouva un autre usage aux yeux de Charles VIII durant son périple en Italie. Cette fois, il ne s'agissait plus d'obtenir des informations mais bien de les diffuser jusqu'en France, notamment vers Moulins, là où résidait le lieutenant général du royaume et régent de France en l'absence du roi, Pierre de Bourbon, principal destinataire des correspondances que nous étudions. À ce propos, le reste de la cour s'était aussi déplacé à Moulins et ne résidait plus à Paris¹⁴³.

Dans une lettre que le roi Charles a justement envoyée au duc de Bourbon, nous retrouvons des éléments permettant d'estimer le temps que cela pouvait prendre pour envoyer un courrier et en recevoir la réponse. Le 12 février 1495, Charles VIII est à Veroli, ville italienne située légèrement au-dessus de Naples. Il écrit à son beau-frère pour lui faire savoir qu'il avait bien reçu sa réponse à une lettre précédemment envoyée : *Mon frere, des hyer au matin vous ay fait sçavoir la prise de Mont Saint Jehan et la façon comment elle fut prinse d'assault ; et au soir receuz vos lettres qui faisoient seulement mention qu'avez receu les articles de l'appointement fait avec nostre Saint Père, et comme l'avez fait publier par mon royaume*¹⁴⁴.

Les articles de la rencontre du roi avec le pape avaient été envoyés de Rome au duc de Bourbon dans une lettre datée du 19 janvier 1495¹⁴⁵. Il a donc fallu pratiquement un mois

¹⁴⁰ RENOUARD Y., « Information et transmission des nouvelles », dans SAMARAN C. (dir.), *L'histoire et ses méthodes*, Paris, Gallimard (Encyclopédie de la Pléiade, 11), 1961, p.105.

¹⁴¹ Louis XI (1423-1483), roi de France de 1461 à sa mort, père et prédécesseur de Charles VIII. BERNARD Y. (dir.), *Dictionnaire des biographies. 2. Le Moyen Âge*, Paris, Armand Colin, 1993, p.213.

¹⁴² RENOUARD Y., *Op.cit.*, p.110.

¹⁴³ SEGUIN J.-P., *Op.cit.*, p.326.

¹⁴⁴ P.P., n°853.

¹⁴⁵ Charles VIII avait besoin du soutien pontifical pour donner plus de légitimité à sa conquête de Naples, qui officiellement, n'était qu'une étape sur chemin de Jérusalem, là où le roi devait prendre la tête d'une nouvelle croisade. Cette alliance entre le roi de France et le pape Alexandre VI présente les allures d'un accord forcé. Lors de l'entretien des deux protagonistes à Rome au début du mois de janvier 1495, l'un des articles qui en

pour que cette lettre fasse les 1100 kilomètres séparant Rome et Moulins, en plein centre de la France, avant de refaire 1200 kilomètres dans l'autre sens pour parvenir à Veroli. Ceci correspond aux indications générales données par les auteurs de manuels de commerce dans les tableaux qu'ils établissaient à propos de la durée moyenne des déplacements des courriers d'un lieu à un autre. Par exemple, dans le tableau réalisé par un certain Giovanni di Antonio da Uzzano, il fallait quinze jours pour parcourir les 1200 kilomètres allant de Florence à Paris, les coursiers étant capables de couvrir jusqu'à 80 kilomètres par jour¹⁴⁶. Ces chiffres valaient déjà pour les siècles précédents, le principal changement apporté par la fin du XV^e siècle ne s'appliquant pas à la vitesse mais bien à l'imposition d'un rythme plus soutenu et surtout plus régulier dans la durée¹⁴⁷.

Dans une autre lettre reçue cette fois par le roi, nous retrouvons des détails intéressants sur la façon dont ces courriers - très réguliers durant la campagne italienne - étaient souvent arrêtés et mis en péril durant leur trajet. Ces actes hostiles ont surtout eu lieu durant les mois de juin et juillet 1495, alors que Charles VIII se trouvait sur une route du retour en France rendue difficile par des combats nécessaires pour se tirer des griffes de la coalition italienne. La lettre en question est datée du 15 juillet 1495, à Asti. Un correspondant anonyme y écrit : *Depuis que le seigneur Ludovic eust clos et empeschie le passage de la poste, je vous ay escript par deux fois, c'est assavoir de Senne et de Pize par des courriers qui alloient a Nast et Lyon, ne scay si vous avez receu les lettres. Au paravant vous avoie escript de Cypriano et Aiguependant. Mais le seigneur Ludovic a retenu toutes les postes. Et pour ce que maintenant la poste peut aller seurement en France par ceste course de poste, vous ay bien voulu escrire ces presentes [...]*¹⁴⁸. L'un des principaux instigateurs de ces interceptions était donc le seigneur Ludovic, duc de Milan, ancien allié et artisan majeur de l'opposition italienne face au roi.

Cette difficulté de se renseigner de manière rapide et fiable menait parfois à des informations erronées. Le 12 février, Charles VIII écrit à son beau-frère que le roi de Naples,

est ressorti fut que le pape confiait Djem, frère du sultan Bajazet II, à Charles VIII, ce qui dissuaderait le « Turc » de venir en Italie tout en réduisant la possibilité que le pape se présente lui-même comme chef de la croisade à venir. LE FUR D., *Op.cit.*, p.360-361.

¹⁴⁶ RENOUARD Y., *Op.cit.*, p.113.

¹⁴⁷ MOEGLIN J.-M. (dir.) et PÉQUIGNOT S., *Diplomatie et « relations internationales » au Moyen Âge*, Paris, PUF, 2017, p.638-639.

¹⁴⁸ S.n., 15 juillet 1495, « lettres nouvelles. Datees du XV^e iour de Juillet. escriptes a Ast. » conservée aux archives de Nantes : 4 ff. n . ch. , Nantes, 40988 (26).

Alphonse II¹⁴⁹, a fui la ville depuis quinze jours et que *l'on dit qu'il s'en est allé par mer avecques une grande somme de ducatz ou en Espagne ou en l'isle de Secille ; mais encore n'en y a point de certaineté où il est*¹⁵⁰. En plus de ne pas savoir où avait bien pu fuir son rival, Charles VIII se trompait. Alphonse II avait bien fui, mais le 23 janvier, soit une semaine plus tôt que les informations dont disposait le roi. Si cette erreur d'appréciation est restée sans conséquences, cela laisse songeur quant aux pertes de temps et mauvaises décisions que pouvaient provoquer ces informations à retardement. Nous avons ici la démonstration que la réception de missives était rendue difficile par plusieurs facteurs qui étaient liés au temps.

Le rapport au temps n'était donc pas le même qu'aujourd'hui. L'urgence poussait parfois le roi à écrire de courtes lettres contenant des ordres destinés à être exécutés rapidement (comme réclamer de l'argent aux villes françaises¹⁵¹, ou envoyer des aides militaires pour porter secours à un seigneur français en difficulté en Italie¹⁵²). En revanche, Charles VIII prenait le temps qu'il estimait nécessaire au moment de rédiger des courriers de nature plus diplomatique, comme il l'explique dans la lettre vue ci-dessus, datée du 12 février 1495 : *Mon frere, j'ay fait retarder jusques icy le partement de la poste pour ce que je vous vouloye bien escrire et advertir de mon entrée en ceste ville de Saint Germain, laquelle est la premiere ville de mon royaume de Napples [...]*¹⁵³. L'idée était alors de ne pas envoyer de lettres sans s'assurer que leur contenu ne fût complet, de manière à éviter de devoir en renvoyer d'autres sur le même sujet, le temps de réception étant, comme nous l'avons vu, relativement long.

Ceci nous amène, pour clôturer cette partie sur la dimension temporelle des correspondances de l'époque, à analyser la régularité avec laquelle ces lettres étaient données par le roi. Au début de notre corpus, une fois que le roi est installé en la ville de Naples, une lettre à propos des affaires d'Italie est écrite en moyenne tous les deux jours, et ce jusqu'en mai 1495. À partir de ce mois de mai, les préparatifs de départs vers la France sont terminés

¹⁴⁹ Alphonse II (1448-1495), a succédé à son père, Ferdinand I^{er} d'Aragon, sur le trône de Naples en 1494. Il abdiqua rapidement en faveur de son fils, Ferdinand II, tant il était haï par ses sujets napolitains. CASALENA P., *Op.cit.*, p.205.

¹⁵⁰ P.P., n°853.

¹⁵¹ Voir par exemple les lettres n°989, 996 et 1006.

¹⁵² Voir par exemple les lettres n°872, 902 et 945.

¹⁵³ P.P., n°853.

et le roi prend la route avec ses troupes. Les longs déplacements ainsi que les embûches rencontrées en chemin expliquent alors facilement pourquoi les lettres royales sont envoyées moins régulièrement, tombant en moyenne à une lettre tous les dix jours. Cependant, l'idée de revenir au plus vite à Naples y demeure encore très présente, et ce même encore un an après son retour en France, d'où il écrit principalement des villes de Lyon et d'Amboise, avec une régularité retrouvée.

Petit à petit, le souhait de revenir dans le royaume de Naples et les plans d'un retour en Italie se font pourtant moins présentes au sein des correspondances du roi. Durant l'année 1497, elles finissent même par disparaître progressivement, perdues parmi les quelques correspondances que le roi daigne encore entretenir, la plupart du temps pour régler des affaires locales de faible importance pour notre étude. Philippe de Commines¹⁵⁴, dans ses mémoires, semble donner une explication à cet affaiblissement du rythme épistolaire de Charles VIII : *Depuis le commencement de 1496 jusqu'en l'an 1498, le roy ne fit autre chose en Italie [...] et me trouva tout ce temps avec luy. Il alloit de Lyon à Moulins, et de Moulins à Tours, et partout faisoit des tournois et des joutes, et ne pensoit à autres choses*¹⁵⁵.

Il est vrai que Charles VIII, lors de son arrivée en France, s'est abandonné à la joie tant attendue des retrouvailles, lui et ses hommes allant à la rencontre des habitants des villes françaises afin d'y conter le récit de leur fameux « voyage » à un public insatiable¹⁵⁶. En effet, le roi a voulu que son retour se déroulât sous le thème de la gloire. Dès lors furent organisées des festivités de toutes sortes, les tournois et les joutes de la journée laissant place à de formidables banquets et autres grands spectacles en soirée¹⁵⁷.

Néanmoins, ce n'est pas parce que les correspondances du roi à propos des affaires de Naples se faisaient beaucoup plus rares que Charles VIII n'en parlait plus pour autant. Depuis la fin de l'année 1495, le roi était rentré en France et les réunions au sujet de sa volonté de reprendre ce qu'il avait dû laisser en Italie étaient dès lors beaucoup plus faciles à organiser en sa présence, et donc de manière orale. Malheureusement, le roi et ses

¹⁵⁴ Philippe, seigneur de Commines (1447-1511), il était l'un des conseillers les plus écoutés de Louis XI, mais à l'accession de Charles VIII au pouvoir, il fit le mauvais choix en misant sur la fortune à venir de Louis XII. Il fut alors destitué de ses charges jusqu'à ce que Charles VIII, qui n'était plus sous tutelle de sa sœur, Anne de Beaujeu, l'appela auprès de lui. BIZIÈRE J.-M. et SOLÉ J., *Op.cit.*, 1993, p.73.

¹⁵⁵ DUFOURNET J. (éd.), *Mémoires de Philippe de Commines sur Charles VIII et l'Italie*, t.8, Paris, Flammarion, 2002, p.407.

¹⁵⁶ LABANDE-MAILFERT Y., *Op.cit.*, p.401.

¹⁵⁷ *Ibidem*, p.403.

conseillers se sont perdus en discussions - nous verrons plus tard que l'opinion de l'entourage du roi était très partagée quant à une potentielle reconquête de Naples - et un temps précieux s'est écoulé. Si bien qu'aucun préparatif concret n'a pu être conçu tandis que les places encore occupées en Italie tombaient une à une dans l'escarcelle coalisée. Au début de l'année 1497, il ne restait désormais plus rien à Charles VIII de sa conquête fulgurante de la fin de l'an 1494. Sa joie, son manque de réaction et l'oubli dans lequel il laissa les hommes restés combattre en Italie lors de son retour en France lui avaient finalement fait perdre tout le bénéfice de sa première campagne¹⁵⁸.

1.3 : Charles VIII face au revirement italien : perceptions et réactions

Tout au long de son retour d'Italie, et même par après, Charles VIII n'a jamais cessé de clamer qu'il était bel et bien le roi légitime du royaume de Naples. Il avait pris la cité de Naples lors de son entrée en février 1495, mais c'est pourtant bien elle qui l'avait conquis. Pour rien au monde il n'aurait accepté de l'abandonner définitivement.

La façon dont il l'explique un an plus tard alors qu'il est déjà rentré en France en est une excellente démonstration. À Federica de Montefeltre, l'épouse de Jean de la Rovere, préfet de Rome attaché à la cause française, il fait part de sa volonté de récupérer un royaume de Naples auquel, c'est bien simple, il tient autant qu'à celui de France. De prime abord, cela peut surprendre, mais il ne faut pas perdre de vue que Naples était perçue par Charles VIII comme un héritage familial. Le fait que ce soit une possession considérée comme privée occupait dès lors une place très importante dans l'esprit du roi, tandis que le royaume de France était plus perçu comme une dignité qu'une possession¹⁵⁹. Dès lors, dans son cœur, ces deux royaumes avaient une valeur égale au sein d'un héritage paternel duquel il disait *pour l'honneur de la maison dont il estoit, je ne le voulois laisser desherité*¹⁶⁰. En effet, la couronne de Naples lui revenait par son père et prédécesseur, le roi Louis XI, qui en reçut les droits à la mort de Charles du Maine, neveu et successeur du roi René d'Anjou qui lui-même l'avait hérité de la reine Jeanne de Naples, morte sans héritier de sang¹⁶¹. Cependant, à la mort de Jeanne de Naples, Alphonse V d'Aragon avait aussi revendiqué son droit à cet

¹⁵⁸ CHERRIER (de) C.J., *Op.cit.*, p.364

¹⁵⁹ KRYNEN J., *Op.cit.*, p.128.

¹⁶⁰ P.P., n°984.

¹⁶¹ LABANDE-MAILFERT Y., *Op.cit.*, p.169-176.

héritage et s'en était emparé, conservant le royaume de Naples au sein de sa famille jusqu'à l'arrivée de Charles VIII¹⁶².

Sa propre conception des événements l'auto-légitimait d'autant plus qu'il se considérait comme le libérateur des cités italiennes¹⁶³. Lorsque Charles VIII est descendu en Italie, il a reçu des témoignages d'affection de toutes parts. Sur la route de Naples, à chaque fois qu'il traversait une ville italienne, il était acclamé, que cela soit à Lucques, Pise ou Sienne¹⁶⁴.

Après la prise de plusieurs cités dans le courant du mois de mars 1495, Charles VIII écrit à son beau-frère, le duc de Bourbon, au sujet de la ville de Tarente, à propos de laquelle il dit : *Lequel royaume j'ay trouvé en si grant desordre et les gentils hommes et subjectz tant oppressez que plus n'en pouvoyent. Pour leur donner à congnoistre le bon vouloir et affection que j'ay envers eulx, je leur ay par deliberation du conseil osté ung tas de charges et exactions extraordinaires jusques à la somme de deux cens soixante mille ducatz par an, dont ilz ont esté fort contents*¹⁶⁵.

Le roi Charles se considérait comme un véritable sauveur, son discours se rapprochant régulièrement de considérations messianiques¹⁶⁶. Lors de son retour, son passage dans certaines villes qu'il avait déjà traversées à l'aller ne faisait que confirmer ses impressions, à l'image de la ville de Sienne, dans laquelle la foule s'amassait dans les rue pour crier *Vive la France, par terre et par mer ! Vive le Roi !* Cependant, les événements ont démontré par après que ces manifestations d'affection étaient parfois feintes. Pour reprendre l'exemple de Sienne, ses habitants étaient déchirés entre les factions en faveur du roi et celles partisans de la coalition italienne, que la ville finit d'ailleurs par rejoindre¹⁶⁷. En fait, ces cris qui rythmaient les entrées urbaines de Charles VIII en Italie s'inscrivaient dans un processus de propagande. Régulièrement, aux *Vive le Roi !* s'ajoutaient des références antiques de manière à associer le roi aux illustres empereurs romains. Il s'agissait donc de mettre la personne royale en valeur et de participer à la solidification d'une idéologie cohérente de la

¹⁶² *Idem.*

¹⁶³ DUMONT J., *Op.cit.*, p.84.

¹⁶⁴ *Ibidem*, p.379-380.

¹⁶⁵ P.P., n°861.

¹⁶⁶ KRAUSS S., « Le roi de France Charles VIII et les espérances messianiques » dans *Revue des études juives*, 10, 1906, p.87.

¹⁶⁷ CHERRIER (de) C.J., *Op.cit.*, p.192.

présence française en Italie, pour parvenir à façonner une *Franco-Italia*¹⁶⁸. À propos de cette dernière notion, nous y reviendrons dans le deuxième chapitre.

Encouragé par cet amour supposé des cités italiennes à son rencontre, Charles VIII agissait dans ses lettres comme s'il n'avait jamais dû quitter Naples à la hâte. Dès lors, il était fréquent qu'au moment de s'introduire, le roi se présentait comme tel : « Charles, par la grâce de Dieu, roy de France, de Sicile et de Jérusalem »¹⁶⁹. Finalement, même retourné loin de son royaume si récemment conquis, Charles VIII considérait qu'il en restait le roi. Quant à la mention de Jérusalem, elle lui servait surtout à continuer de convaincre que l'entreprise napolitaine n'était qu'une étape de réunification au profit d'un projet bien plus grand, celui d'une croisade chrétienne face à la menace ottomane¹⁷⁰.

À l'inverse, il n'hésitait pas non plus à délégitimer la présence aragonaise, tant celle du roi Alphonse II que celle de Ferdinand II en tant que souverains de Naples. Le 28 mars 1495, dans la même lettre que celle où il déclare être le libérateur des cités italiennes, il rappelle aussi au duc de Bourbon que le royaume de Naples est son héritage et qu'avant même de partir à sa conquête, il a sondé les princes locaux à ce sujet : *J'avoie fait consulter mon droit et querelle et que j'avoie trouvé par l'opinion de tous les sages princes et chevalliers de cedit royaume que à tort et contre raison il avoi testé usurpé sur mes predecesseurs [...]*¹⁷¹.

À travers cette mobilisation de différents thèmes propres à la littérature politique, Charles VIII se convainquait donc du bien-fondé de sa présence en Italie, et nous pouvons voir plus loin, en Orient. Durant l'expédition de Naples, le roi a en fait mis au point un véritable imaginaire politique, se basant sur une idéologie le légitimant plus que tout autre comme étant celui qui remettrait de l'ordre au sein de son nouveau royaume¹⁷².

Mais dans ce cas, pourquoi Charles VIII a-t-il entamé les préparatifs de son retour en France alors que les portes de la cité de Naples venaient de s'ouvrir à lui ? N'écrivait-il pas au duc de Bourbon, juste après son entrée définitive à Naples au mois de mars, à quel point

¹⁶⁸ DUMONT J., « Expressions verbales de la présence française en Italie entre XV^e et XVI^e siècles » dans HABLOT L. (dir.) et VISSIÈRE L. (dir.), *Les paysages sonores : du Moyen Âge à la Renaissance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p.143-156, p.147-148.

¹⁶⁹ Exemple de lettre : P.P., n°883.

¹⁷⁰ Nous en parlons dans l'introduction et dans la mise en contexte ; CLOULAS I., *Op.cit.*, p.24.

¹⁷¹ P.P., n°861.

¹⁷² DUMONT J. et MARCHANDISSE A., *Op.cit.*, p.86.

il était ébahi par la beauté et la richesse de sa nouvelle cité : *Vous ne pourriez croire les beaulx jardins que j'ay en ceste ville, car sur ma foy il semble qu'il n'y faille que Adam et Eve pour en faire un paradis terrestre, tant ilz sont beaulx et pleins de toutes bonnes et singulieres choses [...] aussi j'ay trouvé en ce pays des meilleurs peintres [...] Les planchers de Beauce, de Lyon et d'autres lieux de France ne sont riens approuchans de beaulté et richesse ceulx d'icy*¹⁷³.

Il semblerait pourtant qu'un départ rapide d'Italie était déjà prévu avant même que le royaume ne soit conquis. La pensée de Charles VIII était encore occupée par la croisade à mener vers Jérusalem et il n'était pas réalisable que le roi se lança à l'attaque des Ottomans sans repasser par la France¹⁷⁴. Ceci se confirme lorsque dans le courant du mois d'avril, moins d'un mois après son arrivée, il remerciait son beau-frère de *la peine que toujours prenés pour mes affaires pardelà*, avant de lui affirmer qu'il espérait *partir d'icy dedans sept ou huit jours pour estre pardelà le plus tost que je pourray*¹⁷⁵. Le cœur du pouvoir de Charles VIII se trouvait en France et il ne pouvait dès lors faire sans y repasser, d'autant plus que le pouvoir était encore très personnalisé à l'époque, forçant les princes à se montrer à leur population, « comme un bon jardinier fait son jardin »¹⁷⁶.

Cependant, et c'est ce qui nous amène à parler de revirement italien dans notre étude, une autre bonne raison de quitter l'Italie faisait son apparition au même moment à travers l'officialisation d'une coalition à l'encontre du roi de France. Celle-ci fut conclue et signée le 1^{er} avril 1495. On y retrouvait la ville de Venise, mais aussi Ludovic Sforza, duc de Milan, ainsi que le pape, Alexandre VI, le roi des Romains, Maximilien Ier et le roi d'Espagne, Ferdinand d'Aragon, tous unis *pour la sauvegarde de la paix et de la tranquillité de l'Italie, pour le salut de la chrétienté, [...] pour la défense et la conservation des États italiens contre les puissances qui occupaient alors un État en Italie [...]*. Charles VIII se voyait là clairement désigné, et ce sans équivoque¹⁷⁷.

Le roi en a bien sûr été très contrarié. Mais cette nouvelle menace ne l'empêcha pourtant pas de continuer à profiter des beautés et plaisirs de sa ville de Naples. Cependant,

¹⁷³ P.P., n°871.

¹⁷⁴ LABANDE-MAILFERT Y., *Op.cit.*, p.303.

¹⁷⁵ P.P., n°864.

¹⁷⁶ Cette expression provient du livre « Le rosier des guerres » écrit par Pierre Choynet, le médecin de Louis XI et que ce dernier fit lire à Charles VIII juste avant de mourir. LE FUR D., *Op.cit.*, p.35.

¹⁷⁷ LABANDE-MAILFERT Y., *Op.cit.*, p.315.

la nouvelle de la conclusion d'une coalition italienne s'était vite propagée. Elle provoqua chez la plupart des Français un seul désir, celui de ramener le roi en France dans les plus brefs délais, avant que la coalition n'ait rassemblé une armée suffisamment puissante pour empêcher toute retraite¹⁷⁸.

Mais diverses raisons ont poussé Charles VIII à retarder son départ. Il fallait attendre encore un peu, notamment pour s'assurer de faire rentrer l'argent des redevances et des confiscations à Naples. Tout comme il fallait aussi patienter pour toucher la douane des brebis et des impôts sur les feux, ainsi que pour veiller à ce que le ravitaillement des chevaux et des troupes fût bien complété. Mais la véritable motivation qui poussait le roi à rester à Naples encore quelque temps était qu'il voulait que le pape lui accordât comme promis l'investiture officielle du royaume de Naples¹⁷⁹.

Charles VIII veillait à garder de bonnes relations avec le pape Alexandre VI. Malheureusement, dans une dernière entrevue ayant eu lieu le 19 mai, le pontife, qui avait déjà donné ses faveurs à la ligue de Venise, mit fin aux discussions en *assénant Que le roi me prouve d'abord ses droits en justice !* Charles VIII s'est donc retrouvé forcé de faire son entrée solennelle sans l'accord pontifical. Une semaine plus tard, il quittait la ville de Naples¹⁸⁰. Dans une lettre envoyée dans le courant du mois de mai, Charles VIII assurait pourtant ses bonnes dispositions vis-à-vis du Saint-Siège. Dans cette même lettre, il confirmait d'ailleurs au pape son intention de quitter Naples au plus vite, dans l'objectif de rentrer en France afin de préparer au mieux la croisade à venir¹⁸¹.

À ce même propos, ce qui achève de démontrer que le roi avait bien en tête de partir en guerre contre les ennemis de la chrétienté, Charles VIII avait écrit quelques jours plus tôt au duc de Bourbon. Il y discutait d'une entrevue qui avait été proposée par le roi des Romains, Maximilien Ier. Au cours de celle-ci, les deux protagonistes auraient pu conclure une expédition contre les Ottomans, qu'ils qualifiaient « d'infidèles ». À l'idée de cette entrevue, Charles VIII assurait avoir *le jour très agreable, tant de nostre veue que du lieu de Genefve* [Genève] *dont il vous a parlé*¹⁸². Elle n'eut cependant jamais lieu.

¹⁷⁸ *Ibidem*, p.317.

¹⁷⁹ *Idem*.

¹⁸⁰ *Ibidem*, p.318-320.

¹⁸¹ Cette lettre est écrite en latin. P.P., n°871.

¹⁸² *Ibidem*, n°864.

Ces indications sur les réactions de Charles VIII à l'aube de son départ vers la France laissent penser que, malgré l'ampleur importante que prenait la coalition italienne, le roi n'était que peu sensible aux agressions qui s'ensuivaient à l'encontre des Français. Charles VIII semblait confiant en son projet et en ses alliés. Il maintenait que s'il quittait sa ville de Naples, c'était pour poursuivre son objectif de réunifier la chrétienté.

Néanmoins, il se rendait bien compte qu'en laissant le royaume de Naples derrière lui - quand-bien même il laissait la ville entre les mains de Gilbert de Montpensier¹⁸³ -il ne serait pas aussi facile pour lui de le recouvrer. En effet, avant même d'avoir quitté la cité, il lui fallait déjà réclamer l'aide en urgence du duc de Bourbon afin qu'il envoie des secours à Louis II, duc d'Orléans¹⁸⁴, assiégé dans Asti¹⁸⁵.

Dans cet appel au secours, un passage attire particulièrement notre attention : *Faictes y diligence, car pour riens ne vouldroye qu'il [Louis d'Orléans] fust outragé du duc de Milan ; et n'eusse jamais pensé qu'il l'eust voulu faire*¹⁸⁶. Celui-ci révèle plusieurs informations concernant l'état d'esprit dans lequel se trouvait Charles VIII au moment du revirement italien.

Tout d'abord, il y demandait que les troupes de soutien fussent envoyées avec « diligence », c'est-à-dire au plus vite. Au cas où ça n'aurait pas encore été le cas, il était désormais convaincu que le temps pressait et que la coalition italienne déployait déjà ses forces. Il n'était d'ailleurs plus dupe non plus sur leurs intentions de lui barrer la route lors de son retour, comme il l'expliquait plus loin dans sa demande : *De me cloure le passage, il auroit bien à besongner, car je suys bien accompagné de gens de bien pour passer partout : aussy je ne voudrois rien demander à personne*¹⁸⁷.

Ensuite, et comme nous pouvons le voir dans le passage mentionné ci-dessus, il gardait confiance en lui, en ses hommes et dans le bienfondé de son entreprise. Peut-on dès lors

¹⁸³ Gilbert de Montpensier (1443-1496), comte de Montpensier et homme de guerre, s'est vu confier la garde de la ville de Naples en tant que vice-roi lorsque Charles VIII repartit en France au mois de mai 1495. Il défendit vaillamment la place jusqu'à sa capitulation en la fin d'année 1496, après que ses troupes furent décimées par la fièvre. Il en mourut lui-même quelques semaines plus tard. HARSGOR M., *Op.cit.*, vol.1, p.211.

¹⁸⁴ Louis II d'Orléans (1462-1515), duc d'Orléans et futur roi de France, sous le nom de Louis XII, de 1498 à sa mort. BIZIÈRE J.-M. et SOLÉ J., *Op.cit.*, p.148.

¹⁸⁵ C'est face à cette menace que Louis d'Orléans avait finalement pris l'initiative d'attaquer le premier, en dépit des ordres du roi, et de s'emparer de la ville de Novare. LE FUR D., *Op.cit.*, p.367-369.

¹⁸⁶ P.P., n°872.

¹⁸⁷ *Idem.*

presque y voir de la naïveté lorsqu'on le lit expliquer qu'il n'aurait jamais pensé que le duc de Milan puisse tenter de s'en prendre à ses alliés ? La question mérite d'être posée lorsque l'on s'aperçoit au fur et à mesure de ses correspondances que ses interlocuteurs n'étaient pas aussi transparents dans leurs agissements qu'il l'aurait voulu. Un exemple frappant est celui du pape Alexandre VI. Au mois d'août 1495, plusieurs mois après son départ de Naples, Charles VIII écrivait au pape car il avait reçu pour information que ce dernier favorisait le parti aragonais. Et pourtant, au lieu de s'en méfier, il se contentait d'émettre le souhait que ces informations soient fausses et rendit même un service au pape en gage de sa bonne volonté¹⁸⁸. Mal lui en a pris car Alexandre VI, uniquement tourné vers ses propres intérêts, avait effectivement accordé son soutien à Ferdinand de Naples et aux coalisés plutôt qu'au roi de France. Charles VIII a quand même fini par s'en détourner à son tour, comme l'on peut s'en rendre compte dans sa missive du 8 février 1496, dans laquelle il remercie les conseillers de Zurich d'avoir renouvelé l'alliance de plusieurs cantons suisses avec les Français, et ce malgré les *pressions désespérées des envoyés du pape, du roi des Romains et du roi d'Espagne*¹⁸⁹.

Néanmoins nous avons vu plus haut que si Charles VIII se montrait aussi conciliant, c'était dans l'espoir d'entretenir de bonnes relations avec les différents protagonistes de sa conquête italienne, et principalement avec le duc de Milan. Dans un premier temps car il en avait besoin si jamais il maintenait le souhait de revenir à Naples, et dans un second car cela faisait partie de sa culture politique. Un homme de sa qualité ne pouvait se livrer à des malversations et se devait de tenir ses engagements. Il estimait donc qu'il en allait de même pour les personnages de haut rang avec qui il s'entretenait¹⁹⁰, à l'image de ce qu'il attendait de la part de Ludovic le More¹⁹¹.

Enfin, il y a quand même eu des manifestations de prise de conscience et d'agacement dans le chef de Charles VIII, notamment dans le cadre de la paix de Verceil. Celle-ci devait prendre effet à partir du 9 octobre 1495 mais le duc de Milan ne respectait aucunement les conditions du traité. Plusieurs fois, Charles VIII a tenté de lui faire comprendre qu'il en était mécontent, réaffirmant quant à lui sa bonne volonté, mais à chaque fois, le seigneur Ludovic

¹⁸⁸ P.P., n°911.

¹⁸⁹ P.P., n°971.

¹⁹⁰ DUMONT J. et MARCHANDISSE A., *Op.cit.*, p.78.

¹⁹¹ P.P., n°961.

lui donna une nouvelle raison d'être désappointé. En février 1496, il faisait part de son énervement au duc de Ferrare, avec qui il entretenait des relations particulièrement amicales, dévoilant son énervement *car vous savez assez que jusques icy la pluspart des choses qui m'ont esté promises ne m'ont pas esté tenues*¹⁹². Près d'un an plus tard, à la fin du mois de septembre 1496, le roi Charles apprenait cette fois que le duc de Milan, le roi des Romains et le duc de Ferrare s'étaient entendus sur le fait de livrer le château de Gênes au premier¹⁹³. Ce château était alors une place forte que Charles VIII revendiquait¹⁹⁴. Ce fut une nouvelle désillusion pour le roi, durant une période où les cités conquises durant la descente vers Naples étaient perdues les unes après les autres. Et si le roi Charles savait que le duc de Milan et le roi des Romains n'étaient plus ses alliés, la surprise dut être plus grande de voir le duc de Ferrare les rejoindre, lui que le roi remerciait encore pour son amitié deux mois plus tôt¹⁹⁵.

Pourtant, et malgré ce dernier point, Charles VIII a continuellement gardé confiance en un retour prochain en Italie, et ce jusqu'à sa mort. Comment peut-on se l'expliquer autrement que par la légitimité de son héritage et son sentiment d'être le libérateur de cités opprimées ? Par son statut monarchique et son pouvoir qui lui était donné par Dieu – même si la Couronne de Naples n'était pas *dei gratia* et dépendait de l'aval du pape - toute sa campagne ainsi que ses projets de reconquête ont été marqués par la certitude qu'il serait porté par la main du Seigneur¹⁹⁶.

Lors de son entrée à Naples, le 22 février 1495, Charles VIII demandait à son frère de prévenir les villes de France *affin qu'ilz saichent la bonne prosperité et victoire qu'il a pleu à Dieu me donner en ceste mon emprinse et recouvrement de mon royaume de Napples*¹⁹⁷, confirmation que le roi était convaincu qu'avec le pouvoir que lui transmettait Dieu lui-même, il ne pouvait en aller autrement.

¹⁹² *Ibidem*, n°970.

¹⁹³ *Ibidem*, n°1011.

¹⁹⁴ Il avait déjà voulu le conquérir lors de son retour d'Italie, en juillet 1495. CHERRIER (de) C.J., *Op.cit.*, p.211.

¹⁹⁵ P.P., n°1002.

¹⁹⁶ GUERY A., « Le roi est dieu, le roi et Dieu » dans BULST N. (dir.), *L'État ou le roi. Les fondations de la modernité monarchique en France (XIV^e-XVII^e siècles)*, Paris, Maison des sciences de l'homme, 1996, p.33-35.

¹⁹⁷ P.P., n°856.

D'autant plus que cette conception d'un roi comme intermédiaire de Dieu sur terre était solidement ancrée dans la société. Par exemple, Jean de Rély - théologien français et évêque d'Angers qui a accompagné Charles VIII en Italie en tant que conseiller – ouvrait chacun de ses discours en interpellant son souverain en ces termes : *Très-hault, très-puissant, tres-crestien roy, nostre souverain et naturel seigneur*. Cela prouvait que la croyance au caractère divin du monarque Valois était bien installée dans les convictions nationales françaises¹⁹⁸. Ces dernières, comme nous pouvons le voir dans la citation de Jean de Rély, étaient d'autant plus renforcées qu'elles se basaient sur la « naturalité » de leur souverain. L'utilisation de ce vocable est révélatrice de la volonté de l'époque, qui visait à unir les Français à leur royaume et à leur roi par des liens solides secrétés par la nature, à savoir qu'ils étaient tous nés en France et partageaient une même origine. S'assurer que le roi était naturel devait offrir la garantie d'une nation libre et unie, vouée à un destin supérieur¹⁹⁹.

Pour en revenir à la grâce de Dieu, elle continue d'accompagner le roi Charles dans ses correspondances après le départ de Naples. Le 12 juillet 1495, après avoir dû affronter les forces coalisées à Fornoue, il écrit à la duchesse de Bourbon, sa sœur et épouse du duc de Bourbon, pour lui faire part de *la grosse armée* que le seigneur Ludovic, les Vénitiens et leurs alliés lui avaient préparée : *A quoy, à l'aide de Dieu et Nostre Dame, a esté tellement resisté que je suis venu jusques icy sans riens avoir perdu*²⁰⁰. Il pouvait sembler facile de désigner Dieu comme arbitre à l'issue d'une bataille prétendument victorieuse. Mais le conseiller du roi, Philippe de Commines, nous rappelle dans ses mémoires que même à l'orée d'un combat qui était loin d'être gagné, les troupes françaises étant en infériorité numérique, Charles VIII n'avait jamais douté de sa victoire. Transfiguré, il encourageait ses hommes au moment de lancer l'assaut : *Ils sont dix fois autant que nous ! s'écria-t-il, Mais vous valez mieux qu'eux. Dieu aime les Français ; il est avec nous et bataillera pour nous. Ayez confiance. J'ai eu jusqu'à Naples victoire de mes ennemis, je vous ai amenés ici sans honte ni blâme. Et avec l'aide de Dieu, je vous reconduirai en France. à notre honneur et à celui de notre royaume*²⁰¹. Au-delà d'une foi en un roi qui pouvait pousser à soulever des montagnes, nous pouvons aussi voir dans cette exhortation que la religion renforçait le

¹⁹⁸ KRYNEN J., *Op.cit.*, p.454.

¹⁹⁹ Il fallait aussi, pour qu'un roi soit naturel, qu'il maîtrise la langue du pays, ne soit pas une femme et descende d'un lignage dépourvu d'origines étrangères, ce dernier point renforçant par la même occasion l'hérédité du lien légitime unissant un souverain à ses vassaux. *Ibidem*, p.328-333.

²⁰⁰ P.P., n°885.

²⁰¹ DEFOURNET J. (éd.), *Op.cit.*, p.302.

sentiment d'unité, surtout au moment d'affronter ses ennemis. Ce fut évidemment le cas pour la France, où l'émergence nationale a été particulièrement précoce. Les Français se sont alors donné une place de choix dans le grand plan de Dieu, dont ils se considéraient comme la nation préférée²⁰².

Une telle démonstration de certitude en sa foi, en ses hommes et en son projet, laisse imaginer comme Charles VIII était confiant en un retour prochain en Italie malgré les échecs et embûches rencontrés sur son chemin. Le revirement italien n'était alors dans sa tête qu'un épisode nécessaire à l'achèvement de son projet d'expansion territoriale. Ce n'est pas étonnant, dès lors, qu'au moment de quitter la ville, il ait confié les gens de Naples au seigneur de Montpensier, leur promettant de revenir un an plus tard accompagné de sa femme²⁰³. Cependant, comme nous l'avons vu, Charles VIII et ses troupes ne sont jamais revenus et le vice-roi de Naples, après avoir résisté aussi longtemps qu'il le pouvait aux armées de Ferdinand d'Aragon, avait dû s'enfuir dans la nuit du 25 octobre 1496, s'embarquant avec ses hommes sur des vaisseaux en direction de Salerne, en Campanie²⁰⁴. Le seigneur de Montpensier mourut quelques jours plus tard de maladie, ce qui laissa le roi dans un grand désarroi, lui qui n'apprit cette mort qu'un mois plus tard, comme nous pouvons le voir dans une lettre qu'il avait écrite à ce sujet le 11 décembre 1496²⁰⁵.

1.4 : Le message d'un roi à son royaume

Nous avons vu comment le roi Charles avait appréhendé son départ de Naples et son rapatriement vers la France, en partie provoqués par la coalition italienne. Mais il avait aussi une vision bien précise des événements à venir, restant persuadé que son entreprise arriverait à son terme, et ce en dépit des manifestations d'hostilité de la part de ses ennemis et anciens alliés. Dès le début du revirement italien, le roi se préparait à revenir en Italie et il lui fallait donc communiquer en ce sens. De ce fait, il semble nécessaire d'analyser comment Charles VIII s'y est pris pour se justifier au sujet de son retour en France tout en clarifiant ses projets de reconquête à travers sa correspondance, de manière à faire de cette dernière un véritable relais de ce que l'on peut appeler le « message royal ».

²⁰² BEAUNE C., *Op.cit.*, p.80-82.

²⁰³ LABANDE-MAILFERT Y., *Op.cit.*, p.327.

²⁰⁴ *Ibidem*, p.408.

²⁰⁵ P.P., n°1021.

En effet, sous Charles VIII et déjà bien avant lui, l'essence du genre épistolaire n'était pas tant le fait que la lettre soit envoyée, mais qu'elle recouvre une fonction représentative. Comme nous l'avons déjà dit, les lettres prenaient le pas sur les messages oraux lorsque la distance rendait l'oralité impossible, comme ce fut le cas en Italie²⁰⁶. De plus, il a été vu que ces mêmes correspondances pouvaient aussi adopter une fonction d'autorité, lorsqu'il s'agissait notamment de faire passer un ordre, bien qu'elles n'eussent pas de valeur administrative²⁰⁷. En revanche, le fait que les correspondances de Charles VIII n'étaient pas destinées à être lues par une seule personne va nous intéresser tout particulièrement²⁰⁸.

Ces correspondances deviennent donc des outils de gouvernement que le roi possédait entre ses mains et qu'il utilisait pour transmettre des ordres, ou encore pour soigner ses relations diplomatiques avec le duc de Bourbon, resté en France en tant que régent. Elles se révèlent avoir été d'excellents matériaux pour diffuser des nouvelles, que cela soit sur l'état du conflit ou pour se justifier quand il s'agissait pour le roi de rassurer ses destinataires. C'est pourquoi il arrivait parfois que Charles VIII demande au duc de Bourbon qu'il fasse en sorte d'informer les villes françaises d'une victoire ou d'un événement qui lui était favorable. Il y avait une volonté d'inciter ses proches à véhiculer ces nouvelles comme dans cette lettre du 24 février 1495, dans laquelle il lui demandait d'avertir *les bonnes villes et autres lieux du royaume affin qu'ilz saichent la bonne prosperité et victoire qu'il a pleu a Dieu*²⁰⁹.

Voyons maintenant avec quels personnages Charles VIII prenait le plus de temps pour expliquer sa vision de la situation et dans quelle mesure il s'adressait à différents niveaux de société.

²⁰⁶ CONSTABLE G., *Op.cit.*, p.12.

²⁰⁷ Ce point a été expliqué plus en détail dans la typologie des lettres au point n°1.

²⁰⁸ CONSTABLE G., *Op.cit.*, p.11.

²⁰⁹ P.P., n°861.

1.4.1 : Pierre de Beaujeu, régent du royaume de France en l'absence du roi

Le duc de Bourbon est un personnage éminent du royaume de France en cette fin de XV^e siècle. Il est l'époux d'Anne de Beaujeu, duchesse de Bourbon et sœur du roi Charles²¹⁰. Il est aussi celui à qui Charles VIII s'adressait le plus dans ses lettres, avec trente-deux occurrences²¹¹.

La communication du roi était évidemment orientée vers sur le duc de Bourbon. Comme nous l'avons dit ci-dessus, il en faisait un relais des bonnes nouvelles, l'invitant à faire circuler les informations qu'il lui transmettait. Mais l'on sent bien que leur relation épistolaire n'était pas uniquement construite sur l'assurance d'une bonne circulation des nouvelles en France. Charles VIII faisait part au duc de chaque évolution dans son retour vers la France, que cela soit à la suite de la bataille de Fornoue, en juillet 1495, ou lors du traité de paix à Verceil, en octobre de la même année. De plus, les deux correspondants s'envoyaient aussi des messagers qu'ils connaissaient personnellement afin de se donner de leurs nouvelles plus en détails. Le roi mentionnait l'un d'entre eux dans cette missive du 5 octobre 1495, quelques jours avant la paix de Verceil : *Mon frere, j'envoye Paris, mon valet de chambre, par devers vous pour vous compter bien au long de mes nouvelles, et tousjours selon ce que mon affaire se portera, je vous en feray savoir*²¹².

Des évolutions qui menaient à des décisions. Systématiquement, lorsque Charles VIII envoyait une lettre pour donner un ordre qui nécessitait d'être exécuté dans les plus brefs délais, c'est au duc de Bourbon qu'elle était adressée. Ce fut notamment le cas lorsque le duc d'Orléans avait été menacé d'être attaqué par le duc de Milan à Asti. Le 8 mai 1495, Charles le remerciait d'avoir pris les bonnes mesures et d'avoir réagi aussi rapidement²¹³. Il profita de cette même lettre pour lui dire son intention dans les deux ou trois jours de faire *mon entrée [à Naples] comme roy, et après avoir reçu les hommaiges et serments de fidelité de mes subjectz [...] je partirai pour m'en retourner en telle compagnie et ordre que je*

²¹⁰ Anne de Beaujeu, aussi connue sous le nom « Anne de France » (1461-1522), a assuré la régence et le gouvernement pour le compte du jeune Charles VIII avec son époux, Pierre de Bourbon, de 1483 jusqu'à 1491. BIZIÈRE J.-M. et SOLÉ J., *Op.cit.*, p.13.

²¹¹ Il en a en fait envoyé quarante-trois au Parlement de Paris, mais seulement deux d'entre elles peuvent être rattachées, et de loin, à notre étude.

²¹² P.P., n°932.

²¹³ *Ibidem*, n°873.

*pourrai passer partout et obvier aux empeschements que l'on me voudroit faire en m'en retournant*²¹⁴, confirmation que les explications données au duc de Bourbon sur son retour étaient les mêmes que celles vues dans la partie précédente. Le roi attendait que le pape lui donne sa couronne avant de rentrer²¹⁵, et malgré les menaces de la coalition, il n'avait pas l'intention de modifier ses plans.

Néanmoins, il ne pouvait attendre beaucoup plus longtemps et il dut se résoudre à prendre la route inverse de celle qui l'avait mené à Naples durant l'année écoulée. Tout au long du chemin, ses correspondances avec le duc de Bourbon sont restées régulières. Parmi celles-ci, plusieurs étaient destinées à des affaires locales, sans grande importance, mais d'autres ont attiré notre attention. Notamment celle du 26 août 1495, dans laquelle il prévient le duc de Bourbon que le roi de Castille, Ferdinand d'Aragon²¹⁶, rassemble une armée qui a déjà mis les pieds dans le Roussillon²¹⁷. Notre intérêt réside ici dans cette phrase : *Mon frere, je vous prie que advisez de pourveoir en ceste affaire le plus tost qu'on pourra, ainsi que verrez pour le mieulx*²¹⁸.

Lorsque Charles VIII fait rédiger cette lettre, il se trouve alors à Turin, dans le nord de l'Italie. À l'idée que le roi de Castille se prépare à attaquer la France, d'aucuns auraient déjà pris leurs dispositions pour revenir au plus vite afin de prendre eux-mêmes le contrôle des opérations. Ce n'est pas le cas de Charles VIII, qui en plus d'accorder sa confiance absolue au duc de Bourbon - à qui il laissait l'initiative de la défense du royaume - n'a à ce moment précis pas du tout l'intention de précipiter son retour. En effet, le duc d'Orléans était au même moment en difficulté dans la ville de Novare. Le roi s'est alors fait un devoir d'aller lui porter secours, comme peut en témoigner cette lettre écrite aux habitants de Novare deux jours plus tard, les remerciant d'avoir aidé le duc d'Orléans et leur promettant de les secourir en retour: *Très chiers et grans amis, nous avons receu les lettres que nous avez escriptes et par icelles congneu le grant vouloir et affection que avez à nous faire service [...]* Et au

²¹⁴ *Idem.*

²¹⁵ Il ne l'aura finalement jamais eue officiellement, le pape refusant de la lui consacrer.

²¹⁶ Ferdinand II, dit le Catholique (1452-1516), roi d'Aragon et de Sicile, artisan de la coalition entre Alexandre VI, Venise et le Milanais qui s'est opposée à Charles VIII. Ne pas le confondre avec Ferdinand II, l'autre prétendu souverain légitime de Naples, lui aussi descendant aragonais. BÉRANGER J. (dir.), *Op.cit.*, p.75.

²¹⁷ Le Roussillon est aujourd'hui une région du sud de la France, mais à l'époque et jusqu'en 1659, il s'agissait d'une province catalane, intégrée au royaume de Majorque et à la couronne d'Aragon après que Charles VIII l'ait abandonné suite au traité de Barcelone en 1493. JOUANNA A., *La France du XVI^e siècle (1483-1598)*, Quadrige, PUF, 2009, p.171.

²¹⁸ P.P., n°913.

*regard du secours, il n'y aura point de faulte que ne l'aiez au jour [...] Et si recongnoistront tellement envers vous les gratuitez et plaisirs que avez faitz pareillement à nostre frere le duc d'Orleans et pareillement à nous et faictes encores de present que aurez cause cy après de vous en bien contenter*²¹⁹.

À travers ces différents exemples, il apparaît que les échanges entre Charles VIII et le duc de Bourbon étaient teintés d'une confiance mutuelle réelle, ce qui n'était pas envisageable avec d'autres correspondants. Pour autant, le roi ne laissait transparaître que très peu d'émotions et n'abordait que rarement sa propre conception de son retour d'Italie au moment d'écrire à son beau-frère. Néanmoins, leurs contacts étaient réguliers, ce qui permettait au duc de Bourbon de suivre les avancées du roi étape par étape. Par conséquent, même si le sujet n'était pas directement discuté, il va sans dire que sa correspondance avec Charles VIII offrait au lieutenant général de France un aperçu très clair de la situation française en Italie.

1.4.2 : La duchesse de Bourbon et la comtesse de Roussillon, deux sœurs peu représentées

Nous avons vu que le lien entre Charles VIII et le duc de Bourbon était, bien que familial, essentiellement axé sur la politique. Ce dernier savait tout des déplacements du roi et pouvait dès lors se tenir prêt à intervenir à chaque fois que le besoin s'en faisait ressentir. Voyons maintenant quelle était l'approche de Charles VIII lorsqu'il s'agissait de donner des nouvelles à ses sœurs.

La première est Jeanne, comtesse de Roussillon. Elle n'était que la « grosse sœur » de Charles VIII, pour reprendre ses propres termes. En effet, elle était la fille naturelle du roi Louis XI, qui l'avait eue avec Marguerite de Sassenage. Jeanne fut malgré tout légitimée en 1465 et épousa aussitôt Louis, fils de Charles Ier, duc de Bourbon et comte de Roussillon²²⁰. Il ne faut pas la confondre avec Jeanne de France, autre sœur du roi qui n'était autre que l'épouse du duc d'Orléans. Le roi lui a envoyé un message le 27 avril 1495, peu de temps avant son départ de Sicile. Dans cette lettre, aucune mention n'est faite d'une retraite pourtant déjà clairement planifiée²²¹, et encore moins des difficultés qu'il se préparait à

²¹⁹ *Ibidem*, n°914.

²²⁰ *Ibidem*, p.192.

²²¹ La veille de cette lettre, le roi avait fait part au duc de Bourbonnais de ses intentions de rentrer en France dans les « 7 ou 8 jours ». *Ibidem*, n°864.

rencontrer, Charles VIII expliquant tout au plus qu'il était fort occupé avec ses *grans affaires*.

Pourtant, une information intéressante concernant la façon de communiquer du roi à propos de ceux qui le suivaient en Italie ressort de cette lettre. Il apparaît dans ce message à la comtesse que le roi comptait donner une terre à son maître d'hôtel, Perron de Baschi car ce dernier l'avait *bien et loyaument servy au recouvrement de mon royaume de Cecille*,[...] *dont je desire bien le recompenser et luy donner à coignoistre et à tous aultres que chacun, en soy employant en mon service, ne pert son temps*²²². Ce passage ne donne pas d'explications en tant que telles sur le retour d'Italie, mais se présente cependant comme le résultat d'une réflexion sur la manière de récompenser ceux qui l'y ont accompagné, tout en s'offrant les faveurs de ceux qui marcheraient à ses côtés durant la reprise de Naples que le roi espérait à venir²²³. Ce message constitue le seul échange dont nous disposons entre le roi et sa sœur.

Concernant la seconde sœur, il s'agit d'Anne de Beaujeu, duchesse de Bourbon et épouse de Pierre II, duc de Bourbon, dont la présence dans les correspondances et activités du roi n'est plus à souligner. C'est beaucoup moins le cas concernant la duchesse, qui n'apparaît qu'une fois dans notre corpus. Cela peut paraître surprenant car elle a toujours fait partie de l'entourage proche du roi Charles, assurant même sa régence entre 1483 et 1491²²⁴.

Néanmoins, Charles VIII n'hésite pas à lui envoyer une missive juste après la bataille de Fornoue pour la prévenir de sa victoire, malgré le fait que la coalition italienne guidée par le seigneur Ludovic de Milan et par les Vénitiens ait tenté de l'empêcher de continuer son chemin. En plus de transmettre cette bonne nouvelle à sa sœur, le roi précise que *je foiz la plus grant dilligence que faire se peut de passer oultre [l'Italie] et espere de brief vous voir, ce que je desire, afin de vous compter bien au long de tout mon voyage*²²⁵. Ces dernières lignes laissent penser que Charles VIII allait rentrer rapidement. Pourtant nous avons vu

²²² *Ibidem*, n°865.

²²³ Des lettres similaires ont été envoyées plus tard au Parlement de Paris, pour recommander le duc Louis II de la Trémoille et le maréchal de Gié.

²²⁴ LE FUR D., *Op.cit.*, p.61-65

²²⁵ P.P., n°885.

précédemment que ses intentions étaient d'abord dirigées vers Novare et Gênes, villes italiennes qu'il souhaitait reprendre avant de rentrer en France.

Nous pouvons donc constater que la duchesse de Bourbon a reçu des nouvelles plus détaillées sur la situation italienne que la comtesse de Roussillon, ce qui s'explique par le fait que la première était bien plus impliquée dans les affaires du royaume²²⁶. Elles n'avaient cependant toutes deux que très peu de contacts avec le roi dans ses correspondances, démonstration que celui-ci privilégiait les échanges avec des correspondants qui pouvaient intervenir directement après réceptions de ses lettres – comme le duc de Bourbon et le Parlement de Paris - ou au contraire, qui pourraient se manifester de manière défavorable à Charles VIII, comme nous le verrons plus tard avec les villes de France.

1.4.3 : Des seigneurs et institutions intermédiaires prêts à réagir

Maintenant que nous avons vu ce qu'il y avait à retirer des correspondances de Charles VIII avec sa famille, regardons de plus près comment il s'entretenait avec des personnages du royaume de France. Ceux-ci pourraient être qualifiés de « second rang » dans la hiérarchie, mais restaient cependant influents, ou du moins utiles, auprès du roi.

L'un d'eux était Louis Malet de Graville, amiral de France. Il fait partie des seigneurs qui ont accompagné le roi durant sa campagne et était l'un des conseillers de ce dernier. Rentré plus tôt d'Italie, l'amiral de Graville s'est vu confier le gouvernement de la province de Picardie²²⁷. Ses échanges avec Charles VIII découlaient justement de la défense de cette province, afin de le prévenir que Maximilien, le roi des Romains, faisait des *assemblées de gens de guerre* près de la frontière, bien que l'on ne sût pas encore *au vray de son intention*²²⁸. À la suite de cet avertissement, Charles VIII lui répondit en le remerciant et en lui affirmant sa confiance, avant de l'encourager à surveiller les agissements du roi des Romains avec l'aide du général des finances. Le roi de France partageait donc avec son conseiller ses craintes concernant les intentions du roi des Romains, qui s'était déclaré en faveur de la coalition italienne²²⁹. Ceci dit, dans la suite de sa lettre, le roi prit le temps de

²²⁶ Elle avait déjà donné un avis défavorable avant le départ pour la conquête de Naples, en 1494. LE FUR D., *Op.cit.*, p.261-263.

²²⁷ PERRET P.-M., *Notice biographie sur Louis Malet de Graville, amiral de France*, Paris, Alphonse Picard, 1889, p.169.

²²⁸ *Ibidem*, p.170.

²²⁹ *Idem*.

raconter des détails plus favorables de son entreprise à l'amiral, le priant *que le faictes savoir aux gens de bien par delà, afin qu'ilz entendent de mes affaires de ce pays*²³⁰, nouvelle démonstration de la volonté du roi de faire passer un message valorisant sa campagne à ceux que cela pourrait rassurer, pendant qu'il discutait des difficultés rencontrées de manière beaucoup plus privée.

Un autre personnage qui mérite d'être mentionné est Imbert de Batarnay, aussi appelé « monsieur du Bouchaiges » par le roi, en référence à l'un des nombreux domaines qu'il possédait²³¹. Lui aussi était dans le conseil du roi, il faisait partie du noyau restreint de conseillers qui étaient déjà présents lors du règne de Louis XI²³². Lors du retour des troupes françaises vers la France, Charles VIII l'a invité à plusieurs reprises à venir à lui, le priant *incontinent ces lettres vehues, que vous en venez devers moi pour aucunes choses dont j'ay à faire de vous, et vous me ferez ung singulier service et plaisir*²³³.

Imbert de Batarnay était donc lui aussi régulièrement tenu informé des agissements du roi, d'autant plus qu'il était en charge du dauphin, Charles-Orland de France²³⁴. Dès lors, à chaque fois que Charles VIII prenait des nouvelles de son fils, il envoyait un messenger à Imbert de Batarnay et à madame de la Buissière, la gouvernante du dauphin, *par lequel sçaurez au long de mes nouvelles*²³⁵.

D'autres institutions, officiers de la Couronne et lieutenants bénéficiaient aussi de comptes rendus détaillés de la part du roi, à l'image du Parlement du Dauphiné²³⁶, auquel le roi ordonnait d'envoyer des vivres pour ravitailler l'armée²³⁷, ou à Philippe Rotelin, sénéchal de Provence²³⁸, à qui il demandait des navires pour partir au secours du seigneur de Montpensier et de ses hommes, enfermés à Naples²³⁹. Tout ceci laisse entrevoir que le roi - bien que se montrant rassurant pour obtenir des aides - ne cherchait absolument pas à

²³⁰ P.P., n°854.

²³¹ Imbert de Batarnay dit *Monsieur du Bouchaiges* (1438-1523), déjà conseiller sous Louis XI, il conserve les mêmes fonctions auprès du roi Charles VIII, de Louis XII et de François Ier. Il était aussi précepteur du dauphin de France, Charles-Orland jusqu'à la mort prématurée de ce dernier. HARSGOR M., *Op.cit.*, vol.1, p.210.

²³² MICHON C. (dir.), *Op.cit.*, p.91.

²³³ P.P., n°951.

²³⁴ *Ibidem*, n°925

²³⁵ *Ibidem*, n°901.

²³⁶ Cour souveraine de justice créée par Louis XI en 1453.

²³⁷ P.P., n°923.

²³⁸ *Ibidem*, n°1003.

²³⁹ Pour plus de détail, voir note de bas de page n°179.

embellir les événements lorsqu'il s'agissait de s'entretenir avec des personnes capables d'intervenir face à une situation qui ne tournait pas toujours à son avantage. De ce fait, au questionnement à propos de la façon dont Charles VIII expliquait son retour précipité d'Italie aux différents niveaux de société de son royaume, il apparaît que les couches supérieures étaient tout à fait bien informées de la tournure que prenait le revirement italien.

1.4.4 : Recherche de soutien du côté de l'Église : l'Archevêque de Rouen et le Préfet de Rome

Le roi ne s'appuyait pas uniquement sur ses proches et sur les nobles de son royaume pour diffuser les informations et le soutenir dans ses affaires. L'Église avait joué un rôle tout aussi important durant une conquête italienne dont l'un des piliers était la justice divine qui devait accompagner le roi jusqu'à son royaume de Naples.

Il a été vu plus haut dans sa façon de s'expliquer à lui-même le revirement italien que Charles VIII avait tenté de garder de bonnes relations avec le pape, même lorsque celui-ci semblait prendre le parti de la coalition italienne. En effet, Alexandre VI avait fini par donner ses faveurs à Ferdinand II d'Aragon, l'autre prétendant au trône de Naples. Néanmoins, plus le roi perdait du terrain en Italie, plus il dut se résigner à revoir sa position vis-à-vis d'un pape qui avait pris l'habitude de s'orienter vers le camp des vainqueurs²⁴⁰. Il était donc difficile pour Charles VIII d'obtenir quoi que ce soit du pape, même si le temps passant, leurs relations finirent par se pacifier en même temps que l'idée d'un retour en Italie s'évaporait²⁴¹.

En revanche, Charles VIII semblait pouvoir s'appuyer sur les hommes d'Église français. Le premier exemple est l'archevêque de Rouen, Georges d'Amboise. Celui-ci dirigeait la province ecclésiastique de Rouen et du Havre, aujourd'hui l'équivalent territorial de la Normandie, qui dès sa création fut l'une des plus importantes de France²⁴². Georges d'Amboise en fut d'ailleurs l'un des archevêques les plus notables. C'est par l'intermédiaire du duc Louis II d'Orléans, nommé gouverneur de Normandie par Charles VIII, qu'il accéda à cette fonction. Il obtint aussi le titre de lieutenant général de Normandie, l'archidiocèse le

²⁴⁰ CLOULAS I., *Op.cit.*, p.182-183.

²⁴¹ Nous retrouvons de nouveaux échanges entre le roi et le Pape en fin 1496 et 1497, mais il n'est plus jamais mention d'Italie ou d'une reconquête éventuelle dans ces lettres.

²⁴² CHALINE N.-J., *Op.cit.*, p.12.

reconnaissant de la sorte comme son chef spirituel et temporel²⁴³. Lorsque Charles VIII lui fit parvenir une lettre le 8 août 1495, Georges d'Amboise était revenu de Novare, après avoir fait partie du conseil restreint du duc d'Orléans durant l'expédition italienne²⁴⁴.

Dans cette lettre, le roi faisait appel à l'archevêque pour que ce dernier mandate le cardinal de Saint-Malo²⁴⁵, ainsi que le maréchal de Gyé, au plus vite. Il leur était demandé qu'ils réunissent avec *l'extresme dilligence qu'ilz pourront, tant d'argent pour le paiement de mes gens que pour faire marcher les gens d'armes à Verseil* pour secourir le duc d'Orléans. Dans cette lettre, le roi ajoutait d'ailleurs que *de ma part, je suis prest à toute heure de partir pour y aller quand ilz le manderont et que tout sera prest*²⁴⁶, remettant donc sa confiance en l'efficacité de l'archevêque de Rouen, bien informé lui aussi des difficultés rencontrées par les troupes françaises.

L'autre exemple n'est pas à proprement dire un cas français. Il s'agit du cardinal italien Jules de la Rovere²⁴⁷. Celui-ci avait tenté de se faire élire pape en 1492, mais ce fut Alexandre VI qui lui prit la place. Fâché par cet échec, le cardinal s'était enfui en France où il rallia la cour de Charles VIII. Il fait partie de ceux qui ont convaincu le roi de partir en campagne pour récupérer le royaume de Naples, cherchant par la même occasion à récupérer un autre trône, celui de pape²⁴⁸. Une fois rentré en France, Charles VIII a continué d'entretenir de bonnes relations avec le cardinal de la Rovere, l'invitant même à le rejoindre en France en janvier 1496 pour discuter de ses projets à venir²⁴⁹.

Le roi l'avait d'ailleurs aussi tenu informé de la tournure que prenaient les événements lors de son retour, notamment par l'intermédiaire de son frère, Jean de la Rovère. Celui-ci était préfet de Rome et tout acquis à la cause française contre la maison d'Aragon²⁵⁰. À ce dernier, le roi a fait parvenir une lettre fin août 1495, près de deux mois après la bataille de

²⁴³ *Ibidem*, p.70.

²⁴⁴ P.P., t.4, p.250.

²⁴⁵ Il s'agit de Guillaume Briçonnet (1445-1514), nommé Cardinal le 16 janvier 1495 par le pape Alexandre VI. Il était aussi l'un des plus proches conseillers du roi et un homme d'une grande influence au sein du royaume de France. Malheureusement, nous n'avons pas de traces d'échanges épistolaires entre lui et Charles VIII. MICHON C. (dir.), *Op.cit.*, p.77.

²⁴⁶ P.P., n°902.

²⁴⁷ Giuliano della Rovere (1443-1513) était cardinal et devint par la suite le pape Jules II (1503-1513) CASALENA P., *Op.cit.*, p.343.

²⁴⁸ CLOULAS I., *Jules II, le pape terrible*, Paris, Fayard, 1990, p.47.

²⁴⁹ P.P., n°955.

²⁵⁰ Giovanni della Rovere (1457-1501), condottiere italien, nommé préfet de Rome en 1475 et frère du pape Jules II et fidèle de Charles VIII lors de sa conquête de Naples. CASALENA P., *Op.cit.*, p.343-344.

Fornoue. Dans son récit, Charles VIII reformulait à quel point la victoire fut grande et les pertes limitées, énumérant par la même occasion le nombre de gens notables italiens que les troupes françaises avaient pu capturer. Il lui fit aussi part du fait qu'il se trouvait à Asti, là où lui et ses hommes en profitaient pour se reposer en attendant les renforts venant du royaume de France et de Suisse, tout en renforçant leur alliance avec la ville de Florence. Tant de bonnes nouvelles qui ne pouvaient que réjouir son correspondant, à qui le roi confirmait que tout se mettait en place pour *donner à congnoistre à noz ennemys que nous sommes pour leur faire la raison du tort qu'ilz nous ont voulu faire et en venir à chef à nostre honneur et prouffit [...]*, d'autant plus que le roi s'enorgueillissait du fait que *nous avons sceu que ceulx d'Arragon, depuis notre partement de nostre royaume de Secille, ont trouvé façon de suborner à eulx et divertir de nostre obeissance aucune ville et place*²⁵¹.

Charles VIII savait que la famille de la Rovere était importante pour l'aboutissement à long terme de ses projets de reconquête et il se devait donc de leur transmettre des informations qui les conforteraient dans leur soutien envers le roi de France. Une dernière preuve que Charles VIII entretenait ces convictions se retrouve dans un message que nous avons vu plus haut, daté de mars 1496, dans lequel il faisait part à Jeanne de Montefeltre, épouse de Jean de la Rovere, de son affection profonde pour le royaume de Naples et de l'envie qui le pressait de partir à sa reconquête²⁵². Ici comme avec les institutions et les officiers de la Couronne, les lettres de Charles VIII attestent de l'ampleur du réseau du roi, celui-ci lui permettant d'exercer son pouvoir, de régner et surtout d'agir.

1.4.5 : Les villes de France, des échanges royaux avec la bourgeoisie

Il est désormais temps de nous intéresser au traitement que le roi Charles accordait aux villes françaises dans ses correspondances. Si les lettres que nous avons vues plus haut se concentraient davantage sur les premiers et deuxièmes ordres, à savoir le clergé et la noblesse, celles adressées aux villes semblaient destinées à ce que l'on peut appeler le troisième ordre.

Il apparaît qu'au sein de l'idéologie ternaire qui régissait le royaume de France, les gens du commun constituaient le groupe social dont le rôle était le moins bien défini. Cette

²⁵¹ P.P., n°915.

²⁵² *Ibidem*, n°974.

impression d'un ordre dans lequel nous pouvons retrouver tous « les autres » résulte d'un système dont les priorités ont toujours été de définir la place des grands, qu'ils soient ecclésiastiques ou laïcs, dans la société. Une fois que ces derniers ont pu trouver leur place, l'identité de la population française s'est définie par rapport à eux par la négative. En cette période de transition entre le Moyen Âge et la Renaissance, cette dernière catégorie de personnes n'avait pas accès au pouvoir. Ceux que l'on appelle les *laboratores*, en raison de leur rôle dans la société²⁵³, étaient dès lors regroupés en un ordre social hétérogène puisqu'on y retrouvait des individus aux professions, aux statuts financiers et sociaux ainsi qu'à l'éducation tout à fait différents²⁵⁴.

En plus du système ternaire, la société française de l'époque peut aussi être étudiée à travers l'image de binômes construits sur des oppositions. Parmi ceux-ci, nous pouvons entrevoir les représentants de l'un ou l'autre sexe, de l'un ou l'autre ordre, de l'un ou l'autre état, mais surtout, nous pouvons distinguer les nobles des non-nobles, ou en d'autres termes, séparer les gens d'autorité des gens du commun. Sous cette approche, il apparaît que les gens du commun formaient l'immense majorité des habitants du royaume. Cependant, au moment d'aborder les correspondances du roi avec ses villes, il faut préciser que la plupart de ces non-nobles se répartissaient surtout dans les campagnes et n'étaient en aucun cas acteurs de la vie politique ordinaire. À ce propos, déjà en 1420, Michel Pintoin - moine de l'abbaye de Saint-Denis aussi connu sous le nom de Religieux de Saint Denis - avait compris que c'était *dans les villes que se jouait le destin du royaume*²⁵⁵. En effet, à Paris et dans les grandes villes, les non-nobles avaient réussi à se faire une place dans la vie politique, notamment à travers ce que l'on pourrait qualifier de prémices d'une opinion publique. Parmi ceux-ci, une élite bourgeoise s'était même affirmée, certains d'entre eux se distinguant par leur autorité et leur notabilité²⁵⁶.

Cet éclaircissement du rapport des habitants des villes au reste de la société, à commencer par le roi, nous invite donc à être particulièrement attentifs lors de l'étude des correspondances de Charles VIII qui s'adressaient à son royaume. Celles-ci constituent une part représentative de l'activité épistolaire royale puisque nous en retrouvons dix-neuf

²⁵³ Selon la hiérarchie des trois ordres féodaux, les nobles chevaliers sont « ceux qui combattent », les hommes d'Église sont « ceux qui prient » et les autres sont « ceux qui travaillent ».

²⁵⁴ DUMONT J., *Op.cit.*, p.211.

²⁵⁵ GUÉNÉE B., *Op.cit.*, p.101.

²⁵⁶ *Ibidem*, p.103.

destinées à différentes villes françaises rien que dans notre corpus. Au moment d'y trouver des explications quant au revirement italien, nous verrons que le roi s'y prenait de plusieurs façons pour s'adresser à ses villes.

Lorsqu'une missive était envoyée aux villes, un grand soin était consacré à n'oublier personne au moment de nommer les destinataires. De ce fait, après les signatures du roi et de son secrétaire, lorsqu'apparaissait l'adresse, cette dernière se présentait la plupart du temps de cette manière : *A noz chers et bien amez les gens d'église, nobles, maire, eschevins, conseillers, bourgeois, manans et habitans de nostre ville et cité*²⁵⁷. Le roi s'adressait donc bien aux trois ordres vus ci-dessus. Il s'assurait aussi de préciser les différentes fonctions des membres du troisième ordre de manière à ce que le message royal touche absolument toute personne en mesure de le recevoir dans les différentes villes françaises.

À commencer par celle de Lyon, dont les habitants sont ceux à qui les lettres du roi s'adressaient le plus souvent, six fois pour être précis. Lyon était à cette époque dans son âge d'or. Sa croissance économique en faisait alors une des villes les plus prospères d'Europe, grâce notamment au succès des quatre foires annuelles²⁵⁸. C'est aussi dans cette ville que Charles VIII avait effectué la plupart de ses préparatifs avant de partir vers Naples. S'il y passa autant de temps avant son départ pour l'Italie, c'est parce qu'il s'agissait de la plus grande ville du royaume avant les Alpes, tout en étant à cheval entre le royaume de France et le Saint-Empire romain germanique, la ville ayant appartenu à ce dernier jusqu'à son annexion par la France en 1312. Les Lyonnais étaient les premiers informés des nouvelles du roi, car c'est là que le réseau postal les acheminait avant de les transmettre aux destinataires²⁵⁹.

Il est à noter que si la récurrence des lettres adressées à la ville de Lyon vient de trouver des explications, il est plus difficile de définir les raisons de la présence des autres cités, plus petites et de moindre importance, au sein de notre corpus. À noter que vraisemblablement, à cause de défauts de conservation, le nombre de villes destinataires de Charles VIII devait être initialement bien plus élevé.

²⁵⁷ Cet exemple est tiré d'une lettre adressée aux Troyens le 21 décembre 1495, mais beaucoup d'autres lettres reprennent le même canevas.

²⁵⁸ PELLETIER A., ROSSIAUD J., BAYARD F. et CAYEZ P., *Histoire de Lyon : des origines à nos jours*, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, Lyon, 2007, p.372-374.

²⁵⁹ LABANDE-MAILFERT Y., *Op.cit.*, p.198.

Pour en revenir à la ville de Lyon, il n'y a donc rien d'étonnant à ce que ce soit à elle que le roi se soit empressé de faire part de sa victoire à Fornoue, Il n'hésitait d'ailleurs pas à exagérer plus que personne le résultat, avantageux pour lui de la bataille : *Chers et bien amez, ce jour d'uy sommes entrez en ceste ville d'Ast, de retour de nostre voiage et conqueste de nostredict royaume de Sicille [...] nostredict retour et la victoire qu'il a pleu à Dieu, nostre createur, nous donner à l'encontre de l'armée et puissance des Venissiens et du seigneur Ludovic, laquelle nous attendroit en camp auprès de Fornove, deliberée de nous combatre et garder de passer. Toutefois, quelque effort qu'ilz aient sceu fere, l'onneur nous en est demouré à leur grant honte, perte et dommage, ainsi que plus à plain vous comptera bien au long mon bien amé escuier d'escuirie seigneur Delfault, lequel vueillez croire, et au demourant en rendre et fere rendre les graces et louenges*²⁶⁰. Non content d'extrapoler le caractère victorieux de la bataille de Fornoue, Charles VIII entendait bien envoyer son écuyer répandre le récit de cette victoire. Il s'agissait là d'une méthode assez fréquente dans le chef du roi. En avril et mai 1496, le roi était revenu en France depuis quelques mois, mais il continuait d'entretenir l'espoir d'un retour en Italie.

Un autre moyen d'entretenir de bonnes relations avec son royaume était de lui faire des promesses. Nous pouvons notamment l'observer dans le cas de la ville de Troyes. Le fait de s'adresser à cette ville n'était pas anodin. En effet, les États provinciaux avaient la possibilité de se réunir afin de faire des remontrances et voter les subsides demandés par la Couronne. Ces réunions avaient lieu dans les villes phares de ces provinces²⁶¹, ce qui était le cas de Troyes dans la province de Champagne²⁶². Nous pouvons dès lors y voir une explication lorsque le roi confirme l'exemption du logement des gens de guerres sous forme de promesse charitable : *À nostre retour d'Ytalie, nous avons ordonné partie de noz gens d'armes estre logiez en noz pais et conté de Champaigne, mesmement en nostre ville et cité de Troyes. Et depuis, à la requeste de nostre cher et amé cousin le sir d'Orval, gouverneur dudict pays, qui nous a remonstré l'exemption que pieça nostredict ville a de n'y logier aucuns desdicts gens, aussi considrant la bonne amour et grande loyaulté que entre vous habitans avez tousjours eue et avez à nous, nous avons esté et sommes bien contents que*

²⁶⁰ P.P., n°986.

²⁶¹ GOSMAN M., *Les sujets du père: les rois de France face aux représentants du peuple dans les assemblées de notables et les États généraux. 1302-1615*, Louvain, Peeters, 2007, p.55.

²⁶² CRUBELLIER M. (dir.), *Histoire de la Champagne*, Toulouse, Privat, 1975, p.177.

joissiez de ladicte exemption²⁶³. Nous pouvons observer que les témoignages d'affection mutuelle sont de mise, avant que le roi ne s'assure en retour de la bonne volonté des habitants de Troyes : *Et au surplus, vous prions que de vostre part vous donnez tousjours bien garde de nostredict ville, et en ce et autres noz affaires de pardelà, quant besoing sera, vous employez à nous servir ainsi que nous avons entiere confidence*, avant de leur promettre qu'il ne les oubliera pas au moment des remerciements : [...] *et sommes deliberez d'avoir tousjours vous et les affaires d'icelle nostre ville en toute bonne souvenance et singuliere recommandacion*. Le roi connaissait la place qu'occupaient les villes françaises en politique et il ne manquait donc pas de les amadouer afin de limiter les risques de contestations.

Deux lettres envoyées aux habitants de Rouen – qui avait la même position que la ville de Troyes en matière d'États provinciaux mais cette fois dans la province de Normandie²⁶⁴ - en attestent. La première s'illustre notamment par le récit des victoires de ses hommes restés là-bas pour défendre le Castello Nuovo de Naples, avec le seigneur de Montpensier à leur tête : *Nostre très cher et très amé cousin le conte de Montpensier a fait quelque route sur le roy Ferrand* [Il parle de Ferdinand II de Naples mais confond avec Ferdinand I^{er}²⁶⁵, aussi surnommé Ferrand ou Ferrante], *et tellement qu'il a esté contrainct au grant danger de sa personne et pour icelle saulver se retirer dedans la ville de Foge, en la Pouille, en laquelle il a esté par nostredict cousin et nostre armée suivy*²⁶⁶. Malheureusement, les succès des hommes de Charles VIII furent de courte durée. Entre les événements décrits par le roi et leur réception par les habitants de Rouen, des troupes vénitiennes, commandées par le marquis de Mantoue, vinrent au secours du roi Ferdinand. Montpensier fut contraint de battre en retraite, au point de s'enfermer dans la ville d'Atella²⁶⁷. Pourtant, dans la même lettre, Charles VIII assurait à ses sujets que *Aussy avons sceu que Venissiens et autres leur ont envoyé du secours, lequel est en plusieurs lieux separé et n'y pourroit jamais arryver à*

²⁶³ P.P., n°959.

²⁶⁴ HUGON A., « Existe-t-il une fronde normande ? » dans BOUGY C. (dir.) et POIREY S. (dir.), *images de la contestation du pouvoir dans le monde normand (X^e-XVIII^e siècles)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2007, p.233-246, p.242.

²⁶⁵ Ferdinand I^{er} de Naples, aussi nommé *Ferrante* (1423-1494) régna de 1458 jusqu'à sa mort. Il était le fils d'Alphonse I^{er} de Naples, qui était à l'origine de la conquête du royaume de Naples par les Aragon. CASALENA P., *Op.cit.*, p.203.

²⁶⁶ P.P., n°978.

²⁶⁷ CLOULAS I., *Op.cit.*, p.216-217.

heure. Un mois plus tard, Gilbert de Montpensier était forcé de signer une capitulation désastreuse pour les affaires françaises²⁶⁸.

Cette volonté de rassurer la population française en ne lui faisant part que d'événements favorables se retrouve aussi dans la deuxième lettre aux habitants de Rouen. Néanmoins, celle-ci a de particulier qu'elle était initialement destinée à remercier les Rouennais pour la somme d'argent qu'ils lui avaient prêtée, leur certifiant que *quant aucune choze vouldrez, nous arons voz affaires, tant en general que en particullier, en singuliere recommadacion, et de ce povezestre assurez*²⁶⁹. Ensuite le roi enchaîne avec des nouvelles d'Italie, relatant de nouvelles victoires françaises sur un roi Ferdinand tellement affaibli que *nostre royaulme [de Naples] nous pourra du tout estre reduit et paisible sans ce qu'il soit plus besoing y faire despense aucune*²⁷⁰. Si le besoin de reconforter son royaume est toujours aussi explicite, l'intérêt du roi n'était cette fois plus d'apaiser les craintes concernant la réussite du projet de (re)conquête de Naples, mais bien de rassurer ses villes quant à l'usage qu'il faisait de leur argent.

Et pourtant, malgré son semblant de promesse aux Rouennais que plus aucune dépense ne serait nécessaire à la récupération du royaume de Naples, le roi demandait de nouveau de l'argent une semaine plus tard, cette fois aux habitants d'Amboise, qui était pourtant une ville de taille modeste²⁷¹. Cette nécessité de demander de l'argent aux villes est récurrente dans les correspondances de Charles VIII. Plusieurs villes y sont passées, à commencer par Lyon, mais aussi Troyes, Amboise et Marseille rien que dans notre corpus. Nous constatons d'ailleurs à travers l'analyse de ces demandes qu'à plusieurs occasions, le roi devait répéter ses ordres afin de s'assurer que l'argent réclamé lui serait bien remis. Dans ces cas-là, les formules rassurantes et bienveillantes laissaient place à des démonstrations d'autorité bien plus menaçantes comme nous pouvons le voir dans ce rappel à l'ordre des habitants d'Amboise : *Pour quoy nous voulons et vous commandons et très expressement enjoignons, sur tant que craignez nous desobeir et desplaire et encourir nostre indignacion, que, toutes excusacions cessans, vous nous veuillez entierement octroyer la somme que nosdicts commissaires vous ont demandée [...] Et si par vous et noz autres bons et loyaulx subjectz*

²⁶⁸ *Idem.*

²⁶⁹ P.P., n°992.

²⁷⁰ *Idem.*

²⁷¹ *Ibidem*, n°984.

*ne sommes à ce secouruz, très grant inconvenient et irreparable dommaige en pourra avenir à touzz nos subgetz et habitans de notredict royaume*²⁷².

Cette lettre a été envoyée le 3 juin 1496, une semaine après celle envoyée aux habitants de Rouen pour les remercier de leur prêt. Le ton a bien changé et cette fois-ci, Charles VIII ne parvient pas à cacher l'urgence d'une situation qui est pourtant toujours aussi épineuse que lorsque le roi rassurait les Rouennais : *Et pour ce que nosdictes affaires sont beaucoup plus urgens et contrains que ne vous escripvons, baillez promptement [...] faictes si bonne diligence de le nous envoyer que congnoissons par effect que ne nous voulez habandonner à ce besoin, qui est plus grant et plus contrainct que jamais nous advint*²⁷³. Aux menaces succédait donc l'appel à l'aide et il n'était plus question pour Charles VIII de complaire aux habitants de son royaume à travers des échanges de courtoisies. Le besoin pressant d'argent s'était déjà fait ressentir dans plusieurs lettres envoyées aux villes de France, mais il s'agit ici de la première et seule fois où le roi livrait des informations aussi précises et inquiétantes à son royaume sur ses préoccupations au-delà des Alpes.

Charles VIII n'hésitait donc pas à interagir avec les villes, principalement dans le but de faire sa propagande à travers les éloges de ses victoires ou en leur accordant des privilèges. À ce propos, pour s'assurer que l'information se répandît, le roi ne rechignait pas à faire des témoignages d'affection et à mobiliser un maximum de destinataires. De plus, le roi avait tendance à masquer les difficultés rencontrées depuis son départ de Naples. Néanmoins, certains passages de ses correspondances attestent clairement que le roi n'était pas serein. Charles VIII était bien conscient que la succession d'événements qui avait lieu en Italie n'était pas autant sous contrôle que ce qu'il voulait bien faire croire.

Ce qui nous mène à la conclusion de ce premier chapitre consacré au message royal. La première partie nous a laissé entrevoir un homme appliqué lorsqu'il s'agissait d'entretenir ses relations diplomatiques, loin de l'image dépeinte par les historiens d'un enfant plus attiré par les jeux et les tournois que par la politique. Dans ses correspondances, chaque mot est justifié par une volonté de convaincre ses destinataires tout en prenant soin de ne pas mettre en péril les relations de confiance qu'il s'efforce de maintenir. C'est d'ailleurs cette même abnégation, traduite par une obstination à respecter les codes d'usage de la noblesse d'esprit,

²⁷² *Ibidem*, n°996.

²⁷³ *Idem*.

qui pousse celui qui analyse ses correspondances à voir en lui quelqu'un de trop confiant en la bonne foi de son entourage, quelqu'un de presque naïf. D'autant plus que Charles VIII témoignait d'une confiance enflammée en son projet de reconquête du royaume de Naples, déclarant à qui voulait l'entendre qu'il était constamment accompagné par la grâce de Dieu. Néanmoins, il était loin d'être aussi crédule que ses lettres ne le laissaient paraître, notamment lorsqu'il en envoya plusieurs au duc de Milan pour le prier de respecter ses engagements, et avait tout à fait conscience des alliances qui se fomentaient et des intentions hostiles qui en découlaient à son encontre en Italie, mais aussi du côté de la papauté et du Saint-Empire romain germanique. Dès lors, si le roi de France s'évertuait malgré tout à présenter un message optimiste, c'était essentiellement pour maintenir une proximité avec les autres acteurs de l'échiquier international. Il souhaitait aussi maintenir les villes françaises sous son emprise afin d'éviter plus de contestation qu'il n'y en avait déjà, particulièrement lorsqu'il s'agissait de leur réclamer de l'argent pour financer ses frais de campagne. Ce chapitre, principalement construit sur les correspondances de Charles VIII, nous invite dès lors à bien faire la distinction entre un roi supposément aveuglé par une confiance exacerbée et une maîtrise politique d'un instrument de communication mis au service d'une monarchie qui, nous allons le voir dans le chapitre suivant, a vu son message être diffusé de manière bien plus profonde qu'à travers le simple relais des correspondances du roi.

2. La diffusion de l'information

La circulation des nouvelles à propos de la première guerre d'Italie ne s'est pas faite uniquement par la voie des correspondances royales. Celles-ci ont bien sûr été l'un des outils de cette diffusion - plusieurs d'entre elles ont d'ailleurs été récupérées pour être éditées et propagées à travers les villes - mais d'autres contenus ont trouvé grâce aux yeux des imprimeurs dans leur intention de rendre au mieux compte des avancées de l'armée du roi en Italie. À la fin du XV^e siècle, parmi ceux-ci, se retrouvaient aussi des listes, qui consistaient surtout en des passages en revue des troupes et des prisonniers, des poèmes de circonstances, des relations d'événements ou parfois des traités²⁷⁴.

Dans ce chapitre, un premier axe de recherche se dessinera d'abord autour d'une éventuelle volonté généralisée de soutenir le roi dans sa politique de conquête, et cela à travers la notion de « propagande ». Les guillemets sont ici nécessaires, tant l'usage de ce terme peut apparaître comme un anachronisme durant le règne de Charles VIII. En effet, ce n'est qu'au XIX^e siècle que la notion de propagande a été conçue et théorisée²⁷⁵. De plus, ce concept est particulièrement vague, dans le sens où il peut reprendre plusieurs pratiques, allant « de la simple affirmation du pouvoir - individuel ou collectif - au programme, à la polémique, à la manipulation »²⁷⁶. Il ne faut pas pour autant croire que l'intérêt de faire la publicité du roi était absent à l'époque, bien au contraire. Le culte de celui-ci était d'ailleurs déjà bien installé, cette protection du souverain trouvant son fondement dans les principes gouvernant la royauté sacrale, ce qui faisait du roi le représentant de Dieu sur terre²⁷⁷. Nous verrons pourtant dans ce chapitre que la majorité des sources concernant la diffusion des nouvelles en faveur du roi appartenait non pas à un ensemble de textes composant une propagande « d'État » - le pouvoir n'ayant pas la mainmise sur ce type de relais - mais bien à une volonté parfois indépendante de servir celui-ci, tout particulièrement dans le dessein de justifier l'expansion française en Sicile²⁷⁸.

²⁷⁴ POUSPIN M., *Op.cit.*, p.159-160.

²⁷⁵ *Ibidem*, p.16-17.

²⁷⁶ LE GOFF J., « Conclusions » dans *Le forme della propaganda politica nel due et nel trecento. Relazioni tenute al convegno internazionale di Trieste (2-5 marzo 1993)*, Rome, École française de Rome, 1994, p.519-521.

²⁷⁷ HOAREAU-DODINAU J., *Dieu et le roi : la répression du blasphème et de l'injure du roi à la fin du Moyen Âge*, Limoges, PULIM, 2002, p.151.

²⁷⁸ LE GALL J.-M., *La défaite à la Renaissance*, Genève, Droz, 2016, p.206-207.

Le second axe abordera les pièces gothiques, source majeure de ce chapitre et principal outil de diffusion des nouvelles de la campagne italienne. Cela nous permettra de vérifier ce qui sera ressorti de la première partie. Si les correspondances royales nous ont permis de comprendre comment Charles VIII s'expliquait son retour d'Italie, ces pièces gothiques, aussi connues sous l'appellation de « pièces d'actualité », nous en apprendront plus sur la façon dont l'information concernant le revirement italien s'est répandue au sein de la société française. L'intérêt résidera ici autant dans le contenu de ces pièces gothiques que dans le contexte qui les entourait, tant au moment de désigner qui les faisait circuler qu'à celui de savoir à qui elles étaient adressées et quel impact elles avaient sur le public qu'elles atteignaient.

2.1 : Peut-on parler de propagande royale sous le règne de Charles VIII ?

Dès le début de ce chapitre, nous nous accorderons à dire qu'en cette fin de XV^e siècle, il s'agissait plutôt d'une sorte de proto-propagande, forme primitive de ce que l'on connaît comme étant une communication basée sur la perception des événements²⁷⁹, dans le but d'amener les personnes visées à rejoindre certaines idées. Aujourd'hui, sa sémantique nous paraîtrait presque péjorative tant elle nous amène à imaginer un contrôle fermé et autoritaire de l'information. Voyons si nous pouvons en dire autant sur le règne de Charles VIII.

2.1.1 : Entretenir l'image royale

Déjà au XIII^e siècle, les propagandistes du pouvoir royal entonnaient partout que le roi de France était au-dessus de tous et qu'il n'avait, dans son royaume comme en dehors, aucun supérieur temporel²⁸⁰. Dans un tel système, la majesté du roi procédait directement de Dieu et non pas de ses sujets. C'est pourquoi la royauté temporelle trouvait sa source dans celle du Christ et, à bien des égards, devait tendre à l'imiter. Les théoriciens de la fonction royale mettaient en avant l'idée selon laquelle le roi était l'image vivante du Christ, ce qui avait pour résultat de charger le prince d'obligations spécifiques, dont celle de vivre saintement n'était certainement pas la moindre²⁸¹. À ce propos, Charles VIII s'évertuait à adopter la démarche la plus pure possible. Au point que durant la période incluant cette campagne

²⁷⁹ Nous avons abordé la notion d'opinion dans l'introduction et y reviendront dans le chapitre 3.

²⁸⁰ KRYNEN J., *Op.cit.*, p.348.

²⁸¹ HOAREAU-DODINAU J., *Op.cit.*, p.152.

italienne, le lien mystique entre la France et Dieu, reflété à travers la personne du roi, a occupé une place prépondérante dans l'imaginaire collectif. Ce même imaginaire qui peut être considéré aujourd'hui comme une source de l'identité nationale²⁸².

En se présentant de la sorte, le roi gagnait l'amour de son royaume. L'amour, qui était un sentiment propre à l'identité française, s'insinuait au sein du troisième ordre. Dans les correspondances du roi, mais aussi dans les textes des théoriciens de l'époque, l'affection que les gens du commun éprouvaient pour leur souverain était souvent mise en évidence. Cette affirmation d'un royaume passionné par son roi possédait un contenu propagandiste évident. D'autant plus qu'il fallait surtout éviter que les gens du commun en viennent à haïr leur monarque, ce qui ne pourrait témoigner que d'une chose, que le gouvernement royal serait corrompu²⁸³, alors qu'à côté de cela, la royauté devenue absolue devait gouverner une population qui savait parfois se montrer contestataire, comme nous le verrons dans le troisième chapitre. Néanmoins, au-delà des affirmations propagandistes, les Français aimaient vraiment leur roi, tout comme ils aimaient le royaume de France, d'un « amour naturel ». Cette relation psychologique et affective avec le pouvoir est d'ailleurs primordiale au moment d'étudier l'histoire de la longue adhésion des Français à l'État monarchique, et dans notre cas à la politique de Charles VIII, ce roi qui avait tout à gagner à se donner l'image la plus noble possible²⁸⁴.

Il faut dire que lorsque le roi Charles succéda à Louis XI, les Français virent en lui un renouveau après le règne d'un roi tyrannique. Ils lui vouèrent aussitôt un loyalisme sans faille, dans l'attente de jours meilleurs. En effet, l'attachement à un prince fort et garant de l'unité demeurait une caractéristique dominante de la mentalité collective²⁸⁵. Dans son épitaphe, Charles VIII fut d'ailleurs célébré pour avoir réussi à faire de son royaume *un jardin de paix, tout enclos de justice*²⁸⁶. Cette inscription n'est pas si surprenante, tant la justice et le droit occupaient une place centrale au sein de la propagande mise en place par le roi durant la première guerre d'Italie, ainsi que par ses successeurs durant les suivantes.

²⁸² DUMONT J., *Op.cit.*, p.55.

²⁸³ *Ibidem*, p.214.

²⁸⁴ KRYNEN J., *Op.cit.*, p.458.

²⁸⁵ *Ibidem*, p.455.

²⁸⁶ BOURGET B, 1498, « La complainte et épitaphe du feu Roy Charles dernier trespasse. Co(m)posee par Messire Octouian de saint gelais euesque Dangoulesme », conservée à la Bibliothèque nationale de France : in-4° goth., 6 ff.n.c, Paris, BnF, fonds Rothschild, IV.4.173.

C'était en fait déjà le cas depuis Charles VII²⁸⁷, qui souhaitait être un roi « fontaine de justice ». Depuis, tous se sont présentés comme des modèles de justice tout en prétendant la répandre en France, mais aussi dans toute la chrétienté²⁸⁸.

En matière de justice, Charles VIII avait pour modèle le roi Louis IX²⁸⁹ - aussi connu sous le nom de « Saint Louis » du fait de son étude accrue des saintes écritures et par ses idéaux de justice et de paix²⁹⁰. Le roi s'en inspira jusqu'à la fin de sa courte vie, comme en témoigne une lettre qu'il envoya à la chambre des comptes le 22 décembre 1497, demandant de ressortir des documents de Saint Louis afin de s'en inspirer au moment de donner une audience à ses sujets²⁹¹.

Si le roi se devait d'incarner la justice, la propagande royale le présentait aussi comme le garant de la paix. En effet, même si notre étude s'inscrit dans une période agitée, les concepts de guerre et de paix étaient au cœur de la pensée politique française. La paix était considérée comme l'objectif suprême du gouvernement²⁹². De ce point de vue, force est de constater que si la paix était l'affaire de toute la nation, le roi de France se présentait comme la principale source de concorde, il était celui qui la créait et qui faisait en sorte qu'elle soit maintenue. Dès le règne de Charles VIII, la thématique s'est volontairement inscrite dans un discours de propagande visant à faire du roi le sauveur de l'Italie face aux tyrans, ce qui lui a permis de rallier les populations françaises et péninsulaires à sa cause au moment de se lancer à la conquête de Naples²⁹³.

2.1.2 : Convaincre du bien-fondé des actions du roi en Italie

Nous avons vu que Charles VIII se basait sur le droit pour justifier son héritage. Le comte Charles V du Maine, aussi duc d'Anjou, dernier d'une lignée qui avait elle-même hérité du royaume de Sicile avec l'aval du pape Urbain IV en 1265 avant de le perdre, était

²⁸⁷ Charles VII (1403-1461), fils de Charles VI, il a été roi de France de 1422 jusqu'à sa mort. BERNARD Y. (dir.), *Op.cit.*, p.88.

²⁸⁸ MENEGALDO S. et RIBÉMONT B., *Le roi fontaine de justice : pouvoir justicier et pouvoir royal au Moyen Âge et à la Renaissance*, Paris, Klincksieck, 2012, p.7-9.

²⁸⁹ Louis IX, aussi nommé « Saint-Louis » (1214-1270) succéda à Louis VIII en 1226 et eut un règne long de quarante-quatre ans. BERNARD Y. (dir.), *Op.cit.*, p.212.

²⁹⁰ LE GOFF J., *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1996, p.293.

²⁹¹ P.P., n°1055.

²⁹² DUMONT J., « Des guerres contre l'anarchie. Constructions idéologiques à la cour de France au temps des premières guerres d'Italie (1494-1525) » dans CHAVE I. (dir.), *Faire la guerre. Faire la paix*. 136^e congrès des Sociétés historiques et scientifiques (2-7 mai 2011), Perpignan, CTHS, 2013, p.43.

²⁹³ DUMONT J., *Lilia...Op.cit.*, p.84.

mort sans héritier et avait fait du roi de France, Louis XI, son légataire universel en 1481. Si Louis XI réunit aussitôt au domaine royal le Maine, l'Anjou, ainsi que la Provence un peu plus tard, il ne chercha pas à revendiquer ouvertement ses droits en Italie. Ce fut en revanche le cas de son successeur, Charles VIII, qui y vit une bonne occasion d'étendre son territoire en prévision d'une nouvelle croisade à mener contre les armées de Bajazet II et pour laquelle il prendrait la tête de l'armée chrétienne²⁹⁴.

Cependant, le monarque français ne pouvait se contenter de cet argument juridique pour imposer son autorité sur le royaume de Naples. Pour assurer la pérennité de son pouvoir sur le territoire sicilien, il lui fallait le consentement d'une part importante de la population locale. Pour rallier ceux qu'il appelait ses *bons et loyaux sujets* à sa politique, il devait donc démontrer que celle-ci était juste. Pour ce faire, lui, les auteurs de sa cour et les autres relais de l'information façonnèrent une véritable idéologie afin de justifier la présence française en Italie : la *Franco-Italia*²⁹⁵. Dès le début du conflit, et même au retour du roi en France, le « Voyage de Naples » d'André de la Vigne²⁹⁶, récit officiel de l'expédition française vers cette même ville, a posé les fondements d'une pensée sur une Italie française. Aux yeux de ce chroniqueur, la descente vers la Sicile suivie de la victoire glorieuse de Charles VIII sur Ferdinand de Naples a offert l'opportunité à ce pays de se convertir. À la suite de cet événement, les Italiens étaient tous devenus les fidèles amis des Français. Chose qui, toujours dans cette volonté de persuasion, n'a pu arriver que grâce à Charles VIII, ce dernier ouvrant l'accès au Paradis à ses nouveaux sujets²⁹⁷. Dès lors, les Italiens furent assimilés aux Français. Ils furent même considérés comme des « Bons Français », ce qui permettait aux auteurs de la cour de France de synthétiser les caractéristiques idéales des alliés péninsulaires. Ce procédé permettait en fait d'achever l'assimilation de ces derniers par la propagande royale²⁹⁸.

Cette légitimation française était d'autant plus appuyée qu'elle s'accompagnait d'une explication politique : le roi et son armée arrivaient en libérateurs, s'érigent comme les représentants de la paix en Italie. Pour expliquer ce statut, les intellectuels de l'entourage

²⁹⁴ LE FUR D., *Op.cit.*, p.246-247, p.257.

²⁹⁵ DUMONT J., « Des guerres contre... », *Op.cit.*, p.42.

²⁹⁶ André de La Vigne (1470-1526) fut un poète français choisi pour retranscrire la conquête de Naples par Charles VIII entre 1494 et 1495. SLERCA A. (éd.), *Le voyage de Naples d'André de La Vigne. Édition critique avec introduction, notes et glossaire*, Milan, Vita e pensiero, 1981, p.5.

²⁹⁷ DUMONT J., *Lilia...* *Op.cit.*, p.18.

²⁹⁸ *Ibidem*, p.397.

royal avaient porté leur regard au-delà du royaume de France. Leur roi n'avait désormais plus pour seule mission de garantir la paix au sein de son royaume, il lui fallait aussi exporter cette idée à l'étranger, lui accordant une place de choix dans la propagande expansionniste française²⁹⁹. L'idée « d'ordre » était alors omniprésente, Charles VIII mettant en place un ordre social français, effaçant de la sorte totalement les traditions italiennes. En agissant de la sorte, le roi voulait démontrer que le régime socio-politique français était parfait, car autant les institutions que les répartitions sociales étaient établies par Dieu lui-même afin de garantir l'ordre sur terre³⁰⁰.

Pourtant, dès l'arrivée des troupes françaises en Italie, leur attitude s'assimilait plutôt à celle d'occupants et de dominants. Les résidences dont ils prenaient la possession étaient rapidement endommagées et le pillage des richesses auxquelles ils avaient accès était courant. Tout y passait, tant les biens matériels, militaires qu'artistiques. Charles VIII y contribuait lui aussi, le chroniqueur vénitien, Marin Sanudo³⁰¹, ayant rapporté près de dix ans plus tard que le roi de France avait fait charger la porte en bronze du château de Naples pour la ramener en France³⁰².

Les justifications quant à la présence française en Italie se devaient donc d'être renforcées et une grande application fut alors mise à discréditer encore plus la présence aragonaise en Sicile. Le stéréotype du tyran était parfaitement utilisé dans l'argumentaire propagandiste pour justifier la prétention française. Pour ce faire, on invoquait non pas la croisade de Charles VIII contre les Turcs dont Naples n'était alors qu'une étape, mais bien la maltraitance des nobles italiens par les usurpateurs, Ferdinand I^{er} et son fils Alphonse II d'Aragon, ainsi que la guerre déclarée par ces derniers au pape et surtout leur origine illégitime³⁰³. À ce propos, nous avons vu dans le chapitre précédent que la même conduite avait été utilisée par Charles VIII lui-même dans certaines de ses correspondances, invoquant

²⁹⁹ DUMONT J., « Des guerres contre... », *Op.cit.*, p.43.

³⁰⁰ DUMONT J., « Une idéologie de... », *Op.cit.*, p.152.

³⁰¹ Marin Sanudo (1466-1546) était un historiographe vénitien qui a beaucoup commenté l'expédition italienne menée par Charles VIII. CASALENA P., *Op.cit.*, p.493.

³⁰² LE GALL J.-M., *Op.cit.*, p.201.

³⁰³ Certains auteurs à la solde de Charles VIII n'hésitaient pas à asséner toutes sortes d'accusations, notamment le Vénitien Girolamo Priuli, qui présentait le roi Alphonse II comme un violeur de vierges, violeur de femmes mariées ou encore de pratique sodomite, ce qui était une terrible accusation à l'époque. *Ibidem*, p.209-211.

son héritage usurpé par les Aragonais et n'hésitant pas à réaffirmer son statut de libérateur des cités italiennes³⁰⁴.

Une libération des cités italiennes qui s'inscrivait donc dans un processus qui devait mener à une croisade imminente contre les Ottomans. Nous avons vu que Charles VIII n'avait pas l'intention de s'éterniser à Naples et qu'une partie de son esprit était déjà orientée vers Jérusalem lors de son arrivée dans sa nouvelle cité. Un courant messianique particulièrement puissant faisait du roi de France le sauveur de la chrétienté, celui qui parviendrait à libérer les lieux saints de l'emprise musulmane. Il est intéressant de voir ici que cette idée circulait autant en France qu'en Italie, notamment par l'intermédiaire des prédicateurs, ces hommes dont les présages, les prophéties et autres manifestations de la ferveur religieuse ont fait de l'arrivée de Charles VIII en Italie un événement prodigieux³⁰⁵. À travers leurs prédictions, des hommes comme Guilloche de Bordeaux, Jean Michel, ou encore Girolamo Savonarole du côté italien, ont contribué à faire du roi de France celui qui était désigné par Dieu pour mener à bien l'entreprise chrétienne. Ceci donna matière à écrire pour les auteurs de la cour, ces derniers pouvant alors présenter la conquête de Naples comme un passage nécessaire en préparation d'une croisade à l'ampleur bien plus prestigieuse. Les visions prophétiques sur la destinée de Charles VIII le berçaient déjà depuis son enfance et elles l'accompagnèrent jusqu'à son retour d'Italie. Elles suivaient en fait le schéma du *Karolus filius Karoli*, prophétie millénariste qui verrait le roi de France devenir le « nouveau Charlemagne ». Amené à régner à l'âge de treize ans, il vaincrait les tyrans d'Italie avant d'obtenir sa deuxième couronne à Naples et de franchir la mer pour conquérir Constantinople et Jérusalem. Selon ces prédictions, une fois la mission du jeune roi accomplie, s'ouvrirait alors une ère de paix et de joie parfaite qui durerait mille ans³⁰⁶. Malgré l'échec de Charles VIII à Naples, la pensée eschatologique qui animait sa campagne ne disparut d'ailleurs pas pour autant³⁰⁷.

Difficile dans ces conditions de ne pas se sentir comme étant l'Élu, celui dont la légitimité ne pourrait être remise en question par personne. Dieu avait donné sa bénédiction à Charles VIII et il ne manquait pas de le faire savoir, le chapitre sur ses correspondances

³⁰⁴ P.P., n°861.

³⁰⁵ DUMONT J., *Lilia...Op.cit.*, p.358.

³⁰⁶ BEAUNE C., « Visionnaire ou politique ? Jean Michel, serviteur de Charles VIII » dans *Journal des savants*, 1987, n°1/2, p.65-78, p.68-69.

³⁰⁷ DUMONT J., *Lilia...Op.cit.*, p.362.

est là pour nous le rappeler. Il faut dire qu'il pouvait s'appuyer sur un appareil du pouvoir déjà efficace, notamment d'un point de vue juridique. Les agents royaux avaient bien travaillé sur la protection de l'image du roi. En enregistrant les évolutions de la théologie et en réinterprétant les sources anciennes, ils en avaient fait une véritable idéologie royale qui mettait l'accent sur l'assimilation du roi au Christ. À partir de là, médire du roi constituait un crime de lèse-majesté³⁰⁸.

L'objectif affirmé était donc de placer le souverain hors d'atteinte, et ce déjà bien avant le règne de Charles VIII. Pour ce faire la propagande française a souvent procédé par analogie, comparant ses monarques au roi David, à l'empereur ou au Christ. Ces comparaisons restaient purement formelles et seuls étaient retenus les éléments jugés efficaces. Dans le cas de Charles VIII, d'après Octavien de Saint-Gelais, l'auteur de l'épithaphe du roi en 1498, ce dernier possédait à la fois les vertus des rois Saul, David et Salomon³⁰⁹. En œuvrant de la sorte, les théoriciens de l'institution royale cherchaient non seulement à préserver leur prince des attaques verbales, mais surtout à conforter sa légitimité, en insistant sur l'alliance que Dieu avait conclue directement avec le royaume de France³¹⁰.

Au temps de la première guerre d'Italie, la mise en circulation d'idées en faveur du roi de France était déjà élaborée, la légitimation de la traversée de Charles VIII en Italie trouvant sa source bien avant les préparatifs de son départ. Toutefois, si l'arrivée de l'armée française à Naples fut glorieuse, son retour ne fut pas à l'image d'un roi supposé conquérant et dominant. La campagne était un échec, les possessions acquises étaient fragilisées par la menace permanente de la coalition italienne et Charles VIII tentait tant bien que mal de remonter en France tout en limitant les dégâts. Dès ce moment, il fallait rassurer le royaume quant au déroulement des événements comme nous l'avons vu dans les correspondances du roi. L'accent n'était plus mis sur le bien-fondé de la présence française en Italie mais bien sur des événements plus ponctuels qui permettaient de rapporter de bonnes nouvelles. À cet égard, les victoires militaires, même minimes, occupaient une place de choix dans une propagande décrivant un retour plein de maîtrise. La bataille livrée à Fornoue en fut un

³⁰⁸ HOAREAU-DODINAU J., *Op.cit.*, p.273.

³⁰⁹ DUMONT J., *Lilia... Op.cit.*, p.60.

³¹⁰ HOAREAU-DODINAU J., *Op.cit.*, p.275.

excellent exemple, tant les sons de cloches entre le message relayé en France et celui qui circulait parmi les opposants italiens étaient tout à fait opposés³¹¹.

La propagande royale n'était donc pas une chose tout à fait neuve mais il fallait désormais l'entretenir. Une fois rentré en France, Charles VIII était obligé de patienter. Si les tournois et banquets occupaient une grande partie de son temps, il ne manqua pas de nourrir ses prétentions dans l'imaginaire de la population. Il fit notamment un pèlerinage à la Sainte-Baume en décembre 1496, là où reposait prétendument le corps de Marie-Madeleine, disciple du Christ et réputée pour ses pouvoirs thaumaturgiques. La sainte était devenue la protectrice de la dynastie d'Anjou, cette même dynastie qui était la juste héritière du royaume de Naples. Charles VIII devait donc affirmer sa filiation avec celle-ci. Il n'avait pas pu faire ce pèlerinage avant son premier départ en 1494. Celui de 1496 devait alors servir à annoncer une reconquête prochaine qui serait cette fois victorieuse³¹².

Malgré cela, cette volonté de nouvelle conquête rencontra quelques difficultés à se mettre en place. Charles VIII espérait repartir au plus vite pour soutenir ses armées restées sur place, mais une accumulation de problèmes remirent à plus tard son départ. Son fils, le dauphin Charles-Orland, mourut de la rougeole à peine le roi fut-il rentré en France. Ce dernier mit deux ans à régler des problèmes diplomatiques, des rivalités entre princes européens et locaux, mais aussi à s'occuper des difficultés financières du royaume à la suite des frais importants engendrés par la première campagne³¹³.

Face à ces contraintes et toujours en prévision de perpétuer l'idée d'un royaume de Sicile qui devait bientôt être récupéré, certains auteurs proposèrent de renouveler l'image du roi par le texte ou par la peinture, en enrichissant celle qui avait déjà été ébauchée avant son premier voyage. Malheureusement pour Charles VIII, ces textes, souvent médiocres, ne furent jamais publiés. En revanche, et c'est ce que nous allons aborder dans la seconde partie de ce chapitre, d'autres dispositifs ont eu un réel impact dans la diffusion d'une image royale forte et l'engouement qu'elle suscitait. Un poème intitulé « Louanges de Charles VIII », écrit en 1496 et publié sous forme de pièce gothique, contribua largement à répandre cette idée.

³¹¹ La coalition se glorifia en prétendant qu'elle avait vaincu à Fornoue, faisant même circuler l'idée que le roi de France était mort. CHERRIER (de) C.-J., *Op.cit.*, p.259

³¹² LE FUR D., *Op.cit.*, p.387-389.

³¹³ LABANDE-MAILFERT Y., *Op.cit.*, p.401-405.

L'intérêt de celui-ci étant d'offrir au roi un nouveau titre, celui d'« impérant roi », un roi qui gouvernerait tous les empires du monde³¹⁴.

Avant de passer à l'analyse de la mise en forme et de l'usage de ces pièces gothiques, nous pouvons retirer de cette première partie que l'appareil monarchique avait parfaitement conscience de l'intérêt de construire une idéologie autour du roi et de la faire circuler. Un véritable programme était mis en oeuvre, de manière à insister sur les points les plus marquants du discours royal : Charles VIII était le représentant de Dieu, il avait été choisi pour réformer et venger la chrétienté face aux menaces ottomanes et son passage par Naples était légitimé par un héritage juste. Il est désormais temps de rendre compte de la capacité que cette propagande avait à convaincre l'entourage du roi ainsi que l'ensemble de ses sujets et de percevoir dans quelle mesure les agents royaux avaient le contrôle sur celle-ci.

2.2 : Les pièces gothiques, nouvel outil de diffusion en faveur du roi

L'aventure italienne de Charles VIII est venue ébranler l'équilibre européen alors que le XVI^e siècle approchait. Les conjonctures de guerre que cette campagne a provoquées ont aussi eu un impact sur le secteur de l'information. Le marché s'est agité et a favorisé l'essor d'une presse d'actualité en Europe occidentale. Cette nouvelle forme de communication s'est répandue dans plusieurs pays, sous le nom d'*avvisi* en Italie, de *neue zeitung* en Allemagne, de *pamphlets* en Angleterre ou encore de *relaciones de sucesos* en Espagne³¹⁵. En langue française, nous pouvons les appeler pièces gothiques mais nous avons vu dans la typologie qu'elles pouvaient aussi prendre le nom de « pièces d'actualité » ou de « pièces de circonstance ». On en retrouvait épisodiquement dans les Pays-Bas et en Italie, mais elles étaient essentiellement produites dans le royaume de France³¹⁶.

Ce format n'aurait pas connu un succès aussi rapide sans l'apparition de l'imprimerie, qui offrait aux éditeurs le moyen de publier leurs contenus dans une quantité bien plus importante et beaucoup plus rapidement. Mais dès lors, qui s'occupait de faire circuler ces

³¹⁴ LE FUR D., *Op.cit.*, p.391.

³¹⁵ En espagnol, *sucesos* se traduit « événement » et non pas « succès » comme nous pourrions être tentés de le croire, d'autant plus depuis que nous avons vu que la propagande royale s'appliquait à répandre les nouvelles de victoires.

³¹⁶ POUSPIN M., *Op.cit.*, p.159-160.

pièces d'actualité ? Et dans quelle mesure le message qu'elles relayaient étaient en faveur du roi et de ses ambitions ?

2.2.1 : Le rôle fondamental de l'imprimerie

Le souci de l'information et de sa diffusion, phénomène humain répandu universellement, est évidemment bien antérieur à l'invention de l'imprimerie, apparue au milieu du XV^e siècle. Notamment lorsqu'il s'agissait de faire circuler une idéologie, les souverains se sont très vite rendu compte que les meilleurs instruments de la propagande royale étaient ceux que la population pouvait écouter. Cela se faisait donc essentiellement oralement. L'écrit s'est finalement ajouté à la parole dès 1485, lorsque l'imprimerie fut mise au service de l'État³¹⁷. En attendant d'aborder la question du contrôle de la communication par l'appareil du pouvoir, ce qui demeure certain, c'est que dès la seconde moitié du XV^e siècle, l'imprimerie a donné à la diffusion des nouvelles une ampleur qu'elle n'avait jamais atteinte. Notamment en multipliant les copies de documents qui, auparavant, restaient pratiquement confidentiels. Elle a permis aussi à un public nouveau, jusqu'alors relativement tenu à l'écart, de se faire une idée plus exacte, plus précise, des événements contemporains³¹⁸.

Cet essor de la production grâce à l'imprimerie a permis aux pièces d'actualité d'agir comme des baromètres immédiats de l'actualité, la guerre d'Italie menée par Charles VIII en constituant l'un des pics. Parmi ces pièces, nous retrouvons essentiellement des lettres de nouvelles, les mêmes que celles que nous avons vues plus haut, composées par le roi lorsqu'il se trouvait en Italie, et parfois par des hommes d'armes qui l'avaient accompagné³¹⁹. De plus, une centaine d'actes isolés ont aussi été recensés dans un format gothique. Ceci s'explique par la brièveté du texte et par l'attachement durable de la chancellerie au caractère gothique. En effet, dès 1480, des versions imprimées d'édits et d'ordonnances faisaient leur apparition. Par la suite, cette tendance s'est accrue tout au long du XVI^e siècle³²⁰.

Cependant, la forme prise par ces pièces mises en imprimé dévie de celles des autres actes royaux au sens strict. Publiées de manière combinée avec des pièces en vers et d'autres

³¹⁷ SEGUIN J.-P., *L'information en France de Louis XII à Henri II*, Genève, 1961, p.11.

³¹⁸ SEGUIN J.-P., « L'information à la fin du...*Op.cit.*, p.47.

³¹⁹ POUSPIN M., *Op.cit.*, p.126.

³²⁰ *Ibidem*, p.27-29.

nouvelles par lettres rédigées par des hommes d'armes, de généraux de l'armée ou de simples témoins anonymes, les pièces d'actualité donnaient lieu à de véritables « bulletins d'informations » à large circulation potentielle³²¹. Elles ne contenaient d'ailleurs pas uniquement des informations bien ordonnées sur les affaires royales. On y retrouvait parfois de véritables trésors lyriques, que cela soit des plaintes ou des poèmes de circonstances – le plus souvent anonymes – parsemés de notes prises sur le vif, écrites à la hâte sous la pression des événements. Ce sont de véritables matériaux bruts qui tenaient à la fois du récit, du chant guerrier et occasionnellement d'une propagande sans fards³²².

La croissance liée à l'imprimerie a donc permis à ces différentes tendances littéraires d'être vendues dans les rues, leur conférant un rôle considérable du point de vue psychologique tant certains pouvaient y voir un intérêt dans la diffusion des bonnes nouvelles. Car si la possibilité d'imprimer vite et beaucoup permettait aux officines royales de propager une certaine idéologie, très vite l'importance de réagir rapidement aux ragots pessimistes quant aux activités de Charles VIII en Italie se fit sentir, notamment lorsqu'il fallait mettre fin à de fausses nouvelles³²³. Au printemps 1495, alors que le roi s'apprêtait à faire son retour en France, une pièce d'actualité fut imprimée à cet effet. Des rumeurs laissaient entendre que le roi était fort affaibli par la maladie. Aussitôt, une lettre de celui-ci, initialement envoyé au duc de Bourbon pour le rassurer quant à son état de santé, était mise en vente. La brochure, intitulée « Lettres nouvellement envoyées de Naples par le roi notre sire a monseigneur de Bourbon » contenait en fait plusieurs correspondances que le roi avait entretenues avec son beau-frère au cours du mois de mars de la même année. Parmi celles-ci, se côtoyaient des informations sur la prise de Naples, sur la fidélité des habitants de cette cité, sur la volonté royale d'instaurer une meilleure justice en son nouveau royaume, et enfin, une conclusion achevant de soulager ses sujets : *Mon frere, je vous advertiz que pour habillier mon visaige, il ne suffisoit pas que j'eusse eu la petite verole, mais j'ay eu la rougeole, de laquelle, Dieu mercy, je suis query*³²⁴.

Il est vrai que cette diffusion d'informations facilitait la communication, notamment concernant les opérations militaires et la paix. Cet outil contribuait à apaiser les

³²¹ *Idem*.

³²² SEGUIN J.-P., « L'information à la fin du...*Op.cit.*, p.321.

³²³ *Ibidem*, p.326.

³²⁴ LE CARON P., 28 mars 1495 : « lettres nouvellement envoyees de Napples Par le Roy nostre sire : a monseigneur de bourbon Datees du XXVIII iour de Mars », conservée à Nantes : 4 ff.n.ch. Nantes, 40988 (17)

revendications, à conditionner les esprits à la levée de subsides et à convaincre de la légitimité de la guerre. Les lettres royales imprimées en constituent un excellent témoignage. Nous avons vu que le souverain ordonnait d'ailleurs de diffuser les nouvelles qu'il communiquait à son lieutenant général afin de réjouir ses sujets et de faire réaliser les réjouissances publiques au cours desquelles tous pouvaient exprimer un sentiment de joie, et ce malgré l'aspect obligé et ritualisé³²⁵.

Pourtant, malgré l'avantage considérable de ce type de production, il est très difficile de savoir exactement quel temps s'écoulait entre les événements et la composition des bulletins qui les relataient. Ce temps devait être fort variable. Certaines pièces sur la mort de Charles VIII, par exemple, nous permettent de savoir qu'elles étaient imprimées immédiatement après l'événement car elles donnaient un programme des cérémonies d'inhumation³²⁶.

À propos de notre sujet, l'éloignement dû à la campagne d'Italie et le temps d'acheminement du courrier – auquel nous pouvons ajouter les nombreuses interceptions hostiles de celui-ci - entraînèrent évidemment des retards dans l'information³²⁷. Mais il demeure cependant certain que la cadence de publication était très soutenue à propos du retour de Charles VIII, de nouvelles pièces ayant été publiées chaque mois. Nous savons aussi que les textes de traités pouvaient être imprimés des mois après leur rédaction. Quant aux textes semi-historiques en prose ou en vers, comme nous le verrons avec « la prophétie » de Jean Michel par exemple, ils gardaient un intérêt propagandiste et étaient suffisamment vagues chronologiquement pour ne pas risquer, pendant des mois, d'être dépassés par les événements³²⁸.

2.2.2 : L'impression d'un contrôle monarchique

Sous Charles VIII, les imprimeurs gardaient, du moins en apparence, toute leur indépendance. Le titre officiel « d'imprimeur du roi » n'est apparu que plusieurs décennies

³²⁵ POUSPIN M., *Op.cit.*, p.465-466.

³²⁶ LE CARON P., avril 1498, « Complainte tres piteuse de dame chestienté sur la mort du feu roy charles huitiesme », conservée à Paris : in-4° goth., 4 ff.n.c.– Paris, BSG, OE XVe s 754 (5).

³²⁷ Une pièce d'actualité non datée contient des textes relatifs à des événements qui avaient eu lieu à des dates différentes et qui correspondent au voyage du retour: S.n., S.d., « descriptio apparatus bellici regis Francie Karoli intrantis Italie Civitates / Florentiam ac deinde Romam dum exercitum duceret contra / regem Neapolitanum pro recuperando regno Sicilie. Et contra Thurcos infestissimos christianitatis inimicos », conservée à Paris : 12 ff.n.ch., BNF, Impr. Rés. 40 Lb28.47.

³²⁸ SEGUIN J.-P., « L'information à la fin du...*Op.cit.*, p.46.

plus tard, en 1531. Cependant, certains d'entre eux tiraient leur épingle du jeu au moment de publier des pièces d'actualité à propos de la campagne italienne. Face à ce constat, un autre apparaît : ceux qui dominaient le marché de l'impression dans leurs villes respectives étaient les mêmes personnes qui affichaient un indéniable soutien à Charles VIII. À Rouen et à Lyon, Jean Lhomme et Noel Abraham – ce dernier s'était vu confier la charge de « publiciste du roi », ce qui signifiait simplement qu'il avait la primauté au moment de publier les lettres de Charles VIII – produisaient chacun trois fois plus de pièces d'actualité que n'importe quelle autre officine de leur ville³²⁹. À Paris, c'est l'imprimeur Pierre le Caron - qui a édité un nombre important de lettres du roi que celui-ci envoyait lorsqu'il était en Italie - qui prospérait le plus³³⁰.

Mais ces imprimeurs et diffuseurs de l'information avaient-ils uniquement pour ambition de servir fidèlement leur souverain ? Dans le cadre de notre étude, les pièces d'actualité militaire occupent une part importante. Celles-ci relevaient de tout un attirail de procédés littéraires qui avaient déjà fait leurs preuves lors de précédents conflits – notamment lors de la guerre de Cent Ans - et qui pouvaient être assimilés à de la propagande de guerre. Dans ce dernier terme, nous incluons bien évidemment l'ensemble des actions menées par les autorités qui faisaient ou souhaitaient la guerre, à savoir le roi Charles et ses officiers royaux dans notre cas. Mais d'autres personnalités, à l'image de ces relais de l'actualité, emboîtaient le pas et entendaient répondre de leur propre initiative à l'attente implicite des autorités, en vue d'accroître la portée de l'entreprise de Charles VIII³³¹.

Maintenant que nous savons que la teneur de ces pièces pouvait soutenir soit directement et volontairement, soit indirectement la politique royale, peut-on y voir les contours d'une véritable conscience politique au sein d'un moyen de communication à mi-chemin entre l'information et la propagande ? Il semblerait que toutes ces expressions – pensée politique, propagande, idéologie, ... - bien que nous ayons vu l'importance de prendre du recul par rapport à ces termes, permettent de caractériser un phénomène bien installé dans le travail des auteurs de l'époque. Elles reflètent dès lors un vif intérêt pour tout ce qui touchait aux questions politiques, telles que la façon dont le royaume était organisé,

³²⁹ POUSPIN M., *Op.cit.*, p.113.

³³⁰ *Ibidem*, p.437.

³³¹ LE GOFF J., « Conclusions », *Op.cit.*, p.523.

la hiérarchie et les structures sociales, et surtout à propos des actions du pouvoir royal et de comment convaincre la population de leur bien fondé³³².

Il apparaît donc que c'est l'engagement, le choix de l'imprimeur, qui est constitutif du fait de propagande en faveur du roi. Pour autant, à aucun moment les éditeurs de pièces d'actualité ne déclaraient ouvertement leur soutien à la politique royale au moment de publier leurs textes, seule la manière enthousiaste de présenter les événements en Italie se voulait plus explicite quant à leurs faveurs politiques. Mais que l'on ne s'y trompe pas, leur principale préoccupation était bien d'ordre économique. C'est pourquoi, avant de lancer l'impression en nombre de leurs fascicules, ils s'assuraient que la vente de ces derniers soit à la hauteur de leurs attentes. Bien entendu, le choix des informations et des contenus qu'ils publiaient était conditionné par ce dont ils disposaient et était dépendant des aléas de l'actualité, mais les goûts et les attentes du public visé étaient aussi pris en compte au moment de remplir ces fascicules³³³.

En effet, même s'il ne faut pas exclure des convictions personnelles et politiques de la part des éditeurs lorsqu'ils répondent aux attentes du pouvoir monarchique, il serait dangereux de ne pas souligner la dimension publicitaire que pouvaient avoir leurs pièces d'actualité. Pour saisir l'intention de leurs auteurs, il convient d'analyser la manipulation dont les composants primaires de ces éditions faisaient l'objet afin d'appâter les lecteurs potentiels. Nous pouvons voir que la dénomination du roi, annoncée dans le titre, et son image ou celle de l'écu de France en première page offraient aux livrets un aperçu presque officiel, incitant par la même occasion à les acheter³³⁴. En guise d'exemple, dans notre corpus, le titre de chaque lettre adressée par Charles VIII au duc de Bourbon - et réutilisée afin de la diffuser - était présenté en ces termes : « Lettre nouvellement envoyée par le roi Charles notre sire à monseigneur de Bourbon et datée du... »³³⁵.

De la même sorte que, et ce rien que dans les titres, les formules mettant l'accent sur le sensationnel et l'aspect remarquable des actions réalisées par les troupes françaises lors

³³² DUMONT J., « Une idéologie..., *Op.cit.*, p.142.

³³³ POUSPIN M., *Op.cit.*, p.443.

³³⁴ *Ibidem*, p.438.

³³⁵ Pour illustrer ces propos, voici les titres complets de pièces d'actualité publiées lors du retour d'Italie de Charles VIII : « Les lettres du roy Charles datées du vingtième jour de juin » (Paris, Pierre le Caron), « Les nouvelles du Roy nostre sire depuis son partement de son royaume de naples envoyées à monsieur l'abbé de Saint Ouen de Rouen. Ce jourduy XXVI de juillet » (Rouen, Richard Auzoult).

de leur retour d'Italie foisonnaient, toujours prompts à influencer les lecteurs et auditeurs quant à leurs perceptions de la situation. Régulièrement, en vrais commerçants, les imprimeurs agrémentaient le titre de leurs fascicules avec des termes laudatifs et superlatifs lorsqu'il s'agissait du roi et de son armée. Tout comme, à l'inverse, l'expression devenait péjorative lorsqu'il fallait donner des nouvelles des ennemis de la couronne française³³⁶. La meilleure représentation en est cette pièce d'actualité publiée en mars 1495 à Lyon et dont le titre est révélateur des stratégies commerciales que nous venons de présenter : « Louange de la victoire et conquête du royaume de Naples. Avec les piteux regretz et lamentations du roi Alphonse [de Naples] »³³⁷. Ceci démontre dès lors pourquoi les procédés utilisés par les éditeurs dès la page de couverture peuvent être analysés comme des démarches publicitaires masquées en supports de la politique et l'idéologie royale.

En parallèle, et durant toute l'époque des premières Guerres d'Italie, il nous est impossible d'affirmer qu'un contrôle officiel pesait sur ce nouveau moyen de communication. Dans le même registre que les « imprimeurs du roi », un système de privilèges royaux finit aussi par être mis en place, bien que de nouveau, il n'en fût qu'à ses prémices durant le règne de Charles VIII. Les premières traces de procès intentés à des auteurs de pièces d'actualité jugés irrespectueux n'apparaissent qu'en 1520, plus de vingt ans après la première expédition italienne³³⁸.

Pourtant la notion de censure existait déjà, notamment lorsqu'il s'agissait de réprobations à l'encontre de pièces de théâtre. Au début du règne de Charles VIII, en 1486, un procès retentissant avait fait parler de lui. L'accusé, Henri Baude, était un clerc de la basoche, sorte de corporation de juristes au Parlement de Paris. Il lui était reproché, à lui et à trois compagnons, d'avoir fait jouer une pièce mettant en cause les conseillers du roi. Pour avoir écrit cette moralité trop audacieuse, les basochiens furent emprisonnés à la demande du roi lui-même, qui écrivait dans une lettre le 8 mai de la même année au lieutenant criminel de la prévôté de Paris afin de saisir *quatre des plus coupables* parmi ceux qui *sous ombre de jouer ou faire jouer certaines moralités et farces ont publiquement dit ou fait dire plusieurs*

³³⁶ SEGUIN J.-P., « L'information à la fin...*Op.cit.*, p.326.

³³⁷ HUSS M., mars 1495, « (L)Ouenge de la victoire et conqueste du royaume de Napples. Avec les piteux regretz (et) lamentacions du roy Alphonse », conservée à Paris : in-4° goth., 6 ff.n.c, Paris, BnF, Impr., Rés.Ye.1055.

³³⁸ DUMONT J., « Une idéologie...*Op.cit.*, p.161.

*paroles séditeuses sonnant commotion, principalement touchant à nous et à notre état*³³⁹. Le fait que le roi et le Parlement accordaient autant d'importance à garder le contrôle sur les représentations théâtrales de la basoche et à les censurer est une preuve qu'elles étaient bien publiques. Sans doute que les clercs de justice avaient la capacité de provoquer des mouvements d'opinion à travers leurs mises en scène, ce qu'il leur a valu censure et répression³⁴⁰.

L'image que les rois se faisaient de leur fonction se trouvait en fait menacée. C'est pourquoi, face à ce pouvoir de diffusion considéré comme dangereux, certains monarques tel que Charles VIII y ont probablement vu un moyen de se rendre populaire de façon tout aussi vivante que séduisante. En 1492, une pièce de théâtre intitulée « La Sotie des Sots qui remettent en point Bon Temps » semble avoir exalté les fonctions d'un parlement de Paris qualifié de *souverain lieu, porte royale*. La royauté s'y voyait aussi glorifiée, à travers la figure d'Anne de Bretagne à *la plaisante face*³⁴¹.

Dès lors, pour en revenir aux pièces d'actualité, une question mérite d'être posée : en choisissant des textes qui étaient favorables aux actions de Charles VIII, les producteurs de ces fascicules y voyaient-ils une manière d'éviter de susciter la répression de la royauté à l'instar de ce qu'elle exerçait sur le théâtre, tout en y trouvant un moyen de s'assurer l'écoulement de leurs articles³⁴² ? Finalement, la réponse se situe probablement au sein de la question, ces pièces se situant au confluent des attentes d'un public lettré, des intérêts de la monarchie et des stratégies commerciales d'imprimeurs-éditeurs qui, semble-t-il, avaient trouvé leur place sur l'échiquier de la communication.

2.2.3 : Faire les affaires du roi

Arrêtons-nous maintenant sur le contenu de ces pièces d'actualité, dont la majorité se veut dithyrambique à l'égard de la personne royale. Lorsque nous avons abordé l'éventualité d'une propagande royale en préambule de ce chapitre, il s'est avéré que celle-ci se calquait sur trois thèmes bien définis au moment de justifier la campagne italienne de Charles VIII,

³³⁹ BOUHAÏK-GIRONÈS M., *Les clercs de la basoche et le théâtre comique (Paris, 1420-1550)*, Paris, Honoré Champion, 2007, p.144-145.

³⁴⁰ DUMONT J., « Régner en mode... », *Op.cit.*, p.135.

³⁴¹ ROUSSE M., « Le pouvoir royal et le théâtre des farces » dans DUFOURNET J. (dir.), *Le pouvoir monarchique et ses supports idéologiques aux XIV^e-XVII^e siècle*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle (La modernité aux XV^e-XVII^e siècle), 1990, p.192.

³⁴² POUSPIN M., *Op.cit.*, p.443.

à savoir l'héritage légitime du royaume de Sicile, la croisade contre les Ottomans dans laquelle la récupération de Naples s'inscrivait et enfin, le puissant lien entre Dieu et le roi de France.

Autant de raisons d'appuyer les actions royales au moment de publier ces brochures et de les diffuser au sein des villes. D'autant plus que, même si ces pièces gothiques n'usent pas concrètement d'arguments bellicistes et ne s'accoutrent pas d'un habit particulièrement militant, leur dimension argumentative est tout à fait intéressante. Chaque élément qui les compose a une raison d'être et participe à influencer la position des lecteurs et auditeurs, ou tout du moins à les faire agir. Pour certaines d'entre elles, ce n'est d'ailleurs pas forcer le trait que de parler de « propagande diffuse »³⁴³.

Ces pièces proclamaient, même lors du périple français lors du retour d'Italie, que les ennemis étaient terrassés pendant que les troupes françaises n'essuyaient que peu de pertes et que les populations locales étaient enthousiastes lorsque ces mêmes troupes faisaient leur entrée dans les villes. Tout comme, pour embaumer leur contenance, elles s'attardaient aussi sur des témoignages bien moins pertinents quant à l'objectif de la conquête, clamant que le pays était merveilleux, le vin capiteux et que les femmes étaient irrésistiblement séduites³⁴⁴.

Les plus caractéristiques de ces brochures étaient consacrées aux faits les plus notables, les plus spectaculaires de la campagne comme les prises de grandes villes, surtout de Florence et de Naples, les cérémonies auxquelles elles ont donné lieu et les combats que Charles VIII a dû mener pour les obtenir. Chacun de ces événements était alors présenté sous tous ses aspects, avec ses conséquences, et était longuement commenté en prose et en vers. Il nous paraît important de commenter à ce sujet, avant de nous lancer dans une analyse plus détaillée des thèmes de prédilection des propagandistes, qu'une même pièce d'actualité pouvait être éditée plusieurs fois, parfois de manière assez espacée dans le temps, sans pour autant épuiser la curiosité d'un public à l'affût des derniers échos sur l'actualité³⁴⁵.

³⁴³ *Ibidem*, p.16-17.

³⁴⁴ SEGUIN J.-P., « L'information à la fin...*Op.cit.*, p.326.

³⁴⁵ SEGUIN J.-P., « La découverte de l'Italie par les soldats de Charles VIII. 1494-1495, d'après les journaux occasionnels du temps » dans *Gazette des Beaux-arts*, Paris, t.58, 1961, p.129-130.

2.2.3.1 : Légitimer la présence française en Italie

La lecture des bulletins est sur ce point fort édifiante. Ils affirment la légitimité, la sainteté, de cette guerre dont l'issue ne pouvait qu'être victorieuse. À ce propos, l'auteur de « La louange de la victoire du très chrétien roi de France » avait résumé en quelques vers toute l'idéologie de légitimation derrière le message à faire passer en faveur du roi ³⁴⁶:

A gens françois cette terre [le royaume de Sicile] est promise

Et selon droit elle leur appartient

En long le en tout ce quel contient

Aussi par droit leur a este submise.

Forts de ce droit d'entrer sur un territoire qui était par conséquent le leur, le roi de France et ses soldats ont été présentés comme les représentants de la paix en Italie. Ce fut déjà le cas durant la descente, lors de l'entrée à Florence, pour laquelle « La Noble et excellente entrée du roy » a été publiée le 27 novembre 1494 afin d'insister sur cet aspect des choses³⁴⁷. Par sa venue dans la cité, le monarque instaurait en effet la paix et l'union entre les Florentins³⁴⁸.

Plus tard, cette fois durant son retour d'Italie, le même procédé a été utilisé à la suite du passage de Charles VIII dans la ville de Sienne après être passé par Rome, comme nous pouvons le voir dans « Les Nouvelles du roi depuis son départ de son royaume de Naples »³⁴⁹. Il s'agit d'une brochure dans laquelle se côtoient un ensemble de quatre lettres rédigées par Charles VIII au cours de son retour en France au printemps et au début de l'été 1495. Au sein de cette pièce d'actualité, nous pouvons retrouver ces termes, destinés à rassurer son public à propos du revirement italien : *Desdictes terres de leglise [Rome] le roy vint en terre des sennois [les siennois] ou il fut receu fort bien. Et en la ville de senne [Sienne] reconnurent le roi être leur protecteur et laisser des frères avec quelques gens d'armes pour*

³⁴⁶ S.n., S.d., mars 1495, « Louenge de la victoire du tescrestien roy de France : obtenue en la conqueste de sa ville et cyte de Napples. Avecques les regretz et lamentacions du roy Alphonse » conservée à Nantes : 6 ff.n.ch, Nantes, 40988 (19).

³⁴⁷ S.n., 1494 « La noble et excellente entrée du roy nostre sire en la ville de Florence, ce qui fut le XV^e jour de novembre mil cccc. iiii XX. et Xiiii » conservée à Paris : BnF, Richelieu, Collection Fontanieu, t. 149, fppo 3 ro (n. ch.).

³⁴⁸ DUMONT J., « Une idéologie... *Op.cit.*, p.150.

³⁴⁹ AUZOULT R., août 1495, « (L)es nouuelles du Roy depuis son partement de son royaume de naples e(n)uoyees a mo(n)sieur labbe de saint ouen de rouen. Ce iourduy xxvi. de iuillet », conservée à Paris : in-4° goth., 6 ff.n.c, Paris, BnF, Impr., Rés.I ;B ;1 (10).

les tenir en paix entre eulx. Le même genre de témoignage d'enthousiasme apparaissait aussi dans une pièce parue deux mois plus tôt, intitulée « Les nouvelles de monsieur d'Orléans »³⁵⁰. Cette brochure présentait la réception faite au roi à Novare, en juin 1495, comme une scène tout à fait chaleureuse : *Tous ceulx de la ville estoient joyeux a merveilles, qui tous portoient toute la croix blanche et cryoient 'Orleans, Orleans, France, France !' et joignoient les mains*.

À travers ces exemples, nous pouvons voir que ces bulletins d'information avaient bien un rôle à jouer pour légitimer la présence française en Italie, mais dans un même temps, une autre volonté nous est dévoilée : il fallait aussi justifier un retour rendu difficile et qui n'était pas forcément le résultat initialement attendu du voyage de Naples. Dès lors, tout au long de l'année 1495, ces pièces d'actualité ont servi à livrer des témoignages authentiques, précis et directs sur les émotions provoquées chez les soldats français qui occupaient l'Italie, tant par les richesses que par les nouveautés qu'ils découvraient, surtout d'un point de vue artistique. En effet, avant l'invention de l'imprimerie, le public devait attendre que les soldats soient revenus de campagne pour entendre leur récit oralement, tandis que désormais, les nouvelles formes d'art, ainsi que les pensées humanistes alors bien plus développées en Italie, pouvaient circuler plus aisément en France³⁵¹.

Il faut cependant bien comprendre qu'il ne s'agissait pas d'échanges dans cette relation entre Français et Italiens, mais bien d'acculturation, d'une vision par Charles VIII d'une Italie qui n'était pas comme une terre sœur mais bien une source de revenus pour le royaume de France comme nous pouvons le voir dans « La complainte de France »³⁵², dont l'auteur anonyme suggérait que le roi reviendrait d'Italie avec des bagages remplis d'or et d'argent, sa description de la première guerre d'Italie se résumant à celle d'un gigantesque pillage³⁵³.

2.2.3.2 : Ridiculiser les ennemis

Ce processus de légitimation se combinait régulièrement avec le besoin de discréditer les opposants du roi de France. Il ne fallait pas seulement convaincre de la nécessité de la

³⁵⁰ LE DRU P., juin 1495, « Les nouvelles de monsieur d'Orléans datees du .xv. iour de iuing », conservée à Nantes : in-4° goth., 2 ff.n.c, BM, INC 115 (22).

³⁵¹ SEGUIN J.-P., « La découverte...*Op.cit.*, p.133.

³⁵² LE CARON P., 1495, « La complainte de France », conservée à Paris : in-4° goth., 8 ff.n.c.,— Paris, BnF, Impr., Rés. Ye-325.

³⁵³ DUMONT J., *Lilia...Op.cit.*, p.435.

présence française en Italie, mais aussi persuader les lecteurs que les princes en place étaient des tyrans et des imposteurs. Cette politique diffamatoire n'était pas propre aux Français et était encore moins récente, sévissant à travers les États européens depuis plusieurs siècles³⁵⁴.

Déjà lors de la descente vers la Sicile, au moment d'arriver à Florence le 18 novembre 1494, les troupes de Charles VIII furent reçues avec de nombreuses manifestations d'enthousiasme et de joie. Le narrateur de cette entrée, rédigée dans une pièce d'actualité datée de décembre de la même année, avance dans son texte les raisons de cet état d'esprit des Florentins. [...] *L'on m'a dit que pierre de medicis leur avoit fait paier et son père aussi tant de succides quil avoit totalement asservi la ville car il se disoit leur roy et gouvernoit toute florence, ainsi ilz se resjouissent maintenant et disent que leur roy et celuy qui les doit affranchir est venu et qui les restaurera en leur liberté et les conservera en bonne paix et union*³⁵⁵. Laurent de Médicis³⁵⁶, et son fils Pierre II de Médicis³⁵⁷, étaient hommes d'État et dirigeants de la République de Florence. Lors de l'arrivée de Charles VIII en Italie, Pierre II de Médicis était maître de Florence depuis 1492. Au début, il essaya de résister à l'arrivée française mais il n'eut aucun soutien de la ville de Florence, qui était favorable à l'influence du prédicateur Savonarole³⁵⁸. Contraint d'accepter ce que le roi de France réclamait, celui qui jusque-là était le maître de Florence dut se résoudre à prendre la fuite, tant les concessions qu'il avait faites à Charles VIII furent jugées humiliantes par les notables de la ville³⁵⁹.

Il y a donc une part de vérité au sein de la pièce d'actualité sur la rencontre entre Charles VIII et les Florentins. Les Médicis n'étaient effectivement plus en odeur de sainteté auprès de leurs sujets et la création par la suite d'une théocratie menée par Savonarole en fut révélatrice. Cependant, là où le narrateur présente Charles VIII comme le restaurateur des

³⁵⁴ MOEGLIN J.-M. (dir.) et PÉQUIGNOT S. (dir.), *Op.cit.*, p.668.

³⁵⁵ S.n, décembre 1494 « L'appoinctement des florentins fait avec le roy notre sire lui estant en la ville de Florence. Et plusieurs autres nouvelles apportees a lostel de la ville de Paris le XIII iour de ce mois de Decembre », 4 ff. n. ch., aujourd'hui détruite.

³⁵⁶ Laurent de Médicis, dit « le Magnifique » (1448-1492) et père de Pierre II de Médicis, eut le gouvernement de la république florentine de 1469 jusqu'à sa mort. CASALENA P., *Op.cit.*, p.280-281.

³⁵⁷ Pierre II de Médicis (1472-1503) succéda à son père en 1492 mais fut chassé de l'administration de Florence deux ans plus tard. *Ibidem*, p.287-289.

³⁵⁸ Jérôme Savonarole, aussi connu sous le nom de « Frère Jérôme » (1452-1498), fut nommé prieur du couvent Saint-Marc à Florence en 1488. Célèbre prédicateur, il souleva l'opposition face aux Médicis et reçut les faveurs de Charles VIII lors de son arrivée en Italie. Il fut cependant pendu et brûlé en 1498 par les Florentins. *Ibidem*, p.289-291.

³⁵⁹ LE FUR D., *Op.cit.*, p.238.

libertés, nous avons vu que Pierre II de Médicis s'est vu reprocher d'avoir cédé aussi facilement face au roi de France, ce qui laisse entrevoir que la présence française à Florence n'était pas si naturelle que l'on voulait bien le faire croire.

Un autre exemple connu se retrouve dans la « Louange de la victoire du très chrétien roi de France. Obtenue en la conquête de sa ville et cité de Naples. Avec les regrets et lamentations du roi Alphonse »³⁶⁰. C'est ce qui se retrouve dans la deuxième partie du titre de cette pièce d'actualité qui va retenir notre attention. Publiée au début du mois de mars 1495, elle fut rééditée plusieurs fois les mois suivants, notamment par Matthias Huss à Lyon et Pierre le Caron à Paris. Celle-ci s'en prend cette fois à Alphonse II d'Aragon, roi de Naples, qui lorsqu'il vit arriver les troupes françaises abdiqua au profit de son fils, Ferdinand, avant de prendre la fuite. Nous pouvons y voir le soin apporté à la propagande royale au sein de celle-ci. À commencer par la gravure en tête de brochure. Celle-ci illustre le départ d'Alphonse II pour la Sicile à la suite de son abdication imprévisible du 23 janvier 1495. Au centre de l'image nous pouvons apercevoir le roi Alphonse II, isolé bien qu'encore couronné, dont le regard est assez travaillé pour que l'on y voie de la mélancolie au moment de s'éloigner des côtes siciliennes en bateau³⁶¹. Si la gravure est aussi précise, c'est car elle a été réalisée pour l'occasion, afin d'illustrer le texte, là où dans les habitudes de l'époque les imprimeurs piochaient dans un stock de bois gravés antérieurs et pas toujours représentatifs du contenu de la pièce qu'ils illustraient³⁶² :

*Le roy Alphonse se mist en song navire
Quant il se vit en ce point desconfire
Par grant ire, il souspire
De cueur moult tendrement, piteusement
Faisant deppartement.*

Nous pouvons voir que le stéréotype du tyran est ici parfaitement élaboré par l'auteur, qui pour justifier les prétentions françaises ne mentionne pas la croisade de Charles VIII contre les Turcs, dont Naples ne serait qu'une étape, se contentant d'invoquer la maltraitance

³⁶⁰ HUSS M., mars 1495 ; « Louenge de la victoire et conquête du royaume de Napples. Avec les piteux regretz et lamentacions du roy Alphonce », conservée à Paris : in-4° goth., 6 ff.n.c, Paris, BnF, Impr., Rés.Ye.1055.

³⁶¹ Cf. Annexe 2.

³⁶² LE GALL J.-M., *Op.cit.*, p.207-208.

des nobles par Alphonse II d'Aragon ainsi que son origine illégitime, à l'instar de ce que nous avons pu voir dans certaines lettres de Charles VIII lui-même :

Le roy Alphonse [...]

*je congnoys bien que par grande ruse
mon père et moy fisme grant mesprison
Faisans mourir princes de grant proesse
et les autres enfermer en prison*

[...]

*Mon père estoit pour resolucion
bastard qui fut de son père adopte
[...] que je fui extrait de filz bastard.*

2.2.3.3 : Des pièces vouées aux infidèles

Le roi Charles voyait plus loin que ses opposants italiens, et une politique de condamnation des infidèles au profit d'une réunification de la chrétienté a vu le jour. Dans plusieurs bulletins se profilait ainsi l'ombre des ennemis de Dieu contre lesquels les auteurs ont insisté en plusieurs occasions.

Dans « Plusieurs nouvelles envoyées par le roi notre sire à monseigneur le duc de Bourbon » de la fin mars 1495, le public pouvait lire que *le grant turc* [Bajazet II] *est bien esbahy et a grant paour*, avant de se féliciter de voir qu'il [Bajazet II] *a fait venir devant luy les plus grans clerchez en sa loy et leur a commande d'aller prescher sa foy 'mameticque' [sic], ce qu'ilz ont fait. Mais ilz ont presche celle de Jesuchrist [...]* et est tres belle chose de *ce qu'ilz ont presche*³⁶³. Plusieurs notions de propagande apparaissent dans ce passage, tant le grand ennemi de la chrétienté est décrit comme étant apeuré et n'ayant pas le contrôle sur ce qu'il ordonne. Les représentants de la chrétienté sont d'ailleurs présentés comme des héros, qui ne se plient pas à la menace et refusent de trahir leur foi. Le fait que *le Turc les a fait mourir de cruelle mort* achève alors de dépeindre la cruauté des Ottomans et la tyrannie de leur maître.

³⁶³ HUSS M., mars 1495 « Plusieurs nouuelles enuoyees de Napples par le roy nostre / sire A monseigneur de Borbon. Ensemble dautres nouuelles », conservée à Paris: 6 ff. n. ch, B.N.F., Impr., Rés. 4° LB28.24.

Les musulmans n'étaient pas les seuls à faire les frais des pièces d'actualité françaises. La communauté juive fut elle aussi attaquée, les vieux ressentiments populaires à son égard ayant été exacerbés par l'idée d'une nouvelle croisade. Lors des prises des villes durant la descente d'Italie, un sort particulièrement désastreux leur a été réservé. Ils ont servi de boucs émissaires afin de satisfaire l'appétit de pillage des soudards³⁶⁴.

Il faut dire que déjà depuis le XII^e siècle, les juifs étaient régulièrement poursuivis voire même expulsés du royaume de France. Pour justifier ce traitement, deux explications reviennent couramment. Dans un premier temps, il y avait en France une haine religieuse de la chrétienté dominante vis-à-vis de cette communauté. Les chrétiens ne supportaient pas la présence de cette altérité religieuse. Ensuite, les juifs se voyaient ponctionnés de leurs biens par les rois successifs afin de remplir les caisses du royaume. Ils avaient donc beaucoup de mal à trouver leur place dans ce qui peut être appelé une « société de persécution » dans une nation où ne devraient habiter ni juifs, ni païens³⁶⁵. Mais il y a une troisième raison à ces persécutions, qui est fondée sur une finalité politique. Les expulsions de juifs consistaient en fait en un « vecteur de puissance publique » dans l'objectif de construire le royaume et la monarchie, servant dès lors les desseins de la Couronne³⁶⁶.

Lors de son arrivée à Naples, le roi Charles promulgua pourtant un édit afin que les juifs ne soient pas maltraités, mais il ne fallut pas beaucoup de temps pour qu'il ferme les yeux sur les tourments qui leurs étaient infligés³⁶⁷. Il n'est donc pas étonnant de trouver musulmans et juifs réunis dans une même diatribe, écrite juste après la prise de Naples :

Tremblez, tremblez sarrazins

Juifz mescreans marrans paysans turquins

Et redoubtez le trescretien roy

Ne prenez point exemplaire aux mutins

Larrons rebelles despiteux bustarins [= arrogants et sots]³⁶⁸.

³⁶⁴ SEGUIN J.-P., *L'information à la fin...* Op.cit., p.324.

³⁶⁵ BEAUNE C., Op.cit., p.210-213.

³⁶⁶ SIBON J., *Chasser les juifs pour régner. Les expulsions par les rois de France au Moyen Âge*, Paris, Perrin, 2016, p.19-20.

³⁶⁷ DENIS A., Op.cit., p.107.

³⁶⁸ S.n., S.d., « Louenge de la victoire et conquête du royaume de Napples. Avec les piteux regretz et lamentacions du roy Alphonce », produite et conservée à Lyon : 5 ff. n.ch ; BNF, Impr. Rés. Ye . 1055.

Le public était alimenté de témoignages d'hostilité à l'encontre de ceux qui ne s'inscrivaient pas dans la volonté royale de réunifier la chrétienté. Un tel procédé avait évidemment pour objectif de rassembler les sujets de France afin de faire front contre un ennemi clairement identifié, laissant de la sorte plus de marge au roi dans ses manœuvres péninsulaires. Pourtant, comme nous le verrons dans quelques paragraphes, dans sa quête impériale, Charles VIII n'accabla pas toujours la communauté juive au moment d'aviver les croyances messianiques.

2.2.3.4 : Dieu et les prophéties

Car les pièces d'actualité, tout comme les correspondances du roi Charles, ne manquaient pas de rappeler que si l'expédition de Naples avait pu être menée, c'était aussi grâce à Dieu. Nous avons vu dans la partie à propos de la propagande que les agents du roi avaient déjà bien assimilé la personne royale à la figure du Christ durant les siècles précédents. Il fallait donc entretenir cette image et les pièces d'actualité assuraient leur part du travail au moment de faire circuler ce message.

D'autant plus lors du retour d'Italie. Alors que des inquiétudes commençaient à se faire sentir à propos des difficultés rencontrées par les troupes françaises durant la remontée vers les Alpes, beaucoup de lettres étaient interceptées par le duc de Milan, ce qui engendrait un désagrément certain au sein des familles de soldats. Le silence hypothéquait sérieusement les certitudes quant à un retour rapide de l'armée française³⁶⁹. Il fallait donc rassurer et « Les nouvelles du roi depuis son départ de son royaume de Naples » en constitue un bon exemple³⁷⁰. Alors que Charles VIII était arrivé à Rome pour s'entretenir avec le pape, Alexandre VI s'était enfui, abandonnant la ville par crainte du roi, ce qui fit dire à l'auteur de la pièce *par quoi on peut connaître clairement les grandes grâces que Dieu a faites au roi et à toutes sa compagnie*.

Néanmoins, ces déclarations passent pour anecdotiques à côté de la littérature prophétique servie aux habitants de France au sujet de Charles VIII. Les eschatologies, discours sur la fin des temps et d'ordinaire liées à l'arrivée prophétisée d'un messie

³⁶⁹ POUSPIN M., « Des lettres de nouvelles au temps de la guerre d'Italie » dans *Cahiers de Recherches Médiévales*, 2009, n°18, p.462.

³⁷⁰ AUZOULT R., août 1495, « (L)es nouuelles du Roy depuis son partement de son royaume de naples e(n)uoyees a mo(n)sieur labbe de saint ouen de rouen. Ce iourduy xxvi. de iuillet », conservée à Paris : in-4° goth., 6 ff.n.c, Paris, BnF, Impr., Rés.I ;B ;1 (10).

libérateur, ont foisonné tout au long du bas Moyen Âge. Elles ne connurent pas de repos à l'extrême fin du Moyen Âge, même si depuis le milieu du XV^e siècle, elles étaient devenues plus rampantes que flamboyantes. Elles n'en restaient pas moins obsédantes³⁷¹. La chute de Byzance en 1453, répercutée par les prédicateurs et par les collecteurs de fonds pour la croisade contre les Turcs, a créé un lien entre le prophétisme et les peurs collectives, principalement celle d'un Islam conquérant, l'idée de « puissance turque » ayant rejoint celle d'infidèles dans l'esprit des dirigeants politiques³⁷².

Parmi les prédicateurs les plus marquants, nous retrouvons Guilloche de Bordeaux, auteur de « La prophétie de Charles VIII », qui contribua à populariser les projets du roi Charles tout en se faisant l'apôtre d'une croisade qui se voudrait autant religieuse que politique³⁷³. Les prophéties provenant de France faisaient écho à celles répandues en Italie, ces prédictions venant corroborer les espoirs italiens. De l'autre côté des Alpes, l'homme le plus écouté était Jérôme Savonarole. Selon lui, la croisade devait entraîner la conversion des infidèles en amenant l'Orient et l'Occident à se réunir en une seule et même entité. Il s'agissait là d'une condition *sine qua non* à l'avènement d'un monde nouveau. La conjoncture des événements, l'Italie morcelée et la volonté de réformer enjoignirent Savonarole à voir en Charles VIII le champion de Dieu et ce dernier à voir en l'Italien un soutien de premier choix³⁷⁴.

C'est cependant un autre « visionnaire » qui a rempli les brochures d'actualité au moment de diffuser ces prophéties à travers le royaume : Jean Michel. Les historiens l'ont d'abord assimilé au médecin de Charles VIII, personnage qui fit une belle carrière de conseiller royal, ce qui lui permit d'atteindre la fortune. Mais il n'en était rien, s'agissant plus probablement d'un frère mendiant ayant voyagé en France et en Italie³⁷⁵.

Si le prédicateur en question a voyagé à travers les Alpes, sa prophétie l'a fait aussi. Sa version française est d'ailleurs réduite par rapport aux versions de la vision destinées à un public italien qui étaient deux fois plus longues. À ce propos, l'œuvre de Jean Michel fut très largement diffusée entre le printemps 1494 et le terme de l'année 1495, tant à Paris et

³⁷¹ MARTIN H., *Mentalités médiévales, représentations collectives du XI^e au XV^e siècle*, Paris, PUF, 2001, p.186-188.

³⁷² DENIS A., *Op.cit.*, p.66.

³⁷³ LE FUR D., *Op.cit.*, p.282.

³⁷⁴ DENIS A., *Op.cit.*, p.65.

³⁷⁵ BEAUNE C., « Visionnaire ou...*Op.cit.*, p.72.

Lyon qu'à Florence, les lieux de diffusions suivant avant tout les déplacements de l'armée française. Une seule version en a retranscrit l'intégralité, à savoir l'édition florentine, la même ville dans laquelle Jérôme Savonarole rencontrait un franc succès³⁷⁶.

Venons-en maintenant au contenu de cette prophétie. La pièce d'actualité dont nous disposons est une version française de celle-ci, initialement écrite en latin, éditée en 1495 par Matthias Huss, à Lyon. Nous avons vu que les éditeurs jouaient beaucoup sur le titre de leurs publications, de manière à directement attirer l'œil des passants, ce qui semble pouvoir s'appliquer à cette pièce-ci tant le titre est évocateur : « La prophétie, vision et révélation divine de la prospérité et victoire de Charles VIII ». Les premières lignes sont d'ailleurs du même acabit, dévoilant un programme à la hauteur des espérances messianiques portées par les épaules du jeune roi : *La révélation divine révélée à Jean Michel, très humble prophète, de la prospérité du très chrétien roi de France, Charles VIII, de la nouvelle réformation du siècle et la récupération de Jérusalem à lui destinée. Qu'il sera de tous les rois de la terre le souverain et dominateur sur tous les dominants et unique monarque du monde*. Aucune place n'était laissée au doute, puisque la légende en dessous de la gravure, sur laquelle on peut voir Jean Michel représenté en Saint³⁷⁷, affirme en ces termes : *Le très pur et très droit messenger et ami de dieu, Jean Michel*. Qui, à l'époque, aurait osé remettre en question la vision d'un homme présenté comme l'ami du Seigneur ?

Un véritable foisonnement d'images apocalyptiques s'imbrique au sein de cette prophétie. Il en découle alors un schéma politique axé sur la figure du *Karolus* que nous avons abordée plus haut. Le processus amenant Charles VIII, avec la bénédiction de Dieu, à chasser les tyrans, les méchants et autres orgueilleux de son royaume, déboucherait sur la récupération de la Terre Sainte, soumettant par la même occasion tous les rois de la terre. Le roi de France serait alors proclamé roi des rois et recevrait l'Empire du monde³⁷⁸. Mais en regard des autres prophéties millénaristes, ce roi-empereur apparaît différemment. En effet, il agit seul, ni l'Église ni le pape n'étant jamais mentionnés, alors que les autres se basaient sur l'alliance des deux pouvoirs. La prophétie de Jean Michel était claire, Charles VIII était destiné à devenir le *souverain des choses temporelles et spirituelles*. Cette démarche n'a rien

³⁷⁶ *Ibidem*, p.75.

³⁷⁷ Cf. Annexe 3. Attention, il a été vu plus haut que ces gravures étaient choisies parmi un stock de bois gravés au préalable. Il ne s'agit donc pas d'une représentation fidèle du prophète Jean Michel.

³⁷⁸ BEAUNE C., « Visionnaire ou...*Op.cit.*, p.78.

de particulièrement étonnant, tant nous avons vu au cours de cette étude que les rapports entre le roi de France et la papauté étaient des plus conflictuels, au point que certains partisans royaux se plaisaient à comparer le pape Alexandre VI à l'Antéchrist³⁷⁹.

Ces relations difficiles entre pontifes et rois de France s'inscrivaient en fait dans une tradition gallicane assez récente, qui trouve sa source en 1438, à la suite de la pragmatique sanction de Bourges. Il y avait en ce XV^e siècle une volonté réelle du côté français d'organiser l'Église catholique de manière indépendante au pape. En accord avec les prélats de son royaume, Charles VII s'est affirmé comme le gardien des droits de l'Église de France, les prélats devenant ses courtisans. En retour, ces derniers bénéficiaient d'avantages importants, notamment en matière d'élections aux fonctions épiscopales. Cette ordonnance ne fut évidemment pas à l'avantage du pape de l'époque, Eugène IV³⁸⁰. Tout au long de ce siècle et jusqu'aux querelles que nous avons pu aborder entre Charles VIII et Alexandre VI, des discordes entre la France et l'État pontifical se sont succédé avec de brèves périodes d'apaisement³⁸¹.

En revanche, si le haut clergé n'est pas représenté dans la prophétie de Jean Michel, la communauté juive y occupe une place intéressante. Alors que le messianisme français pouvait en règle générale être qualifié d'antisémite, dans ce texte-ci, Charles VIII lutte plus contre les mauvais chrétiens et les infidèles que contre les juifs. Le Dieu de ces derniers est d'ailleurs le même que celui des chrétiens, comme le mentionne ce passage : *Le dieu d'Abraham, Isaac et Jacob et des chrétiens, triple et unique éternel et tout puissant créateur de toutes choses* [...] ³⁸². Charles VIII voulait en fait renforcer la pensée qu'il était le *rex judeorum* tant attendu par la communauté juive qui voyait en lui le roi du Nord et le précurseur du messie, lui qui se verrait confier *le royaume, la puissance et la magnitude du règne qui est sous le ciel*. C'est dans ce même état d'esprit que les juifs de Naples reçurent

³⁷⁹ *Ibidem*, p.79.

³⁸⁰ Eugène IV (1383-1447) a été pape de l'Église catholique de 1431 jusqu'à sa mort. En plus d'avoir été confronté à l'essor du gallicanisme, son pontificat a aussi été marqué par le concile de Bâle, en 1431 qui a vu le conciliarisme s'affirmer de manière explicite au sein de l'Église. LEVILLAIN P., *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, Fayard, 1994, p.642-645.

³⁸¹ CONTAMINE P., *Charles VII : une vie, une politique*, Paris, Perrin, 2017, p.235-237.

³⁸² BEAUNE C., « Visionnaire ou...*Op.cit.*, p.75.

le roi de France avec ferveur, lui qui avait réussi à émuler une espérance commune aux chrétiens et aux juifs : libérer et refonder la Sainte Jérusalem³⁸³.

2.2.4 : Une diffusion en profondeur ?

En cette période de transition entre le Moyen Âge et les Temps modernes, l'alphabétisation s'étendait dans les villes et dans la petite bourgeoisie, dépassant le cercle restreint des élites. Toujours est-il qu'en comparaison avec ce que l'on appellera « la masse » des habitants du royaume de France, les personnes sachant lire restaient minoritaires. Un grand nombre de ces pièces terminaient d'ailleurs dans les mains d'hommes de plume et de membres de la cour³⁸⁴. Cependant, il ne faut pas pour autant penser que les pièces gothiques n'étaient pas manipulées par un public moins lettré, moins éduqué. Au tournant des XV^e et XVI^e siècles, l'écrit n'est plus un privilège et constitue un phénomène qui se généralise³⁸⁵.

Dès lors, qui achetait ces pièces ? Nous ne pouvons actuellement pas le savoir de manière exacte. Un premier élément de réponse se trouve dans la qualité du papier utilisé, ainsi que dans la typographie et les illustrations. Il en ressort que la production de ces pièces d'actualité se faisait à très bon marché pour les vendre vite et bien. Mais peut-on mesurer leur popularité avec précision pour autant ? L'utilisation du caractère gothique comme écriture de référence de ces pièces, auxquelles fut donné ce nom éponyme, correspond d'une certaine manière aux propriétés du public auquel s'adressaient les éditeurs et imprimeurs. La typographie dominante était alors la « bâtarde parisienne », l'écriture typique des langues vernaculaires et très souvent la seule maîtrisée par les gens d'instruction moyenne³⁸⁶.

La clientèle semble donc s'être constituée autour des petits contribuables qui s'intéressaient aux affaires de l'État, mais aussi à d'autres classes montantes comme les bourgeois et commerçants, et ce essentiellement dans des villes, telles que Paris, Lyon ou Rouen. Cette même catégorie de population correspond à des milieux qui sans l'imprimerie, n'auraient pu obtenir des informations sur la campagne italienne qu'avec beaucoup de retard, voire seulement au moment du retour des soldats. D'autre part, le contenu de ces pièces gothiques offrait des récits de faits d'armes et des descriptions des paysages italiens qui

³⁸³ LINDER A., « L'expédition italienne de Charles VIII et les espérances messianiques des Juifs » dans *Revue des études juives*, 1978, n°137, p.179-186.

³⁸⁴ SEGUIN J.-P., « L'information à la fin du...*Op.cit.*, p.47.

³⁸⁵ POUSPIN M., *Op.cit.*, p.84.

³⁸⁶ *Ibidem*, p.45-46.

correspondaient aux attentes d'un public qui voulait être informé de manière détaillée de l'évolution du voyage de Naples tout en étant friand des romans de chevalerie et d'histoires épiques en cette toute fin de Moyen Âge³⁸⁷.

Et enfin, il est à noter que ces brochures d'actualité, même si elles étaient amenées à être achetées individuellement, n'étaient pas exclusivement destinées à une lecture privée. L'acheteur pouvait très bien faire la lecture à ses proches ou à ses voisines et les pièces circulaient de main en main. Il convient aussi de mentionner les lectures publiques, auparavant destinées aux hautes classes et à la noblesse, qui en cette période de transition furent alors orientées vers un public d'illettrés et vers ceux qui n'avaient pas accès à ces textes écrits, pour des raisons économiques ou culturelles³⁸⁸.

Nous avons donc pu nous rendre compte tout au long de ce chapitre qu'il existe une continuité certaine avec la partie consacrée aux correspondances de Charles VIII. Si ceci s'explique par le fait que plusieurs lettres du roi furent relayées dans les pièces d'actualité, il en ressort qu'il ne s'agissait pas du seul moyen de garantir la diffusion d'idées en faveur d'un pouvoir monarchique qui se devait d'apaiser les inquiétudes tout en renforçant les espérances de son royaume. Les pièces d'actualité étaient donc très proches du message royal, nous apportant par la même occasion la preuve d'un nouvel outil de communication au service de la royauté dont la propagande commençait doucement à se structurer. En effet, bien que celle-ci dépendît encore beaucoup des motivations économiques et publicitaires des éditeurs qui imprimaient les pièces d'actualité, elle était bien consciente.

³⁸⁷ POUSPIN M., « Les « pièces d'actualité » en politique françaises. Événements, représentations et mémoire » dans *Images Re-vues* [En ligne], 2008, n°5, mis en ligne le 20 avril 2011, consulté le 23 mars 2018.

³⁸⁸ *Idem.*

3. Des contestations rampantes

Nous voilà arrivés au troisième et dernier chapitre de notre étude. Si les deux premiers s'emboîtaient parfaitement et laissaient présager une continuité maîtrisée entre le message royal et la politique de diffusion d'idées en faveur de Charles VIII, ce chapitre-ci se placera quelque peu en opposition aux informations que nous avons pu étudier jusqu'ici.

En effet, il n'y a plus de doute sur l'idée que le roi de France se faisait du déroulement de la campagne italienne et sur sa volonté d'entretenir une communication rassurante vis-à-vis de ses sujets. En revanche, l'avis que s'en faisait son entourage n'a encore été que fort peu approché. Les préparatifs de la première guerre d'Italie ne sont pas faits sans opposition, même si le terme utilisé ici peut paraître fort. Parler de certaines opinions défavorables semble dès lors plus juste au moment d'aborder le point de vue de personnages éminents du royaume à l'aube de la conquête de Naples.

C'est donc sans tout à fait faire l'unanimité que l'expédition a été lancée, et plusieurs raisons nous laissent penser que l'année qui s'est écoulée entre le départ et le retour en France n'a pas apporté que des moments victorieux et de joie à ceux qui accompagnaient Charles VIII dans son entreprise. Les derniers mois de l'année 1495 furent particulièrement difficiles pour l'armée française. Tant les lettres de soldats, écrites sur le vif, que les mémoires, rédigés ultérieurement par des généraux et poètes présents en Italie, laissent entrevoir que si certains vouaient un soutien inconditionnel à leur souverain, d'autres commençaient sérieusement à se poser des questions quant au bien-fondé de leur présence en Italie.

Néanmoins, l'arrivée de Charles VIII et de ses troupes à Lyon le 7 novembre 1495 n'a pas marqué l'abandon définitif de Naples. Nous avons vu dans les chapitres précédents que les années qui suivirent jusqu'à la mort du roi étaient encore animées par le désir de retourner en Italie et par l'agitation de préparatifs finalement avortés. De nouveau, les avis étaient partagés entre certains qui affichaient l'orgueil de la revanche et d'autres qui préféraient reconnaître que la première tentative avait déjà coûté assez cher aux finances du royaume de France.

Si nous faisons exception de toute la période durant laquelle les Français sont descendus jusqu'à Naples sans grandes difficultés, nous pouvons donc diviser l'épopée italienne en trois phases au cours desquelles le projet de Charles VIII risquait de ne pas faire

l'unanimité. Trois temps pour observer comment l'entourage du roi réagissait, pour voir si l'avis de chacun était réellement pris en compte ou s'il se perdait dans les méandres d'une conquête de Naples solidement ancrée dans la perspective d'une croisade bien plus colossale.

Cette première partie laissera place à une seconde qui nous invitera à descendre d'un cran dans la hiérarchie sociale du royaume de France. Elle servira d'intermédiaire entre le message royal vu précédemment et l'opinion que se faisaient les gens de plus basse extraction. L'intérêt sera cette fois moins porté sur l'avant et l'après campagne que sur le déroulement de celle-ci. Afin d'introduire l'opinion française, nous ferons d'abord un saut en Italie pour comprendre comment l'admiration et la ferveur initiales des italiens ont pu tant évoluer, au point qu'au moment de faire demi-tour, Charles VIII ne fût plus considéré que comme un tyran illégitime.

Cette analyse sur plusieurs étages sera primordiale pour notre étude. Elle permettra de vérifier si le revirement italien était justifié par d'autres raisons que des alliances politiques. Nous pourrons ensuite comparer le climat qui régnait en Italie avec celui que nous retrouverons en France à la fin de ce chapitre. Car pendant que le roi et ses troupes se trouvaient en Italie, les gens du commun continuaient à vivre sous la régence du duc de Bourbon. L'évolution des premiers a forcément eu un impact sur les seconds. Il faudra alors répondre à la question de savoir comment ceux qui n'ont pas pris part à la conquête de Naples l'ont vécue. Ceci nous permettra de déterminer si nous pouvons effectivement parler de contestations caractérisées au moment de présenter l'atmosphère qui régnait en France. Une atmosphère imprégnée par un dessein qui dépassait probablement de loin la plupart des sujets du royaume.

3.1 : L'avis de l'entourage du roi

3.1.1 : Les préparatifs de la conquête

Le projet de conquête de Naples était une volonté de Charles VIII, mais le jeune roi n'était bien entendu pas le seul à vouloir le voir s'emparer de ce royaume. Parmi ses plus fervents soutiens, il y avait des réfugiés italiens et les barons de Naples qui voyaient en lui un libérateur, alors que du côté français, plusieurs seigneurs s'étaient affichés en faveur de la conquête à l'image de Guillaume Briçonnet ou Étienne de Vesc. Concernant ces derniers, il faut bien se rendre compte que leur engagement dépendait avant tout de leurs intérêts

personnels, souvent guidés par les pensions délivrées par Ludovic Sforza afin de pousser Charles VIII à prendre le chemin de la Sicile. Quant aux barons napolitains, ils se sentaient lésés par Ferrand d'Aragon et comptaient surtout sur l'aide du roi de France pour récupérer leurs biens et leur autorité³⁸⁹.

Le cas de Guillaume de Briçonnet mérite d'être présenté plus en profondeur. Riche bourgeois ayant accédé à la fonction de général des finances pour le Languedoc, il pensait alors à se convertir en homme d'Église afin d'obtenir des bénéfices ecclésiastiques. Il brigua l'évêché de Saint-Malo qu'il finit par obtenir en fin d'année 1493. L'histoire des prétentions de Briçonnet était en fait intimement liée à celle des préparatifs de l'expédition d'Italie, le général des finances ayant souvent adapté sa conduite aux nécessités de son ambition³⁹⁰.

Comment ne pas le penser lorsque l'on sait qu'au mois de juillet 1494, les troupes n'étaient toujours pas payées à cause de Briçonnet et d'un autre conseiller du roi, le maréchal d'Esquerdes³⁹¹, alors que Charles VIII souhaitait partir au plus vite pour l'Italie ? En effet, le nouvel évêque de Saint-Malo avait obtenu des récompenses alléchantes de la part du pape lui-même pour ralentir ses efforts et retarder le départ de l'armée française, tandis que le maréchal avait lui obtenu des compensations financières de la part d'agents espagnols. Finalement, Charles VIII mis au fait de ces agissements, réagit promptement pour pousser ses conseillers à accomplir leur tâche de manière aussi appliquée qu'impliquée³⁹². Cette versatilité d'hommes pourtant très proches du roi peut d'autant plus surprendre qu'il les avait nommés dans un conseil très restreint, composé uniquement de quatre personnes, afin de préparer les affaires d'Italie. Au sein de celui-ci se retrouvaient aussi Philippe de Commines et Jean de Beaudricourt, gouverneur de Bourgogne. Ce dernier a dû prendre la relève du maréchal d'Esquerdes dans le paiement des armées à la suite de la mort de ce dernier. Provoquée par un infarctus, elle était arrivée seulement quelques jours après la remise à l'ordre du maréchal par son suzerain³⁹³.

³⁸⁹ LE FUR D., *Op.cit.*, p.266.

³⁹⁰ DELABORDE H., *L'expédition de Charles VIII en Italie. Histoire diplomatique et militaire*, Paris, Imprimeurs de l'institut, 1888, p.284.

³⁹¹ Philippe de Crèvecœur d'Esquerdes (1418-1494) était un homme de guerre français, nommé maréchal de France en 1486. Il fut notamment le représentant de Charles VIII lors de la paix négociée avec Henri VII à Étaples. HARSGOR M., *Op.cit.*, vol.2, p.1077-1079.

³⁹² LABANDE-MAILFERT Y., *Op.cit.*, p.211.

³⁹³ DELABORDE H., *Op.cit.*, p.283-284.

Les hommes qui se présentaient en faveur de l'entreprise italienne avaient donc tendance à jouer un double jeu. En revanche, il n'y avait pas de doute quant aux intentions de ceux qui s'y opposaient publiquement, leur nombre étant d'ailleurs bien plus significatif. Si les traités d'Étaples³⁹⁴ et de Senlis³⁹⁵ avaient permis au roi de s'assurer la neutralité de l'Angleterre, de l'Espagne et du Saint-Empire – du moins c'est ce qu'il croyait, ou alors était-ce une paix très éphémère – il avait en revanche beaucoup plus de mal à fédérer son entourage autour de son projet. Globalement, la majorité des princes du sang, des conseillers du roi et de l'administration y étaient hostiles³⁹⁶.

C'est pourquoi Charles VIII a organisé une grande assemblée de seigneurs et de prélats le 17 mars 1494 à Lyon. On y retrouvait aussi l'ambassadeur du duc de Milan auprès du roi de France, un certain Charles Balbiano, comte de Belgiojoso. À propos de cette assemblée, ce dernier écrivait le jour même à son maître que le discours de Charles VIII n'avait d'autre ambition que d'exhorter ses sujets à le seconder dans sa quête. Si des doutes quant à la réalisation de l'entreprise de Naples étaient encore possibles jusque-là, l'ambassadeur milanais était désormais certain que plus rien n'empêcherait le jeune roi d'accomplir son destin. Il notait cependant qu'en réponse à ces exhortations, l'enthousiasme de la foule était absent. Charles VIII semblait même reconnaître que la plus grande part de son royaume n'était que très peu favorable à l'idée de voir son roi et son armée partir à la conquête d'un territoire lointain³⁹⁷. Le roi confia d'ailleurs au comte de Belgiojoso que son intention en convoquant l'assemblée était non pas d'appeler ses sujets à se prononcer sur la convenance qu'il pourrait y avoir à tenter l'entreprise, mais de les faire concourir aux moyens de la réaliser³⁹⁸.

Dans l'entourage du roi, les opposants les plus méfiants se trouvaient parmi les anciens conseillers de Louis XI. Des hommes comme l'amiral de Graville ou Philippe de Commines – ce dernier se trouvait pourtant dans le conseil des affaires d'Italie – avaient été relégués à

³⁹⁴ Le traité d'Étaples a été rédigé en novembre 1492. Il s'agissait d'une paix entre Charles VIII et Henri VII, le roi d'Angleterre permettant au premier de partir à la conquête de Naples en étant libéré de la menace anglaise sur son royaume. Cela lui coûta 745 000 écus, somme importante à ajouter aux frais de guerres durant la campagne. BRESSET F. (dir.), *Dictionnaire d'histoire de France*, Paris, Perrin, 2002, p.372.

³⁹⁵ Le traité de Senlis a été conclu en mai 1493. Dans la même optique que celle d'Étaples, cette paix fut cette fois conclue avec Maximilien Ier d'Autriche, roi des Romains, à qui Charles VIII a rendu sa fille Marguerite, qu'il devait initialement épouser à la place d'Anne de Bretagne. *Ibidem*, p.970.

³⁹⁶ LE FUR D., *Op.cit.*, p.266.

³⁹⁷ DELABORDE H., *Op.cit.*, p.320-321.

³⁹⁸ *Idem*.

un rôle secondaire sous Charles VIII. Leurs arguments au moment de dénoncer le voyage de Naples s'avéraient assez ciblés, pointant le fait que cette conquête serait inutile et que l'expédition serait fort dangereuse car elle les éloignerait trop du royaume de France³⁹⁹. Commines soupçonnait déjà avant le voyage que des trahisons puissent avoir lieu dans le camp français – il n'avait que très peu d'estime pour Guillaume Briçonnet – et craignait que la guerre entraîne des pertes humaines considérables⁴⁰⁰. Un autre argument des opposants se concentrait sur les dangers auxquels le roi s'exposait en participant à l'expédition, ces mêmes dangers pouvant mettre la France en péril. Charles VIII pouvait très bien tomber malade⁴⁰¹, être fait prisonnier ou, pire, mourir sur le champ de bataille⁴⁰². Il ne faut pas non plus oublier que le fils du roi, Charles Orland, n'avait que deux ans et devait encore grandir avant de pouvoir garantir une éventuelle succession royale⁴⁰³. Cette crainte était particulièrement soulevée par Anne de Bourbon-Beaujeu, qui, bien que n'étant plus régente de France, se préoccupait toujours de l'avenir de son frère⁴⁰⁴. Néanmoins, elle et son mari ne se sont pas pour autant plaints lorsque Charles VIII acta sa décision de partir malgré leurs réticences. Après tout, la régence du royaume revenait au duc de Bourbon en tant que lieutenant général du royaume⁴⁰⁵.

Un véritable discours pacifiste fut diffusé par les contestataires. Il se basait sur l'idée que Charles VIII régnait sur un royaume riche et prospère, qui était en situation de paix avec plusieurs puissances européennes. Les Français étaient fatigués par des guerres incessantes qui ne faisaient que grossir la liste des maris tués et des femmes veuves. Pourtant, à côté de ces désapprobations catégoriques, d'autres opposants avaient un discours plus modéré. Ces derniers n'étaient pas non plus de grands partisans de la conquête de Naples mais voyaient malgré tout d'un bon œil une expédition en Italie⁴⁰⁶.

Parmi ceux-ci, un nom ressort particulièrement, celui de Louis II, duc d'Orléans. Soutenu par le maréchal d'Esquerdes et surtout par le cardinal Georges d'Amboise, il

³⁹⁹ LE FUR D., *Op.cit.*, p.267.

⁴⁰⁰ *Mémoires de Philippe de Commines sur Charles VIII et l'Italie*, Livres VII et VIII, DUFOURNET J. éd., Paris, Flammarion, 2002, Livre 7, p.6.

⁴⁰¹ Nous avons vu dans le deuxième chapitre que le roi avait dû rassurer son royaume à propos de son état de santé après avoir probablement eu la rougeole. Voir note n°48.

⁴⁰² LE FUR D., *Op.cit.*, p.267.

⁴⁰³ LABANDE MAILFERT Y., *Op.cit.*, p. 192.

⁴⁰⁴ CLOULAS I, *Op.cit.*, p.43.

⁴⁰⁵ *Idem.*

⁴⁰⁶ LE FUR D., *Op.cit.*, p.268.

considérait qu'il serait plus sage de s'emparer du duché de Milan avant d'envisager une éventuelle prise du royaume de Naples. Son argument principal était que Ludovic Sforza était un usurpateur doublé d'un escroc, qui avait de mauvaises intentions à l'encontre d'un roi de France qu'il – comme le duc d'Orléans mais aussi Philippe de Commines l'avaient prédit - trahirait à la première occasion. Il fallait donc écarter le duc de Milan tout en évitant de mettre le roi en danger afin de pacifier le nord de l'Italie. C'est seulement après cela que l'armée française pourrait s'engager vers le sud et ensuite poursuivre le voyage vers l'Orient pour combattre les Ottomans et délivrer Jérusalem⁴⁰⁷. Cependant, cette prétendue sagesse masquait d'autres projets de la part de Louis II d'Orléans. Comme les autres, il agissait en conseiller, mais privilégiait ses ambitions personnelles au bien du royaume. Son intérêt résidait en fait dans la récupération du duché de Milan, sur lequel il possédait des droits par sa grand-mère, Valentina Visconti, dont la lignée fut supplantée par celle des Sforza⁴⁰⁸.

3.1.2 : Des perceptions mitigées quant au déroulement de l'expédition

Le voyage fut donc rapidement acté et les préparatifs mis en place tandis que les différents seigneurs et conseillers, favorables ou non à la campagne italienne, se voyaient bien obligés de suivre l'entreprise royale. Voyons maintenant quelle opinion se sont faite les généraux et soldats qui ont accompagné le roi à propos de l'évolution de leur périple à travers les montagnes et campagnes d'Italie. Parmi ces hommes se retrouvent les deux principaux chroniqueurs de l'expédition. D'un côté André de la Vigne, poète officiel du roi, et de l'autre, Philippe de Commines, le conseiller qui fut notamment envoyé comme ambassadeur à Venise, ce qui lui permit d'être le premier averti de la naissance d'une coalition italienne. D'autres hommes ont aussi fait part de leur perception du voyage tels que le duc d'Orléans, Louis II de la Trémoille ou Guillaume de Villeneuve. Enfin, nous ne pourrions faire sans porter de l'intérêt aux soldats de l'armée française qui, tout au long de l'aventure napolitaine, ont eu l'occasion de manifester leurs impressions.

⁴⁰⁷ *Idem.*

⁴⁰⁸ CLOULAS I., *Op.cit.*, p.44.

3.1.2.1 : Philippe de Commines, une relation sans complaisance de la campagne italienne

L'essentiel de cette partie consacrée à Philippe de Commines nous provient de ses mémoires qu'il a rédigés après son retour d'Italie. Il a écrit deux livres entiers sur la guerre qu'il venait de vivre⁴⁰⁹. Il s'agit donc d'une opinion fixée définitivement après le voyage de Naples. Mais comme nous allons le voir, divers événements permettent de démontrer que le conseiller du roi avait déjà un avis très précis sur le déroulement de la campagne au cours de celle-ci. Retenons cependant que le conseiller n'avait plus les mêmes faveurs du roi que celles qu'il avait sous Louis XI. En effet, au moment de la régence de Charles VIII par sa sœur, Anne de Beaujeu, Philippe de Commines avait rejoint une opposition de seigneurs face à celle-ci et tomba en disgrâce. Il ne fut rappelé par le jeune roi que dix ans plus tard, afin de le servir comme ambassadeur en Italie⁴¹⁰.

Nous avons vu que Commines faisait partie de la frange hostile à une guerre loin du territoire français, et dès le début de son récit, il ne manque pas de rappeler sa méfiance vis-à-vis de ceux que le roi écoutait : *Je ne veux point dire que le roy ne fust sage de son age, mais il n'avoit que vingt et deux ans et ne faisoit que saillir du nid. Ceux qui le conduisoient en ce cas, à scavoir Estienne de Vesc, seneschal de Beaucaire, et Guillaume Brissonnet [Briçonnet], de present cardinal de Saint-Malo, estoient deux hommes de petit estat, et qui de nulle chose n'avoient eu experience*⁴¹¹. Tout comme il n'a jamais su faire confiance à Ludovic Sforza, à qui il écrivit une lettre marquant son irritation quant à ses malversations à la suite du traité de Vercell pour lui dire que *jusqu'ici, la compagnie a esté en doute que tout ne passe à Genes par dissimulation, et de votre consentement, et en ai vu plusieurs avertissements aujourd'hui*⁴¹². Pour lui, le duc de Milan était un véritable usurpateur, qui depuis son accession au pouvoir en Lombardie étaient [...] *fort cruellement traictez eglises, nobles et peuple, et en vraye tyrannie*⁴¹³.

Le conseiller n'était pas dupe, d'autant plus que du début à la fin de son récit de la campagne, il maintient que l'expédition italienne était une mauvaise idée car *comme j'ay dit*,

⁴⁰⁹ Ce sont les livres VII et VIII de ses mémoires qui ont été recueillis et édités par J. Dufournet. Pour fluidifier la lecture, les références apparaitront sous l'abréviation « Commines » dans les notes de bas de page.

⁴¹⁰ BIZIÈRE J.-M. et SOLÉ J., *Op.cit.*, 1993, p.73-74.

⁴¹¹ Commines, I.7, p.26.

⁴¹² BLANCHARD J., *Commines et les Italiens : lettres inédites du mémorialiste*, Paris, Klincksieck, 1993, p.63-65.

⁴¹³ Commines, I.7, p.13.

*le jeune roy n'estoit point pourveu ne de sens, ne d'argent, ny d'autre chose necessaire à telle entreprise*⁴¹⁴, préférant remettre la réussite française durant toute la première partie du voyage à la grâce de Dieu *tant Nostre Seigneur montra mieux sa puissance, car nos ennemis estoient pourtant tenus très-sages et experimentez, au faict de la guerre, riches et pourvus de sages hommes et bons capitaines*⁴¹⁵.

Philippe de Commynes considérait donc que les rivaux italiens de Charles VIII étaient plus sages et mieux préparés à la guerre. Il vouait d'ailleurs beaucoup d'admiration pour les Vénitiens, dont il évaluait les affaires *plus sagement conseillées que de prince ne communauté qui soit au monde*⁴¹⁶. Pourtant, et de la même manière que les pièces d'actualité que nous avons eu l'occasion d'analyser dans le chapitre précédent, Commynes ne manque pas d'inspiration au moment de discréditer autant que faire se peut les rois aragonais de Naples : *Le roy Alphonse n'estoit pas digne d'estre roy pour les maux qu'il avoit faits en toutes cruautez contre les personnes de plusieurs princes et barons qu'il avoit pris sur la seureté de son père et les fit tous mourir si tost que son père fut mort, avant de surenchérir que nul homme n'a esté plus cruel que luy, ne plus mauvais, ne plus vicieux et plus infect, ne plus gourmand que lui*⁴¹⁷. Quant au fils et successeur éphémère d'Alphonse II, Ferdinand II d'Aragon, il le qualifie de mauvais chrétien car il *ne fit jamais quaresme, ne semblant qu'il en fut : maintes années fut sans se confesser, ne recevoir nostre seigneur et redempteur Jesus Christ*⁴¹⁸.

Ceci démontre que même s'il était initialement en défaveur de la conquête de Naples, Commynes communiquait quand même de manière à légitimer la présence des français en Italie et surtout à justifier les raisons qui les ont poussés à détrôner les Aragonais de Sicile. Néanmoins, il n'a pas été tendre avec Charles VIII pour autant. Alors que le roi a été reçu à Naples avec grande joie en février 1495 et que les habitants de ladite ville *pensoient estre tous hors de tyrannie*⁴¹⁹, Commynes considère que son maître a fait *des fautes a l'entretènement [l'entretien] d'un tel royaume : tous se mirent a faire bonne chere, et joustes et festes, et entrèrent en tant de gloire qu'il ne sembloit point aux nostres que les Italiens*

⁴¹⁴ *Ibidem*, p.26.

⁴¹⁵ *Idem*.

⁴¹⁶ *Ibidem*, p.19.

⁴¹⁷ *Ibidem*, p.59-60.

⁴¹⁸ *Ibidem*, p.61.

⁴¹⁹ *Ibidem*, p.73.

fussent hommes⁴²⁰, dépeignant ainsi un terrible tableau de l'occupation française. Et même si Charles VIII avait fait rabattre les charges et fait de grandes grâces à ses sujets, les nobles locaux étaient trop peu contentés tandis qu'*à nul ne fut laissé office ny estat [...] Tous estats et offices furent donnez aux François et tous les vivres qui estoient au chasteau de Naples, le roy les donna a ceux qui les demandoient*⁴²¹. À ce propos, Commynes conclut : *Ces grandes fautes que je dis estoient œuvres d'hommes accueillis de gloire, qui ne cognoissoient d'où ce bien et honneur leur venoit, et y procederent selon leur nature et experience*⁴²². Ce n'est donc pas surpris qu'il a vu la fortune qui souriait aux Français s'évaporer aussi *promptement et visiblement comme on voit le jour* durant les mois qui suivirent, tandis qu'il accusait le roi, depuis qu'il était entré à Naples et jusqu'à ce qu'il eut à en partir, de n'avoir pensé qu'*à passer temps, à prendre et à profiter*⁴²³.

En deux mois, à travers tout le royaume de Naples, les pensées joyeuses successives à l'arrivée du roi de France commencèrent à muer, tandis que la fortune ne semblait plus sourire aux Français. Mais selon Philippe de Commynes, Dieu ne les avait pas abandonnés et il en fit la démonstration sur la route du retour, lorsqu'il fallut se battre à Fornoue pour défaire la coalition italienne. Pour expliquer cette nouvelle intervention divine, notre mémorialiste fait référence aux prophéties de Savonarole, qu'il portait en haute estime. Le prédicateur avait présagé que Dieu interviendrait en faveur des Français en privant leurs adversaires de toute sagesse et de toute volonté de résistance⁴²⁴. Des propos confirmés par Commynes, qui décrit des *ennemis aveuglés et abêtis*, si bien qu'ils *ne se défendaient pas* tandis que le Seigneur conduisait le roi par la main jusqu'à ce qu'il fut en sûreté⁴²⁵.

Il fallait bien cette aide *ex machina* pour empêcher une déroute à Fornoue, tant la victoire semblait compromise selon les dires du chroniqueur : *Vu le petit nombre que nous estions, nous estions desconfits sans remede. Dieu nous donna cette aide ; et tout aussi-tost, comme les coups de lances furent passez, les Italiens se mirent tous à la fuite, et leur gens-de-pied se jetterent au costé, ou la plupart*⁴²⁶⁴²⁷. Commynes ne précise cependant pas la

⁴²⁰ *Idem.*

⁴²¹ *Ibidem*, p.76.

⁴²² *Ibidem*, p.77-78.

⁴²³ Commynes, l.8, p.99.

⁴²⁴ Commynes, l.7, p.69.

⁴²⁵ Commynes, l.8, p.136.

⁴²⁶ DUMONT J., *Lilia...Op.cit.*, p.260.

⁴²⁷ Commynes, l.8, p.137.

quantité d'hommes d'armes que l'on retrouvait dans les deux camps. Bien qu'il semble insister sur la supériorité en nombre des Italiens, il s'avère que les rapports de forces étaient moins disproportionnés qu'il ne veut bien le dire⁴²⁸. En revanche, il est plus minutieux lorsqu'il s'agit de reconnaître que malgré l'aide de Dieu, Charles VIII a fait preuve de beaucoup de courage au moment de s'élancer l'épée à la main face aux coalisés, si valeureux que Commynes affirme qu'il ne vit *nuls hommes plus près des ennemis que luy*⁴²⁹.

Le roi n'était pourtant pas seul à se battre et son conseiller ne manque pas de rappeler que les soldats français ont, eux aussi, eu leur lot d'obstacles à surmonter. Dès la descente vers Naples, alors que les troupes françaises étaient accueillies chaleureusement par la population locale, Philippe de Commynes fit part à Charles VIII de la chance qu'ils avaient d'être si bien reçus, tant *son armée estoit en nécessité et extremité de vivres, et tant que plus ne pouvoit et qui consideroit bien combien cette armée se cuida rompre*. Si bien que Dieu est de nouveau mentionné au moment d'expliquer pourquoi l'armée restait malgré tout solidaire⁴³⁰. Ce constat sur la difficulté de rationner les troupes par faute d'argent réapparaît dans le récit de la route du retour. Alors que les soldats fatigués étaient constamment en état d'alerte, la faim et la soif s'y ajoutèrent, devenant leur principal tourment. Lors de la bataille de Fornoue, ils vécurent *deux jours sans manger que pain bien meschant ; et si estoys de ceulx qui avoient moins de nécessité*⁴³¹, nouvelle démonstration de la souffrance que tous ont endurée tout au long de la retraite vers la France⁴³².

Ceci vaut pour ceux qui sont rentrés avec le roi, car d'autres sont restés en Italie afin de protéger les places acquises durant la conquête de 1494. Alors que Charles VIII est arrivé à Lyon à la fin de l'année 1495, Commynes se veut dénonciateur envers ce dernier, tant les hommes laissés là-bas étaient *si pauvres et si abandonés que nul ne le sauroit penser, sans avoir à grande peine une nouvelle ou lettre, et celles qu'ils avoient n'estoient que mensonges et promesses sans effect. Car de soy le roy ne faisoit rien*⁴³³.

⁴²⁸ Les français étaient une dizaine de milliers pendant que les troupes italiennes peuvent être estimées dans une fourchette de 15 000 à 20 000 hommes. CLOULAS I., *Op.cit.*, p.194-195.

⁴²⁹ Commynes, I.8, p.135.

⁴³⁰ Commynes, I.7, p.52.

⁴³¹ LABANDE-MAILFERT, *Op.cit.*, p.367.

⁴³² *Idem*.

⁴³³ Commynes, I.8, p.187.

Cette inertie fit dire au mémorialiste que *Dieu laissa de tous poincts à faire la grace au roy qu'il luy avoit faite a l'aller*⁴³⁴, ces propos confirmant par la même occasion que les réticences de Philippe de Commines quant à la nécessité de l'expédition italienne étaient toujours bien présentes lors de la conclusion de celle-ci.

3.1.2.2 : André de la Vigne, le poète courtois

L'autre grand chroniqueur français de la campagne de 1494-1495 a été André de la Vigne. Bien qu'il n'eût pas encore reçu son titre « d'historiographe de la cour », Charles VIII lui avait demandé de l'accompagner en Italie et de rédiger une chronique officielle sur l'expédition⁴³⁵. Son œuvre, dans sa version originale, a eu un énorme succès puisqu'entre sa publication en 1495 et jusqu'à l'année 1586, dix-neuf éditions de celle-ci ont pu être recensées⁴³⁶.

André de la Vigne prétendait clairement à être le plus exact et véridique possible dans son récit. Pourtant, bien que l'abondance de détails et la précision des événements relatés permettent d'assurer qu'il a bien été le témoin de ce qu'il décrit, le chroniqueur est loin d'avoir atteint son objectif⁴³⁷. Le poète, qui a aussi écrit la moitié du « Voyage de Naples » en prose, obéissait à une intention apologétique du projet de Charles VIII et du roi lui-même. Son récit ressemble dès lors tout autant à un panégyrique et à un plaidoyer en faveur de la figure royale qu'à une chronique, remettant largement en question l'authenticité des événements rapportés⁴³⁸.

Rien d'étonnant dès lors si le chroniqueur se félicite de la réaction des Italiens lorsqu'ils ont vu arriver les troupes françaises et le roi à leur tête, comme à Sienne et à Florence par exemple. André de la Vigne braque constamment son projecteur sur Charles VIII, ce qui pousse le lecteur à voir en lui le protagoniste absolu de chacun des épisodes du « Voyage de Naples »⁴³⁹. Il faut dire que renvoyer une image impériale constitue l'un des aspects essentiels au moment de broser le portrait des rois de France à la fin du

⁴³⁴ *Ibidem*, p.188.

⁴³⁵ VIGNE (DE LA) A., *Le voyage de Naples, Op.cit.* De la même manière qu'avec Philippe de Commines, les références seront siglées « Vigne (De la) ». le sigle « vv » signifie que ce sont des passages en vers, alors que celui « II » annonce un passage en prose. Lorsqu'il n'y en a aucun des deux, il s'agit d'une référence des commentateurs d'Anna Slerca.

⁴³⁶ Vigne (De la), p.46.

⁴³⁷ *Ibidem*, p.29.

⁴³⁸ *Ibidem*, p.47.

⁴³⁹ *Ibidem*, p.33.

XV^e et tout au long du XVI^e siècle. L’auteur désigne d’ailleurs plusieurs fois Charles VIII sous le nom de « Tige imperiale » ou encore de « Roy des roys »⁴⁴⁰. Ce procédé diffère de Philippe de Commines, qui n’hésitait pas à rédiger des chapitres entiers en ne mentionnant que très peu le roi de France, tout en restant très sobre au moment des appellations.

Cette image impériale est d’autant plus enrichie que de la Vigne fait régulièrement mention du fait que Charles VIII est le roi légitime de Sicile tout en étant aussi celui de Jérusalem. Le poète décrit un souverain qui se montrait lors de ses entrées, paré des *fleurs de lis de France et des tres dignes crois de Jherusalem*⁴⁴¹, justifiant par la même occasion les volontés de croisade du roi de France. Quant à Naples, Charles VIII en est le libérateur et il ne peut en être autrement, c’est pourquoi dès les premiers vers de son récit, de la Vigne présente l’expédition italienne comme la conséquence d’un acte de générosité et de magnanimité réalisé par son maître⁴⁴².

Le plaidoyer plein de chauvinisme ne s’arrête pas seulement à la personne du roi et se manifeste également vis-à-vis de seigneurs français et de l’armée. Par exemple, Louis II de la Trémoille est flatté d’être un homme qui *en triumphe de hault bruit son nom moille est par excellence entre tous les humains*⁴⁴³, alors que les troupes françaises se voient octroyer une vingtaine de vers au bout desquels les soldats sont décrits comme les *dompteurs de Lombardye et toutes Ytalles*, si bien que ces lieux s’inclinaient devant les *nobles fleurs de lis*⁴⁴⁴.

Notre chroniqueur subordonne donc l’information à l’apologie et chaque événement est dès lors soumis à une interprétation nationaliste. Chaque cas susceptible de renvoyer une mauvaise image du parti français est amoindri, voire déformé, comme lorsque André de la Vigne affirme qu’Isabelle⁴⁴⁵, la fille du roi de Naples et épouse du neveu de Ludovic Sforza, légitime duc de Milan, aurait *festié d’entente non amere* celui qui s’apprêtait à provoquer la ruine de son père⁴⁴⁶. Cette vision s’oppose à celle de l’historien italien Marino Sanudo, qui

⁴⁴⁰ DUMONT J., *Lilia... Op.cit.*, p.267.

⁴⁴¹ Vigne (De la), vv.5015-5017.

⁴⁴² *Ibidem*, p.34.

⁴⁴³ *Ibidem*, vv.756-760.

⁴⁴⁴ *Ibidem*, vv.301-322.

⁴⁴⁵ Isabelle de Naples, aussi appelée Isabelle d’Aragon (1470-1524). Fille du roi Alphonse II de Naples, elle épousa Galéas Sforza, neveu de Ludovic et duc légitime de Milan. CASALENA P., *Op.cit.*, p.486.

⁴⁴⁶ Vigne (De la), vv.2202.

expliquait lui qu'Isabelle de Naples avait obstinément refusé de rencontrer le souverain français⁴⁴⁷.

En revanche, lorsqu'il s'agissait de s'en prendre vertement à ceux qui s'opposaient au roi, le poète s'étend longuement en diatribes vindicatives et en vers qui ont bien mûri en son esprit. C'est dans le gouvernement tyrannique du roi Alphonse qu'André de la Vigne trouve le mobile principal de la conquête de Naples :

*Pour répulser l'iniquité mauvaise
Du roy Alphons qui tenoit a malaise [...]
Et maintenoit ce royaume par force,
Voyant qu'au roy par droit appartenoit,
Le peuple tant de grief et mal soustenoit,
Tant de rapine et de cruelle estorce,
De tyrannie de volontaire amorce [...]*⁴⁴⁸.

Le parti pris pousse parfois même le poète à une transposition fantastique du fait réel, certainement aussi à cause du manque d'informations, comme dans cet épisode où il accuse des Florentins d'avoir littéralement mangé le cœur des Français restés défendre Pise. Cette image monstrueuse de ce qu'étaient capables de faire les ennemis de la France était bien déformée, « seules » les entrailles de septante soldats ayant été réellement ouvertes pour chercher de l'or qu'ils auraient éventuellement pu avaler⁴⁴⁹.

Ce n'est pas l'unique passage illustrant le revirement de l'opinion d'Italiens dont la déception était amère. Égarée dans un texte chargé d'enthousiasme et de gloire, une anecdote raconte que les habitants d'une petite ville située du côté de Gênes avaient façonné une représentation de Charles VIII sur la place publique. Ils lui *mettoient du feu au cul*. Fort heureusement, comme s'en réjouit André de la Vigne, des soldats français qui passaient par là ont aussitôt corrigé les malfaiteurs et *ils tuerent et mirent tout a feu et a sang*⁴⁵⁰.

⁴⁴⁷ FULIN R., *Op.cit.*, p.361.

⁴⁴⁸ Vigne (De la), vv.3-16.

⁴⁴⁹ *Ibidem*, p.37.

⁴⁵⁰ *Ibidem*, II.342-349.

Si nous pouvons voir une intervention divine dans cette arrivée salvatrice de soldats français, c'est parce qu'au sein du discours de notre chroniqueur, Dieu est régulièrement mis à l'honneur. Comme nous l'avons plusieurs fois vu au long de cette étude, la bataille de Fornoue ne fait pas exception chez de la Vigne, mais permet de voir combien l'accumulation de la grâce du Seigneur et d'une exagération volontaire donne un résultat frôlant la propagande d'un roi béni des cieux. Alors que les Français étaient certes inférieurs en nombre mais pas non plus à la merci de leurs ennemis, André de la Vigne préfère extrapoler les chiffres et la gloire d'un Charles VIII victorieux tant *Dieu besongna par miracle en ce fait, car ilz estoient, ainsi que scet chascun, cinquante mille et plus de gens de fait, ou autrement contre nous dix pour ung*⁴⁵¹, la volonté divine permettant alors de faire *croquer de trop dures chastaignes a maints lombards tenant la leur arroy*⁴⁵².

Il apparaît clairement qu'avec André de la Vigne, nous faisons face à quelqu'un dont l'opinion et le récit, fortement influencés par la nécessité de plaire au roi, sont entièrement favorables à une conquête de Naples. Celle-ci ne cesse d'être justifiée tout au long du texte par des formules édifiantes et glorifiantes. Ce n'est d'ailleurs que la suite logique au texte « Ressource de la Crestienté », que le même auteur avait écrit avant le départ pour Naples et qui représentait une invitation à cette expédition considérée comme la première pierre de la nouvelle croisade à venir.

3.1.2.3 : Les généraux du roi vont dans le sens de leurs intérêts

En dehors de ces deux chroniqueurs qui ont pris le temps de retranscrire l'entièreté de leurs souvenirs de la première guerre d'Italie dans un récit structuré chronologiquement, d'autres généraux et conseillers du roi ont aussi fait part de leurs impressions quant au déroulement de la campagne. Le duc d'Orléans a pris part entière au conflit et au fur et à mesure, cachait beaucoup moins ses réels intérêts. L'amiral de Graville quant à lui n'a pas accompagné les troupes françaises en Italie mais avait pour ordre de préserver la frontière et de prévenir le roi en cas de menace extérieure, tandis que des personnages de grande et de moindre envergure, tels que le duc de la Trémoille, le chevalier Bayard et Guillaume de Villeneuve, écuyer de Charles VIII resté en Italie, délivrent de précieuses informations dans

⁴⁵¹ *Ibidem*, vv.4715-4724.

⁴⁵² *Ibidem*, vv.2401-2404.

leurs mémoires quant à leur façon de communiquer leurs impressions sur le revirement italien .

Car chacun a pu en faire sa propre expérience. Prenons Louis II d'Orléans pour commencer. Alors qu'il était supposé rester à Asti pour garder la cité et servir de relais de communication entre la France et l'Italie, il préféra afficher sa volonté de sortir à l'offensive afin de récupérer la ville de Novare, se tenant prêt par la même occasion à désobéir aux ordres du roi. C'est d'ailleurs ce qu'il fit, se retrouvant rapidement encerclé à Novare par les troupes de Ludovic Sforza comme nous avons pu le voir dans le premier chapitre.

C'est alors au duc de Bourbon qu'il envoya lettres sur lettres pour obtenir des secours. L'une d'entre elles nous livre de sérieux indices sur la vision qu'il avait de l'antagonisme franco-italien : *Je suis délibéré de vivre et mourir pour servir nostre roy et lui faire honneur ; mais pour Dieu, pourvoyez a tout de notre côté. Veuillez nous secourir et aider à garder les passages, pour le retour du roy, autrement vous comprenez l'inconvenient qui en peut advenir, et le danger où en est sa personne*⁴⁵³. Louis d'Orléans était en Italie pour assurer la gloire de son roi, mais aussi sa protection dans une situation qui de manière désormais évidente échappait aux Français. Mais il n'en oubliait pas sa personne et souhaitait avant tout être secouru. Avec la prétention, certes, de venir en aide à son maître, mais comment en être absolument convaincu lorsque l'on connaît les raisons qui l'ont poussé à désobéir aux ordres. D'autant plus que l'on sait qu'une semaine plus tôt, il avait envoyé une lettre au duc de Milan, en réponse à ses menaces, pour lui signifier à propos de la ville d'Asti que : *Cette place et les châteaux qui en dépendent font partie de mon héritage, par quoi de les mettre en autres mains, et de m'en aller hors de mes pays, je ne suis point délibéré*⁴⁵⁴.

Le duc d'Orléans a malgré cela fini par rentrer en France à la fin de l'année 1495. Il a fallu au préalable que Charles VIII négocie la paix de Verceil, afin de libérer le duc et ses troupes en proie à la famine à Novare. D'autres n'ont pas eu cette chance et durent rester sur place pour protéger les places italiennes encore sous pavillon français. Gilbert de Montpensier était l'un d'eux et il en mourut, après deux ans de combat pour l'honneur d'un roi qu'il ne vit pas revenir. Nous n'aurons donc pas l'occasion de savoir ce qu'il aurait pu penser d'une telle situation. En revanche, un autre fidèle de Charles VIII, dont les difficultés

⁴⁵³ *Ibidem*, p.186.

⁴⁵⁴ *Idem*.

endurées en Italie n'ont rien à envier à celles du duc d'Orléans, a témoigné de son vécu dans ses mémoires. Il s'agit de Guillaume de Villeneuve⁴⁵⁵. Écuyer du roi fait chevalier lors du départ de son souverain, il reçut la charge de gouverneur de la ville de *Trane*⁴⁵⁶, et de capitaine du château du même nom⁴⁵⁷. Il fut cependant rapidement fait prisonnier par Ferdinand II d'Aragon et ne put rentrer en France que deux années plus tard⁴⁵⁸.

C'est aussitôt arrivé chez lui qu'il s'est lancé dans la rédaction de ses mémoires. Ses années de captivité semblent avoir créé chez lui aucune rancœur, tant le récit qu'il en fait ne cesse d'être élogieux envers Charles VIII. Au moment de décrire l'arrivée des Vénitiens aux portes de Trani, il explique qu'il leur fit savoir qu'il *aimeroit mieux mourir que de le rendre jamais sans le commandement de son roy et souverain Seigneur*⁴⁵⁹. Malheureusement, ils n'étaient qu'une quarantaine à défendre le château, et parmi ceux-ci, le roi Ferdinand *suborna trente deux des compaignons dudit chasteau [...] et ce fut le quastriesme jour du mois d'Aoust du mois d'Aoust [1496] que les traitres vendirent le chasteau de Trane et vendirent aussi leur Capitaine Messire Guillaume de Villeneusve*⁴⁶⁰, témoignage du fait que beaucoup se retrouvaient démoralisés par un voyage qui prenait une tournure tout à fait défavorable aux Français.

Contrairement à celle du duc d'Orléans, la fidélité de Villeneuve ne semble pourtant pas feinte, tant il semble reconnaissant envers un roi qu'il admirait, notamment pour sa bravoure lors de la bataille de Fornoue. Ces quelques lignes ne laissent pas de place au doute au moment de présenter un roi qui ne pouvait que vaincre, qui était un exemple sur le champ de bataille et qui était porté par la grâce de Dieu : *Nous estions bien peu envers les autres. Mais non pour cela ne delaisa pas le tres vertueux et tres victorieux roy, à donner dedans ses ennemis là où il les trouva. [...] Car c'estoit lui qui tousjours eust la face droit à ses ennemis, l'espée au poing, la bouche pleine de bonnes et vertueuses paroles à ses gens. Et le fait de mesme le cueur plus gros que le corps avec la fierté de un lyon tant que la bataille dura, et après la victoire doux et begnin, comme un ange, reconnoissant la grande grace*

⁴⁵⁵ On ne sait que peu de chose de son origine et de sa mort. Les seules informations que nous avons pu en tirer sont celles qui suivent dans le texte.

⁴⁵⁶ Il s'agit de la ville de Trani, dans les Pouilles, au Sud de l'Italie.

⁴⁵⁷ PETITOT C.-B. (éd.), *Op.cit.*, p.13.

⁴⁵⁸ *Ibidem*, p.71.

⁴⁵⁹ *Ibidem*, p.16

⁴⁶⁰ *Ibidem*, p.18

que Dieu lui avait faite⁴⁶¹. Pour achever sa contribution à la légende royale, Villeneuve n'hésite d'ailleurs pas à estimer le nombre d'ennemis à 60 000 têtes, soit à peu près trois fois plus que ce que les Français eurent réellement à affronter.

L'aura du roi semble avoir entièrement suffi à convaincre le mémorialiste, qui à aucun moment ne remet en question la campagne Italienne. Tout comme l'influence de son souverain, qui lui attribua la fonction de maître d'hôtel du roi dès le lendemain de son arrivée en France pour *monstrer exemple aux austre ses bons serviteurs du grand amour et la bonne confiance qu'il avait en eulx*, a suffi à renforcer l'admiration de Villeneuve pour qui *ce ne fut pas petite chose d'estre si près de la personne du roy tres-Chrestien et victorieux de tous ses ennemis* au moment de conclure ses mémoires⁴⁶².

Les mémoires de Louis II de la Trémoille et du chevalier Bayard s'inscrivent dans la même veine. Le premier va d'ailleurs jusqu'à affirmer que l'entreprise de la conquête était encouragée par *l'opinion des princes de son sang [au roi] et de la plupart de la noblesse de France*⁴⁶³, lui qui décrivait Charles VIII comme un homme *petit de corps mais grand de cœur*⁴⁶⁴, tandis que le second assure que *le bon roy fait son dict voyage tant honnorablement que impossible feroit de plus*, fixant lui aussi au passage le nombre de combattants ennemis au nombre de 60 000 à Fornoue⁴⁶⁵.

Les autres procédés utilisés pour mettre la campagne en valeur sont à peu près les mêmes que ceux utilisés par André de la Vigne : le roi Alphonse II est qualifié d'usurpateur tandis que le roi Charles VIII était porté par *l'ayde de nostre Seigneur* et c'est en tant que libérateur des cités opprimées qu'il intervenait en Italie⁴⁶⁶. Mais contrairement au chroniqueur officiel André de la Vigne et à la sobriété de Philippe de Commines, les personnages que nous venons d'analyser trouvent chacun l'occasion de s'illustrer sur le champ de bataille ou par leur affection pour leur roi. En guise d'exemple, nous avons vu que Guillaume de Villeneuve répète qu'il était prêt à mourir pour son roi tandis que Louis II de la Trémoille se félicite d'avoir sauvé la vie de son maître : *Une bande d'ennemis*

⁴⁶¹ *Ibidem*, p.8.

⁴⁶² *Ibidem*, p.87.

⁴⁶³ *Ibidem*, p.145.

⁴⁶⁴ *Idem*.

⁴⁶⁵ *Ibidem*, p.386.

⁴⁶⁶ Plusieurs occurrences peuvent être retrouvées tant chez la Trémoille que chez le chevalier Bayard et Villeneuve. Par exemple : p.8, 146, 148, 189.

*qui s'estoit tenue a couvert les bois tout près, dont le Marquis de Mantoue estoit conducteur, sortir impétueusement pour donner sur le roy : mais ladite bande, qui estoit de huit cent lances, fut rompue par le Seigneur de la Tremoille avec trois cent lances qu'il avoit [...] et ainsi que Dieu voulut, les ennemis furent défaits et tous occis*⁴⁶⁷, nouvelle démonstration qu'au moment de communiquer en faveur de l'expédition italienne, chacun cherchait à en tirer un maximum de bénéfices.

Même l'amiral de Graville, au combien réticent lors des premiers pas du projet de Charles VIII, avait fini par s'incliner devant l'exécution de la campagne. De nouveau, la question peut être posée : en modifiant son opinion, obéissait-il à un désir de revenir au pouvoir après avoir vu s'effriter son influence des premières années du règne du roi Charles ou espérait-il reprendre les rênes des finances et des affaires de la guerre pour s'assurer que la campagne ne ruinerait pas le royaume ? Il semblerait que l'intérêt personnel ait de nouveau pris le dessus, tant il serait difficile d'expliquer autrement son empressement à approuver, du moment qu'on lui confiait le soin principal des préparatifs, une expédition qui s'apprêtait à composer sans lui⁴⁶⁸. Et si l'amiral n'a pas pu accompagner les troupes françaises en Italie, il a quand même réussi à obtenir la gestion financière des préparatifs ainsi que les gouvernements de Picardie et de Normandie, afin de préserver les frontières face aux menaces du roi des Romains notamment, comme nous avons pu le voir dans le premier chapitre⁴⁶⁹.

Néanmoins, tout au long de la campagne, l'amiral de Graville a témoigné de son inquiétude quant aux événements qui avaient lieu en Italie. Très impliqué dans l'exécution des ordres qui en provenaient et dépendant de ce qu'il s'y passait, il ne pouvait s'empêcher de craindre pour son roi. Ceci est la preuve que s'il se montrait désormais favorable au voyage de Naples, il n'était pas rassuré quant à sa nécessité et aux nouvelles qui lui parvenaient, même après la victoire de Fornoue : [...] *toutesfoiz je suis toujours en mes premieres doubttes et n'en seray jamais asseur que je ne le voye de retour en son royaume. Dieu par sa grace le veuille bientost ramener*⁴⁷⁰. Ce sentiment est l'illustration du tiraillement

⁴⁶⁷ *Ibidem*, p.153.

⁴⁶⁸ PERRET P.-M., *Notice biographique sur Louis Malet de Graville, amiral de France (144 ?-1516)*, Paris, Alphonse Picard, 1889, p.165.

⁴⁶⁹ *Ibidem*, p.169.

⁴⁷⁰ *Ibidem*, p.198.

résultant d'un double intérêt finalement propre à tous les généraux de Charles VIII, qui en dépit de leurs ambitions personnelles, restaient très attachés à leur souverain et à sa sécurité.

3.1.2.4 : Les soldats ont aussi leur mot à dire

Un dernier, mais non des moindres, ensemble de personnes ayant accompagné le roi en Italie regroupe les soldats, les « gentilhommes », qui, plus que personne, ont vécu le revirement italien de l'intérieur. Des lettres rédigées entre les mois d'avril et mai de l'année 1495, période charnière dans le revirement italien, nous permettront d'y voir plus clair quant aux ressentis de ces hommes qui selon André de la Vigne, ont servi Charles VIII avec ferveur durant l'expédition jusqu'en Sicile⁴⁷¹.

Les lettres les plus éloignées du départ de Naples, alors que celui-ci ne se faisait pas encore des plus pressants -bien que pressenti -, font part de nouvelles enthousiastes de la part d'hommes qui paraissent tout à fait ravis d'être sur place, comme le confirme cette lettre d'un dénommé Jacques de Chabanne, maréchal de la Palice, qui explique à son père au tout début du mois de mai que *nous sommes dedans Napples et faisons bonne chiere*⁴⁷².

Mais très vite, ces lettres porteuses de bonnes nouvelles se sont transformées en plaintes, traduisant le désagrément d'un retour en France plusieurs fois reporté. L'inquiétude s'installait dans le camp français, et des rumeurs commençaient à se mélanger aux véritables informations. À plusieurs occasions, les auteurs de ces lettres utilisent d'ailleurs les termes de « bruyt » ou de « bruyt commun » pour désigner l'information qu'ils partagent à leurs destinataires tout en insistant sur le fait qu'ils l'ont eux-mêmes reçu par bouche à oreille⁴⁷³.

Plus on approchait de la fin du mois de mai, plus le scepticisme grandissait au sein des troupes françaises quant à l'imminence d'un éventuel retour en France. Quand un soldat fait clairement part du fait qu'il lui déplaît que chaque jour le départ soit reporté au lendemain, un autre témoigne qu'il ne le croira que *quand nous serons à vingt lieux d'icy*, manifestant par la même occasion une envie certaine de quitter Naples. Des humeurs qui tranchent avec l'enthousiasme perçu lors de leur entrée dans la même cité. Un autre remet d'ailleurs complètement le roi en question au moment de dire que *le roy, à l'aide de Dieu, espere se*

⁴⁷¹ DUMONT J., *Lilia...Op.cit.*, p.96.

⁴⁷² POUSPIN M, « Des lettres de nouvelles au temps des guerres d'Italie de Charles VIII (avril-mai 1495) », *Cahiers de recherches médiévales*, 18, novembre 2009, p.459-478, p.459.

⁴⁷³ *Ibidem*, p.464.

*partir d'ici de Napples pour s'en aller en Franse d'ici quatre ou cinq jours mais je n'en scay rien au vray et je cuide que ne sait il aussy luy*⁴⁷⁴.

Cette inquiétude a été renforcée par le fait que d'autres rumeurs, cette fois liées aux ennemis de l'expédition, grossissaient au sein des rangs français : *Le bruyt commun est que [...] toutes les Italles, tant le pape, les Fleurantins, les Genevoys, les Venyciens, le duc de Mylan, se sont alliés ensemble contre nous*. D'autres se voulaient cependant plus rassurant au moment d'écrire à des proches restés en France, dont chaque retard ou silence contribuait déjà à hypothéquer les certitudes quant au bon déroulement des affaires en Italie⁴⁷⁵.

Et encore, ceci ne consistait qu'en de simples rumeurs, ce qui n'était à vrai dire pas grand-chose à côté de ce que l'armée dût endurer lorsque la route du retour fut entamée pour de bon. Le climat et le paysage italiens étaient manifestement eux aussi hostiles et l'eau manqua en beaucoup d'occasions, tant le soleil de plomb avait tari les fontaines. Les soldats n'avaient d'autre choix que de se désaltérer à même les borbiers qui avoisinaient la route, tout en se mettant en danger dans les fossés qui sillonnaient les plaines de Lombardie⁴⁷⁶.

Néanmoins, s'appuyant sur la légende et la tradition qui veulent que la liberté des Français s'impose comme l'un des concepts centraux de l'image politique du royaume, la notion de fidélité était très présente parmi les troupes de Charles VIII, dans l'épithète duquel sont décrits des hommes de *bons vouloirs et grand fidelite envers la couronne*⁴⁷⁷.

Nous ne disposons pas de lettres de soldats à propos de l'épisode de Fornoue. Nous avons en revanche vu plusieurs témoignages selon lesquels cette « victoire » a remis beaucoup de baume au cœur à des hommes qui se sont surpassés au combat malgré leur fatigue. De plus, ils étaient pressés de rentrer d'une expédition qui s'était finalement avérée très décevante. Tout d'abord sur le plan territorial, tant il paraissait évident que le retour en France s'apparentait à une fuite progressive des terres fraîchement conquises. Ensuite, c'est sur le plan financier que la déception fut amère, la mauvaise humeur s'immisçant parfois dans les propos de certains gentilshommes, à l'image d'un certain Antoine de La Tour, qui expliquait à sa sœur dans une lettre qu'*après que le roi a este seigneur de ce*

⁴⁷⁴ *Ibidem*, p.467-468.

⁴⁷⁵ *Ibidem*, p.470.

⁴⁷⁶ CHERRIER (de) C.-J., *Op.cit.*, p.369.

⁴⁷⁷ DUMONT J., *Lilia...Op.cit.*, p.96.

*reaulme [de Naples], il nous devoit tous fere ryches [...] Mes, à ce que voys, nous nous en retournerons tous tyels que nous sommes venus*⁴⁷⁸.

L'énergie déployée par les troupes françaises durant le reste du retour continue dès lors de surprendre, surtout lorsque l'on sait que durant la semaine suivant la bataille de Fornoue, elles ont parcouru plus de deux cents kilomètres et ce dans des conditions des plus déplaisantes. Pourtant, si les hommes de l'armée royale cheminaient le ventre vide, pas un seul homme ne mourut entre Fornoue et Lyon, l'arrivée en territoire français marquant la fin du calvaire⁴⁷⁹. À ce propos, Philippe de Commynes affirmait que l'on n'entendit pas proférer une seule plainte tout au long de ce périple⁴⁸⁰. Pourtant, un bulletin de l'armée arrivé en France sous forme de pièce d'actualité juste après la bataille de Fornoue donne la parole à un soldat de la colonne de transport des bagages qui se plaignait d'avoir beaucoup trop à transporter⁴⁸¹.

Cela n'empêcha pas pour autant l'armée de faire preuve de la même constance et de la même fermeté pour surmonter les difficultés liées à la fatigue et aux aléas météorologiques que celles qu'elle avait opposées à la coalition italienne. Si bien que grâce à la volonté et au courage de chacun, chaque pièce d'artillerie franchit chacun des obstacles avec une rapidité époustouflante⁴⁸². Ceci constitue le double signe d'un désir ardent de chacun de servir son roi, combiné à une volonté réelle de rentrer pour de bon d'une campagne dont le dénouement était attendu comme un soulagement.

3.1.3 : Variation des motivations suite au retour de Naples

Après avoir consacré plusieurs semaines de fêtes en l'honneur du roi et de son armée lors de leur retour en France, Charles VIII et son conseil se sont rassemblés pratiquement chaque jour pour débattre au sujet des troupes restées sur place⁴⁸³. Le roi souhaitait repartir au plus vite pour leur venir en aide, mais une accumulation de contretemps contribua à reporter continuellement cet éventuel retour en Italie. Son fils, Charles Orland, venait de succomber à la rougeole, tandis que les rivalités des autres puissances européennes et les

⁴⁷⁸ LABANDE MAILFERT Y., *Op.cit.*, p.326.

⁴⁷⁹ CHERRIER (de) C.-J., *Op.cit.*, p.367.

⁴⁸⁰ Commynes, l.8, p.120.

⁴⁸¹ SEGUIN J.-P., « La découverte de...*Op.cit.*, p.131.

⁴⁸² Commynes, l.8, p.120.

⁴⁸³ CHERRIER (de) C.-J., *Op.cit.*, p.345.

difficultés financières du royaume nécessitaient de trouver des solutions avant de penser à partir⁴⁸⁴. Le temps s'écoula et nous avons vu que les places gagnées l'année précédente quittaient l'escarcelle française une à une.

Néanmoins, l'intention de préparer un retour conquérant en Italie, l'idée d'une deuxième guerre d'Italie, ne quittait pas l'esprit du roi de France. Malheureusement pour lui, l'enthousiasme n'était plus le même. Certains grands instigateurs de la première campagne n'étaient même plus réellement favorables à la seconde, à l'image du cardinal de Saint-Malo. Justement, depuis qu'il avait obtenu cette fonction ecclésiastique, Guillaume Briçonnet n'avait plus rien à gagner d'une reconquête de ce que Charles VIII avait lui bien perdu⁴⁸⁵. Et si en apparence il se montrait enclin à encourager la nouvelle expédition, c'était surtout pour ne pas risquer d'être disgracié par un roi sur lequel il avait acquis une réelle influence⁴⁸⁶.

Cependant, tous n'avaient pas encore assouvi leurs ambitions et chacun souhaitait jouer sa propre carte. C'est de nouveau Philippe de Commines qui en fait l'amer constat : *Ceux qui avoient plus de crédit à l'entour du roy estoient tant divisés, que plus ne pouvoient. Les uns [Etienne de Vesc et les barons italiens] vouloient que l'entreprise continuât voyant leur profit et autorité en la continuant et passoit tout par eux. D'autre costé estoit l'amiral [Graville], qui y voyoit moyen de retourner à sa première autorité et les autres à la perdre*⁴⁸⁷.

De son côté, le duc de Bourbon, qui tout comme son épouse avait déconseillé autant qu'il l'avait pu la première entreprise, ne se montrait pas hostile à cette deuxième tentative. Il avait cependant du mal à se laisser convaincre par un roi qui pendant ce temps-là *allait de Lyon à Moulins et de Moulins à Tours, partout faisoit des tournoys et des joutes et ne pensoit à aultre chose*⁴⁸⁸. Le régent de France finit même par faire volte-face et rejoignit définitivement Anne de Beaujeu et l'amiral de Graville dans le « camp » des opposants. Leur argument principal était qu'il fallait s'assurer que le roi ait bien une descendance viable avant de prendre de tels risques quant à sa personne, d'autant plus qu'Anne de Bretagne était enceinte de quelques semaines en ce, déjà, début d'année 1496⁴⁸⁹.

⁴⁸⁴ LE FUR D., *Op.cit.*, p.381.

⁴⁸⁵ *Ibidem*, p.383.

⁴⁸⁶ CHERRIER (de) C.-J., *Op.cit.*, p.389.

⁴⁸⁷ Commines, l.8, p.133.

⁴⁸⁸ PERRET P.-M., *Op.cit.*, p.175.

⁴⁸⁹ LE FUR D., *Op.cit.*, p.383.

Ce même argument était bien ancré dans l'esprit du duc d'Orléans, bien que la raison soit cette fois moins à chercher dans la crainte pour son roi que du côté d'intérêts tout à fait personnels. Louis II d'Orléans, que l'on a vu s'intéresser de très près à la réalisation de la première campagne d'Italie, souhaitait cette fois rester en France et ne pas rejoindre la garnison qui l'attendait à Asti. D'après Philippe de Commines, c'est parce qu'il voyait *le roy assez mal disposé de sa santé, dont il devoit estre propre heritier s'il advenoit à mourir*⁴⁹⁰. Néanmoins, méfions-nous de cette dénonciation, car il aurait été difficile pour le duc d'Orléans de prédire que le roi mourrait aussi vite, tant son décès survenu deux ans plus tard relevait uniquement de l'accident. En revanche, il est beaucoup plus envisageable qu'il n'ait pas voulu s'éloigner de la France car il avait bien conscience qu'à la suite de la mort de Charles Orland, il était le plus proche héritier du trône et il était donc préférable pour lui de ne pas risquer sa propre vie en Italie.

Ce projet de nouvelle expédition, qui engendrait pour le moins de sérieux désaccords au sein de l'entourage de Charles VIII, s'éteignit en même temps que son chef au mois d'avril 1498. Longtemps, ne sachant à quel parti s'arrêter, le roi avait fait preuve d'incertitude au moment de prendre des décisions aussi inutiles qu'inabouties pour venir en aide aux dernières places italiennes encore sous possession française⁴⁹¹. Mais cela ne l'empêcha pas de croire jusqu'au bout en la réalisation de sa volonté, lui qui, lorsque ses conseillers les plus sages se manifestaient contre une seconde guerre d'Italie, témoignait d'une telle colère que subitement *toute contradiction cessait*⁴⁹².

3.2 : Deux royaumes et des contestations rampantes

3.2.1 : Existait-il déjà une forme d'opinion publique ?

Maintenant que nous avons vu que des avis très personnels pouvaient tout à fait être formulés dans l'entourage de Charles VIII - et alors qu'un bruit commun au sein du collectif militaire poussait même les soldats à se manifester quant à la direction que prenait l'expédition - nous allons désormais nous ouvrir au concept d'opinion publique. Celle-ci

⁴⁹⁰ Commines, l.8, p. 145 ; PERRET P.-M., *Op.cit.*, p.178.

⁴⁹¹ PERRET P.-M., *Op.cit.*, p.177.

⁴⁹² CHERRIER (de) C.-J., *Op.cit.*, p.345.

renvoie directement aux habitants du royaume tout en faisant écho à la notion de propagande que nous avons abordée dans le deuxième chapitre.

Le terme « opinion » trouve déjà une application qui lui est propre en cette fin de XV^e siècle. Il englobe tout un panel d'émotions qu'une personne peut avoir, allant d'un simple avis au jugement, en passant par un sentiment ou une croyance. Cette liste peut paraître aussi vague que vaste, mais elle nous permet déjà de pointer le fait que chaque sujet du roi était apte à raisonner en fonction des informations dont il disposait. En revanche, l'idée que ce concept se mette en lien avec un public unifié n'est apparue que bien plus tard et nous avons vu que les premières traces d'un usage collectif de ce mot n'apparaissent qu'au XVII^e siècle sous la plume d'auteurs comme Jean de la Fontaine ou Blaise Pascal⁴⁹³.

Il faut dire que si le royaume de France consistait bien en un ensemble territorial sous l'autorité d'un seul et unique roi en la personne de Charles VIII, il se présentait avant tout comme une mosaïque de principautés aux cloisons parfois étanches les unes aux autres. Ceci peut laisser penser que le partage des prémices d'une opinion pouvait y être parcellisé, voire même inexistant, alors que la circulation de l'information venait seulement de se moderniser avec l'apparition des imprimeries⁴⁹⁴.

D'autant plus qu'il est important de préciser que ce concept n'est pas le plus approprié si l'on tient compte des clivages sociaux de l'époque, puisqu'il peut même à l'inverse être utilisé pour dissimuler les énormes distorsions provoquées par ces mêmes clivages. Pourtant, de manière paradoxale, il semble possible d'affirmer que l'idée d'une opinion publique était plus opérationnelle en ce temps-là qu'aujourd'hui, tant le désir de conformité dans cette société restée traditionnelle l'emportait sur le sentiment des différences⁴⁹⁵.

Il y avait à l'époque un réel processus de répercussions, incarné par le « bruit », par la « rumeur », qui a été approprié et intériorisé par un ensemble d'individus désormais dépositaires d'un savoir commun. Mais cela a aussi eu pour effet de permettre à l'État de modeler les pensées par le biais d'une propagande mûrement réfléchie comme nous avons

⁴⁹³ GUENÉE B., *L'opinion publique à la fin du Moyen Âge d'après la Chronique de Charles VI du Religieux de Saint-Denis*, Paris, Perrin, 2002, p.8-9.

⁴⁹⁴ GAUVARD C., « Qu'est-ce que l'opinion avant l'invention de l'imprimerie ? » dans GAUVARD C. (dir.), *L'opinion. Information, rumeur, propagande. Les rendez-vous de l'histoire*, Blois, Pleins feux, 2008, p.21-58, p.22.

⁴⁹⁵ GAUVARD C., « Le roi de France et l'opinion publique à l'époque de Charles VI » dans *Culture et idéologie dans la genèse de l'État moderne*, Rome, École française de Rome, 1985, p.353.

pu le voir. La subtilité de la réciprocité entre l'idée et le récepteur était alors telle qu'il est impossible de désolidariser la propagande qui la concevait et l'opinion d'un public qui la recevait⁴⁹⁶.

Dans cette perspective, l'opposition entre les élites et les gens du commun paraît moins importante. Penser que l'opinion se construisait à partir d'une volonté allant des hautes sphères vers le bas de la société n'est désormais plus imaginable. L'avis de ceux que l'on entendait le moins pouvait remonter jusqu'à la cour par l'intermédiaire d'élites bourgeoises qui encadraient la population. Ces élites révélaient alors ce que, à leur sens et tout en cadenassant le canal de communication, pensaient de manière groupée les gens de plus basse extraction⁴⁹⁷. C'est à ce titre qu'elles prétendaient jouer un rôle représentatif dans les assemblées des états, se faisant l'écho d'une opinion publique qui trouvait quant à elle un lieu d'expression, elle qui était jusque-là souterraine et mal exprimée⁴⁹⁸.

Tout au long du XV^e siècle et jusqu'au règne de Charles VIII, les rois successifs s'en sont rendus compte et ont bien compris qu'un souverain devait transformer l'ensemble de sa population en sujets. Pour ce faire, ils se devaient reconnaître l'existence d'une opinion, l'écouter et en tenir compte, ce processus devenant alors un véritable moyen de gouverner⁴⁹⁹. Ce qu'on peut qualifier d'opinion existait donc déjà bien au temps de Charles VIII. Nous pouvons même lui accoler l'adjectif de « publique » tant elle était devenue celle des foules passées sous le contrôle des élites politiques, germe d'un contrôle social de masse⁵⁰⁰.

3.2.2 : Nouvel aller-retour en Italie

Maintenant que nous en savons plus sur ce à quoi correspondait l'idée d'opinion à l'époque de la première guerre d'Italie, et avant d'aborder ce que le royaume de France percevait de manière générale par rapport à celle-ci, nous allons nous même rapidement retourner en Italie. Comprendre comment les habitants des régions italiennes traversées durant la conquête ont interprété le revirement de situation nous servira d'excellent intermédiaire avant d'aborder leurs homologues français.

⁴⁹⁶ *Ibidem*, p.354-355.

⁴⁹⁷ GAUVARD C., « Qu'est-ce que...*Op.cit.*, p.24-25

⁴⁹⁸ *Idem*.

⁴⁹⁹ *Ibidem*, p.58.

⁵⁰⁰ *Ibidem*, p.59.

Du point de vue des auteurs italiens, la façon de considérer le passage de Charles VIII est toujours traitée avec beaucoup de sévérité. Dès la première rencontre avec ce roi porteur de grands espoirs, les critiques – notamment celles des ambassadeurs italiens venus à sa rencontre à la cour de France – témoignent d’une déception devant les limites et la pauvreté de la personnalité de Charles VIII⁵⁰¹. Il fut d’ailleurs souvent décrit comme un individu qui n’était pas à la hauteur du rôle qu’il occupait à la tête d’un territoire aussi important que la France d’abord, et d’une campagne prônant la libération des populations italiennes ensuite. Le roi de France était en fait dépeint comme le type même de « l’anti-prince »⁵⁰².

Il est vrai que rapidement, l’arrivée du roi Charles provoqua chez les Italiens une déception quasi-générale. Car c’est brutalement que l’enthousiasme initial s’est éteint. Chacun, à sa façon, fut déçu en fonction de ce qu’il espérait du roi, ou plutôt de ce que tous espéraient pouvoir en attendre. Les auteurs étaient à ce propos unanimes pour remarquer la rapidité de leur volte-face. En effet, alors que Charles VIII avait été accueilli avec beaucoup de reconnaissance dans la ville de Naples, la donne changea en quelques semaines, les mêmes habitants de cette ville le honnissant tellement que son gouvernement était déjà considéré comme encore plus néfaste que celui des Aragonais⁵⁰³.

Il faut dire qu’au bout du compte, ni liberté, ni justice n’ont pu être apportées. Même Florence, la ville soi-disant libérée du joug des Médicis, a beaucoup souffert de la présence française. Celle-ci n’a donc pas uniquement manqué à ses objectifs en Italie, elle a aussi provoqué des bouleversements tout à fait inappréciés par la majorité des Italiens. Elle a débouché sur le retour des Aragon, qui étaient jusque-là haïs, mais aussi sur la montée en puissance de la famille Borgia au détriment des petites principautés ainsi que sur la guerre entre Florence et Pise. Sans oublier qu’après coup, l’Église n’avait pu être réformée par Charles VIII et la menace ottomane était toujours bien présente⁵⁰⁴.

Tant d’événements étroitement liés aux pillages et à la cruauté de l’armée française d’une part, et à la vénalité des ministres et fonctionnaires mis en place par le roi d’autre part, qui ont fait ressortir l’aspect fondamentalement étranger de la domination française. Ce fut suffisant pour écœurer les Napolitains et le reste de la péninsule. C’est ce qui les a menés à

⁵⁰¹ DENIS A., *Op.cit.*, p.125.

⁵⁰² CLOULAS I., *Op.cit.*, p.230.

⁵⁰³ DENIS A., *Op.cit.*, p.130-131.

⁵⁰⁴ CLOULAS I., *Op.cit.*, p.230.

prier pour le retour de Ferdinand II d'Aragon et surtout à s'en donner à cœur joie au moment de s'en prendre littérairement à Charles VIII⁵⁰⁵.

Plusieurs auteurs ont retranscrit ce sentiment partagé par le plus grand nombre, à l'image d'Alamanno Rinuccini⁵⁰⁶, selon qui la facilité qu'ont eu les troupes françaises pour arriver à Naples était due à la force qu'elles dégageaient et non à l'adhésion populaire⁵⁰⁷. D'autres chroniqueurs ont aussi mis en doute la bonne foi de Charles VIII quant à son projet de se servir de Naples comme première étape de la croisade à venir. Selon des hommes comme Domenico Malipiero⁵⁰⁸, la conquête s'agissait en fait d'un moyen pour le roi d'obtenir des fonds de la part du clergé français, la démarche étant d'afficher des intentions religieuses afin de faire admettre à l'Italie son invasion⁵⁰⁹. Même Guichardin, pourtant considéré comme l'historien italien contemporain des faits le plus digne d'autorité, étant donné son habituelle impartialité, n'a pu faire abstraction de sa passion, de l'amour de sa patrie et de sa haine des Français au moment d'écrire sur la première guerre d'Italie⁵¹⁰. Marino Sanudo, quant à lui, expliquait que la situation était tout à fait inadmissible pour la population napolitaine *parce qu'elle était vassale chez elle et que les Français étaient les maîtres*⁵¹¹. C'en était trop pour les italiens et une seule issue s'imposait, en terminer avec le roi de France. Une tentative d'assassinat a d'ailleurs eu lieu, prévue à Florence alors que le roi se rendait à la messe de la basilique, la *Santissima Annunziata*, mais elle fut déjouée de justesse⁵¹².

Il y avait aussi des chansons tournant en dérision les Français et Charles VIII à leur tête. Celles-ci circulaient partout, dans les rues à Naples comme à Rome ou à Venise. Dans cette dernière cité, Philippe de Commines s'est d'ailleurs plaint des injures proférées ouvertement par les habitants devant lui et à l'encontre de son roi et de son pays. Une de ces

⁵⁰⁵ *Ibidem*, p.231.

⁵⁰⁶ Alamanno Zanobi Rinuccini (1426-1504) venait d'une famille importante de Florence et faisait partie de la pensée humaniste. Il a aussi joué un rôle politique au sein de sa ville. PINTON G. (éd.), *History of Italian Philosophy*, New-York, Editions Rodopi B.V., 2008, p.214-215.

⁵⁰⁷ DENIS A., *Op.cit.*, p.131.

⁵⁰⁸ Domenico Malipiero (1428-1515) était un annaliste vénitien qui faisait partie des conseillers de la république. C'est en 1507 qu'il a commencé à écrire sur les premières guerres d'Italie. MICHAUD L.-G. (dir.), *Biographie universelle ancienne et moderne*, t.26, Paris, Michaud, 1862, p.251.

⁵⁰⁹ DENIS A., *Op.cit.*, p.131-132.

⁵¹⁰ LA PILORGIE (de) J., *Campagne et bulletins de la grande armée d'Italie commandée par Charles VIII, 1494-1495*, Nantes, Forest et Grimaud, 1866, p.23.

⁵¹¹ FULIN R., *Op.cit.*, p.245-246.

⁵¹² DENIS A., *Op.cit.*, p.130-131.

chansons, intitulée « Canti popolari delle provincie meridionali », véritable amalgame de moqueries, de critiques acerbes et de malédictions, a eu beaucoup de succès, elle qui lorsqu'elle était entonnée à travers la péninsule italienne, célébrait notamment la joie du retour de Ferdinand II d'Aragon⁵¹³. Face à cette combinaison du discrédit de l'un et de la glorification de l'autre, comment ne pas y voir le phénomène opposé de la propagande proposée dans les pièces d'actualité françaises ?

Cette propagande italienne s'est d'ailleurs étendue à la bataille de Fornoue. Et si les Français se bornaient à y voir une victoire, le camp italien n'en démordait pas non plus. La propagande vénitienne a beaucoup communiqué sur le sujet, moquant la « fuite » royale. En effet, Charles VIII, sûr de son succès, avait abandonné le champ de bataille. Or, selon les lois italiennes de la guerre de l'époque, celui qui quittait le combat en premier était déclaré vaincu. À ce sujet, c'est l'auteur Giovanni Fiorentino qui fut le plus virulent vis-à-vis des Français⁵¹⁴. Quant au marquis de Mantoue, chef des troupes coalisées durant la bataille, il se félicita en commandant un tableau le représentant entrain de prier et de rendre grâce à la vierge Marie, à l'aide de qui la victoire avait été obtenue face aux envahisseurs vaincus⁵¹⁵. En revanche, Marino Sanudo se voulait plus modéré, prétextant que les Français n'avaient été sauvés que par la « rapacité » des combattants italiens, qui avaient préféré lâcher le combat pour s'adonner au pillage des bagages français⁵¹⁶.

Pourtant, cela peut sembler difficile à croire au vu de ces exemples, mais les Italiens se sentaient malgré tout vaincus. Non pas vaincus durant la bataille en tant que telle, mais bien au moment de faire les comptes d'une expédition française catastrophique pour tout le monde. L'énergie mise à dénoncer l'imposture de Charles VIII révèle en fait le sentiment que les Italiens éprouvaient de s'être abusés eux-mêmes. Regrettant d'avoir cru en un roi décevant, ils se sont vengés sur un homme qu'ils avaient pourtant attendu. L'amertume que le roi de France avait laissée sur son passage avait besoin d'être justifiée pour être évacuée et il apparaîtrait alors que si les auteurs italiens se sont tant acharnés à anéantir l'image de

⁵¹³ *Ibidem*, p.133.

⁵¹⁴ LE FUR D., *Op.cit.*, p.367.

⁵¹⁵ *Ibidem*, p.367-368.

⁵¹⁶ VIALLO M., « Infortune et fortune d'un historiographe vénitien : Marin Sanudo (1466-1536) dans *Publications de l'Université de Saint-Étienne*, Octobre 2001, p.27-42, p.30.

Charles VIII, c'est parce que celui-ci leur a révélé au grand jour la fragilité et la précarité de leur situation⁵¹⁷.

3.2.3 : L'expédition italienne vue de France

L'aspect qui a le plus surpris les ambassadeurs italiens passés en France, c'est le respect inconditionnel que les Français pouvaient manifester à leur roi. Dans les rapports qu'ils faisaient à leurs maîtres, des hommes comme le comte de Belgiojoso s'étonnaient que les sujets de Charles VIII ne semblassent pas concevoir ne serait-ce que la possibilité de faire la critique de leur souverain. L'idée de remettre en cause la légitimité de ce dernier apparaissait alors comme impensable⁵¹⁸. Ces représentants italiens n'ont cependant eu qu'un aperçu de la population française et nous pouvons affirmer dès maintenant que celle-ci n'était pas aussi dupe vis-à-vis de la politique royale que ce qu'ils voulaient bien croire.

3.2.3.1 : Une opinion mitigée sur la conquête dès ses prémices

Tout comme il avait rassemblé les seigneurs et princes de sang à Lyon pour leur faire part de sa décision de partir pour Naples, Charles VIII prit le temps d'en faire de même avec les représentants des villes quelques jours plus tard. Cette démarche ne résultait pas d'une volonté de convoquer des États généraux, bien au contraire, puisque la royauté était redevenue assez forte pour ne pas avoir à leur demander leur accord. Le roi agissait simplement avec la même adresse qu'avec les seigneurs français pour fait part à ses sujets de son projet, tout en les convainquant de la légitimité de son héritage napolitain⁵¹⁹.

Mais le désir de paix des habitants du royaume de France était immense et l'accueil populaire de l'expédition à venir fut fort partagé. D'autant plus qu'une telle campagne nécessitait beaucoup d'argent, le conseil ayant estimé son coût à près de deux millions de livres. Parmi cette somme, la moitié devait revenir à la charge des Français, afin de financer les soldes de l'armée et le matériel militaire. Pour ce faire, il fallait évidemment augmenter les impôts, ce qui eut l'effet de provoquer des faisceaux de résistance un peu partout en France lorsque les villes furent mises à contribution. Certaines, comme les cités de Provence, accueillirent la demande avec enthousiasme, mais d'autres exprimèrent leur mécontentement

⁵¹⁷ DENIS A., *Op.cit.*, p.142.

⁵¹⁸ *Ibidem*, p.124.

⁵¹⁹ DELABORDE H., *Op.cit.*, p.320-321.

avec fermeté. Là où certaines villes acceptaient de donner la moitié de l'argent demandé, d'autres comme Orléans, Rouen et Paris, qui s'étaient vu demander une somme de 100 000 livres, refusèrent catégoriquement⁵²⁰.

Ces refus, qui pouvaient au mieux être vus comme un manque d'empressement à prêter de l'argent aux mandataires du roi, témoignent de l'inquiétude qui régnait quant aux projets audacieux de Charles VIII. Les impôts n'étaient réunis qu'avec beaucoup de peine tandis que les recettes de ceux-ci restaient largement inférieures au budget prévu pour la campagne⁵²¹. Le sentiment général, qui s'étendait à toutes les classes de la société, était tant à l'appréhension qu'au blâme. Ceci n'échappa pas aux ambassadeurs étrangers, tel qu'un certain Francesco della Casa, agent de Pierre de Médicis envoyé en France : *Della impresa qui se ne parla e giudica molto variamente. I primi signori del Sangue e la più parte delli altri signori e uomini di Consiglio, i prelati e signori di finanze, e tutto il popolo la dannono e biasimono como esta impossibile e pericolosa. E, possendo senza incorrere nelle disgrazia del Re, volentieri la interporrebono*⁵²².

Nous ne manquons pas d'exemples pour illustrer cette atmosphère qui régnait en France au moment des préparatifs. Des critiques acerbes se retrouvent même dans certaines pièces d'actualité, pourtant habituellement tournées en faveur de la propagande royale. Nous avons déjà abordé l'une d'entre elles, intitulée « La complainte de France ». Si nous l'avons abordée dans le chapitre précédent à propos de l'attente d'un trésor à ramener d'Italie, elle nous livre aussi des informations sur les raisons d'un tel espoir. Parue dans le courant de l'année 1494, elle pointe la débauche évidente du clergé et de la noblesse alors que le reste de la population vivait dans la misère. Dame France y est alors mise en scène pour les prier de faire leur devoir en l'absence du roi⁵²³:

*Se je me plains si je pleure lamente
Et me tourmente bien cause ay de ce faire
En grief dangier en douleur vehemente*

⁵²⁰ LE FUR, *Op.cit.*, p.270.

⁵²¹ PERRET P.-M., *Op.cit.*, p.160.

⁵²² Traduction : *Ici on parle de l'entreprise et la juge très différemment. Les princes du sang et la plupart des autres gentilshommes et hommes du concile, les prélats et seigneurs des finances, ainsi que tout le peuple, la damnent et la considèrent comme impossible et dangereuse. Et, en évitant d'encourir le malheur du roi, s'interposent volontairement. Ibidem*, p.161.

⁵²³ POUSPIN M., *Op.cit.*, p.443.

*Peine et tourmente : mon roy sexperimente
Quoy quon en mente : il prend a cueur laffaire
Pour satisfaire et son vouloir parfaire
Devons deffaire tresors ou quilz soient mys
Au grant besoiing congnoist on les amys*⁵²⁴.

Certaines critiques furent bien plus véhémentes. Cependant, il faut noter que jamais elles ne s'adressèrent directement au roi, les auteurs préférant s'en prendre à ceux qui étaient perçus comme encourageant le projet. Nous pouvons en faire le constat dans ce poème trouvé dans un recueil anonyme⁵²⁵, témoignage sans fard d'une capacité de contestation française s'étendant au-delà du cercle restreint de l'entourage du roi :

*Saint Malo, d'Urphé et Beaucaire,
Ne vous fera-t-on jamais taire !
De Naples, guydez le voyage,
Que le grand dyable ou malle rage
Vous puisse les bouches retraire*⁵²⁶.

3.2.3.2 : Une promenade de santé, mais pas pour tout le monde

Toute la première phase de l'expédition tant décriée fut pourtant une véritable marche triomphale, du départ de Lyon jusqu'à l'entrée à Naples. Ce succès surprenant de facilité eut le don d'exciter la curiosité de ceux qui étaient restés en France, surtout à Paris, où tant les riches bourgeois que les pauvres gens qui allaient, venaient et se croisaient, voulaient en savoir plus sur les exploits d'outre-monts⁵²⁷.

Malheureusement, ce ne fut que de courte durée et les craintes concernant la nécessité d'une telle expédition refirent surface aussi vite. Celles-ci étaient renforcées par l'irrégularité des communications entre les aventuriers et ceux qui attendaient impatiemment de leurs nouvelles. Les récits ramenés d'Italie ne circulaient d'ailleurs qu'à l'état de rumeurs. Que cela soit des lettres de la cour ou des missives particulières de soldats à leurs proches, nulle

⁵²⁴ LE CARON P., 1495, « La complainte de France », conservée à Paris : in-4° goth., 8 ff.n.c., Paris, BnF, Impr., Rés. Ye-325.

⁵²⁵ S.n., S.d. « Recueil de poèmes du XV^e siècle », conservé à Paris : BNF, ms. fr. 1721, fol. 2-2v.

⁵²⁶ LE FUR D., *Op.cit.*, p.267.

⁵²⁷ POUSPIN M., *Op.cit.*, p.465-466.

n'était officielle et ne rendait compte de la situation avec précision. Ce flou qui régnait au sein du royaume était une véritable porte ouverte aux prédicateurs de mauvais augure qui voyaient en l'expédition le cimetière des soldats français. Le colportage d'informations invérifiées avait aussi tendance à aggraver chacune d'entre elles, comme nous avons pu le voir dans le cas de la maladie que Charles VIII avait contractée en Italie. Ces bruits communs voyageaient alors jusque dans les provinces et en aussi peu de temps qu'il ne fallait pour le dire, c'est tout le royaume qui était devenu sujet à l'anxiété de ne pas recevoir de lettres rassurantes de fils, de frères, de maris partis braver le danger loin de leur foyer⁵²⁸.

La tension était grande, d'autant plus que la crainte de ne jamais voir arriver le retour de ces êtres chers devait cohabiter avec des soucis qui étaient eux bien présents. Tout d'abord, le roi avait continuellement besoin d'argent pour payer et nourrir les troupes françaises et surtout, ce besoin se faisait de plus en plus pressant. Mais de nouveau, les villes rechignaient à la tâche et n'acceptaient que partiellement de payer. Dans une lettre envoyée au bailli de Troyes, Charles VIII livre un bon exemple des réticences citadines et de l'urgence de la situation puisqu'il y accepte de diminuer sa demande de 10 000 livres de moitié à condition que celles-ci soient instantanément restituées à son receveur général des finances⁵²⁹.

Ensuite, si la population française pouvait encore se rassurer tant que faire se peut en se disant que cet argent était prélevé pour une juste cause, elle avait aussi de bonnes raisons de se plaindre du traitement que lui réservaient les gens de justice restés en France, ces derniers se comportant comme de véritables pillards en l'absence du roi⁵³⁰. Ces accusations sont confirmées dans une autre lettre de Charles VIII adressée cette fois au Parlement de Paris. Les faits ont eu lieu à Sarlat, dans le sud-ouest de la France, mais comme nous allons le voir, ils n'étaient pas cantonnés à cette région. Le protonotaire de Turenne et ses complices avaient chassé l'évêque de Sarlat et en profitaient pour piller ses biens tout en rançonnant le pays. Face à cette délinquance, Charles VIII ordonna de rendre justice et de faire punition exemplaire : [...] *nous avons esté advertiz que depuis nostre partement de France plusieurs grans excez, crimes, delitz, monopolles et assemblées illicites ont esté faictes et commises en nostre royaume, [...] procédez au jugement et decision de ladicte cause et matiere de*

⁵²⁸ LA PILORGIE (de) J., *Op.cit.*, p.82-83.

⁵²⁹ P.P., n°1007.

⁵³⁰ DUMONT J., *Lilia...Op.cit.*, p.158.

*restitution desdicts biens et des delinquans et malfaiteurs faire telle et si griefve pugnacion que verrez estre à faire pour raison. Et n'y faictes faulte*⁵³¹.

3.2.3.3 : Les joies d'un retour tant espéré

Le mardi 26 octobre 1495, à l'heure des vêpres, après plus d'un an de voyage, le roi et ses troupes entraient enfin dans Grenoble. L'accueil fut magnifique. Mais ce n'était rien à côté de ce qui leur aura été réservé à Lyon quelques jours plus tard. Là, plus que n'importe où ailleurs, l'armée française et son chef furent fêtés comme des triomphateurs. Clergé, noblesse, bourgeois et manants, tous étaient venus les acclamer. Illustration de la beauté de la scène, une centaine d'enfants entièrement habillés de robes blanches semées de fleurs de lys et de croisettes de Jérusalem chantaient la louange du roi⁵³². L'heure n'était pas aux rancunes, il fallait honorer le retour des héros. Des héros particulièrement bien servis par la diffusion massive de nouvelles exaltant la victoire à Fornoue. Pas de rancœur non plus lorsque, peu après le retour de Charles VIII, vient le moment d'insister sur les dangers qu'avait encouru le royaume en l'absence de son roi. Ce dernier apparaît alors comme le garant de l'unité entre les différentes franges de la société française. Le message est clair : si le roi n'est pas là pour y veiller, l'harmonie se brise. En revanche, dès qu'il fait son retour, la paix investit aussitôt à nouveau l'ensemble de ses contrées⁵³³.

3.2.3.4 : « Le roi est mort, vive l'aura ! »

Lorsque le roi mourut d'un accident un peu plus de deux ans après son retour, l'harmonie ne se brisa pas pour autant. Au contraire, il fut unanimement pleuré. C'est du moins ce qu'ont témoigné les auteurs chargés d'écrire les épitaphes en l'honneur de leur souverain. Le texte le plus symbolique de cette tristesse générale est celui d'Octavien de Saint-Gelais⁵³⁴. Intitulé « La complainte sur la mort de Charles VIII », il met en scène une Dame France abasourdie, qui au nom de tous clame la grandeur de ce roi doté de toutes les vertus. Loyal, juste, mais aussi vaillant et clément, l'aspect propagandiste ne devient finalement ostensible que lors qu'elle prétend aussi que Charles VIII n'avait pas été un bon

⁵³¹ P.P., n°895.

⁵³² LE FUR D., *Op.cit.*, p.372.

⁵³³ DUMONT J., *Lilia...Op.cit.*, p.139.

⁵³⁴ Octavien de Saint-Gelais (1468-1502) était un homme d'Église surtout connu pour ses poèmes et ses traductions. CAMPBELL G., *The Oxford Dictionary of the Renaissance*, Oxford, Oxford University Press, 2005, p.675.

souverain que pour les Français, lui qui avait aussi soi-disant débarrassé l'Italie de ses tyrans⁵³⁵. Voici donc l'exemple d'un roi dont on vantait encore les qualités et la quasi-divinité même après sa mort, l'entrée du corps de Charles VIII dans Paris en constituant le paroxysme : depuis le départ d'Amboise, lieu de la mort du roi, c'est la victoire de la mort sur la vie qui avait été célébrée. Mais désormais, c'était le triomphe de la Renommée sur la mort qu'il fallait exalter⁵³⁶.

Pour en finir avec les perceptions de la population française, l'idéologie officielle, celle de l'absolutisme royal, était bien ancrée dans les mentalités depuis la fin du règne de Louis XI. Mais les sujets du royaume ne s'y soumettaient pas en masse sans en avoir des attentes en retour. Et alors que le clergé et la noblesse rêvaient encore de puissance, le tiers ordre souhaitait avant tout de la franchise. Une mentalité de contestation traversait alors chaque palier de la hiérarchie sociale et le roi devait gouverner en le sachant pertinemment⁵³⁷.

Les critiques se faisaient cependant à demi-mot, comme dans cette « Sottie nouvelle de l'astrologue », parue en 1498. Probablement écrite peu après la mort du roi, elle accusait principalement le cardinal de Saint-Malo d'avoir encouragé le roi à partir en campagne afin d'obtenir la pourpre cardinalice. L'auteur ne critiquait d'ailleurs pas l'entreprise napolitaine sur les arguments avancés par Charles VIII pour convaincre son royaume, mais bien le fait qu'elle n'ait apporté aucun bénéfice financier aux Français⁵³⁸. Il y avait donc peu, voire pas du tout, de contestation fondamentale de la monarchie au temps de la première guerre d'Italie. Les quelques éléments dont nous disposons révèlent surtout des angoisses d'une population qui, comme nous l'avons vu dans le second chapitre, aimait son roi plus que de raison. C'est d'ailleurs dans cette relation affective des sujets avec leur souverain que pourrait résider la cause la plus profonde d'une adhésion si solide des Français à la monarchie⁵³⁹. Si bien qu'ils étaient prêts à tout lui pardonner, ou tout du moins, à rejeter la cause de ses échecs sur d'autres individus.

En conclusion de ce chapitre, nous avons pu voir que celui-ci s'est construit en écho de ceux sur le message royal et sa diffusion. On ne peut d'ailleurs mesurer l'efficacité de la

⁵³⁵ LE FUR D., *Op.cit.*, p.403-404.

⁵³⁶ *Ibidem*, p.400.

⁵³⁷ KRYNEN J., *Op.cit.*, p.458.

⁵³⁸ ROUSSE M., *Op.cit.*, p.194 ; DUMONT J., *Lilia...Op.cit.*, p.425.

⁵³⁹ HOAREAU DODINEAU J., *Op.cit.*, p.273.

propagande en faveur de la campagne italienne qu'en la comparant avec les moments où les voix pouvaient s'élever pour la contester. Tous ne l'ont pas fait, mais il apparaît que chacun, à sa façon, a eu l'occasion de douter du bien-fondé de l'expédition. Pourtant, plusieurs individus dans l'entourage du roi ont malgré tout persisté à communiquer en faveur des projets de Charles VIII. Nous pouvons retrouver dans leurs argumentaires les mêmes caractéristiques récurrentes que celles de la propagande qui s'est développée en cette fin de XV^e siècle : le rapport du roi à Dieu est omniprésent alors que tous finissent par se convaincre de la légitimité d'une récupération du royaume de Naples encore imprégnée de la symbolique d'une croisade en Terre Sainte. Pour autant, personne ne s'y trompait et tous avaient bien compris que l'immense espoir placé en ce jeune roi s'était envolé en même temps que le revirement italien s'imposait. Le soutien inconditionnel - bien que parfois la cible de timides contestations - dont bénéficiait Charles VIII n'était alors qu'un juste répondant de son art communicationnel par un entourage qui se devait de préserver ses intérêts et par une population incapable de critiquer frontalement un roi à qui elle vouait un amour sans borne.

Conclusion générale

Nous voilà arrivés au terme de notre étude. Après avoir abordé les trois chapitres avec un esprit de hiérarchisation des acteurs, il est temps de mettre les conclusions tirées de chacun en commun. Nous pourrions alors définir si le dialogue qui en résulte répond bien à nos questions introductives. Rappelons que le premier chapitre était uniquement consacré à la perception toute personnelle que Charles VIII avait de l'évolution des événements. Tout l'intérêt de cette démarche était alors de cerner la façon dont il transmettait son ressenti et ses appréhensions à travers sa correspondance durant le retour de Naples. Une fois que nous avons pu reconstruire concrètement l'état d'esprit du roi vis-à-vis du revirement italien, nous nous sommes concentrés dans le deuxième chapitre sur la manière dont ce même revirement a été communiqué du haut vers le bas de la société française. Très vite, il est apparu que des notions de propagande faisaient leur apparition, dévoilant indubitablement une volonté du pouvoir monarchique de contrôler l'information et l'état d'esprit de ses sujets. Il restait alors à aborder les réactions de ceux qui se trouvaient sous cette influence. L'exercice n'a pas été facile, tant le royaume de France était composé de catégories sociales inégales et de mentalités disparates. Commencer par l'avis que s'était fait ceux qui entouraient le roi dans son projet italien constituait alors la meilleure option, nous invitant ensuite encore une fois à descendre vers la masse des gens moins influents.

Cependant, il apparaît désormais que s'il y avait bien une répartition pyramidale du pouvoir en France à l'époque de la première guerre d'Italie, les communications se faisaient aussi de manière latérale entre les différentes catégories sociales. Chacun y allait de son propre raisonnement en fonction des informations dont il disposait et comme nous avons pu le voir, les « bruyts communs » se formaient aussi vite que les pièces d'actualité circulaient dans les villes de France. L'information remontait alors vers le roi par l'intermédiaire d'une noblesse qui se voulait être le relais des réactions des foules, et ce dans un objectif tout à fait clair de se garantir elle-même une place dans l'organisation sociale. Malheureusement, même au terme de notre étude, il est impossible de chiffrer avec exactitude le nombre d'individus touchés par cette propagande diffuse, et encore moins d'évaluer à quel point la population française se confortait dans l'acceptation de nouvelles erronées quant au déroulement de la campagne italienne.

Néanmoins, de nombreux éléments nous permettent de répondre de manière affirmative aux questions que nous nous posons. À commencer par celle de savoir si Charles VIII et l'appareil du pouvoir contrôlaient habilement les canaux de communications. Dans un premier temps, l'analyse des correspondances du roi a fait ressortir une maîtrise certaine des outils qu'il avait entre les mains. À ses différents destinataires, en fonction de leur rang et des services qu'ils pouvaient lui apporter, Charles VIII écrivait avec un sens de la formule tout à fait élaboré, se basant énormément sur les appellations pour s'attirer leurs grâces. Ceci s'applique surtout aux correspondances destinées à être lues par une seule personne mais témoigne déjà d'une volonté bien présente de faire de la politique en s'appuyant sur la voie épistolaire. Ce constat prend encore plus de sens lorsque l'on se rend compte qu'une large part de la correspondance du roi était destinée à être lue par un plus grand nombre, ou du moins s'adressait à une personne chargée de relayer des ordres à l'intention d'un ensemble de population, à l'image de celle des villes par exemple. Des villes envers lesquelles le roi se voulait rassurant, enorgueillissant ses sujets à travers des témoignages d'affections et les récits plus glorieux les uns que les autres de supposées victoires de l'armée française. Tout cela alors que dans un même temps, Charles VIII adressait d'autres lettres à ses conseillers, dans lesquelles il se rendait parfaitement compte de l'urgence et de la difficulté de la situation dans laquelle lui et ses troupes se trouvaient embourbés.

Pour autant, durant cette première guerre d'Italie, les lettres ne constituaient qu'un canal de communication direct avec un échantillon très limité de correspondants. Et s'il ne fait aucun doute que les demandes du roi étaient directement relayées par ses intermédiaires, il en fallait plus pour s'attirer les bonnes grâces de la population française. Car la conquête coûtait cher. Dès les préparatifs, les estimations quant aux dépenses atteignaient déjà des sommets et cela n'a fait que grimper tout au long de l'expédition. C'est là qu'est intervenue la notion de propagande abordée tout au long du deuxième chapitre. Nous avons pu nous apercevoir à quel point celle-ci était travaillée, bénéficiant de l'apparition de l'imprimerie pour toucher en un temps record un public encore inespéré quelques décennies plus tôt. Légitimation de l'héritage napolitain, nécessité d'une croisade contre les Ottomans, mission messianique et discrédit jeté sur les ennemis, rien n'était laissé au hasard au moment de partager les convictions royales avec les habitants de France. Certes, les pièces d'actualité ne portaient pas le sceau de Charles VIII, tandis que les imprimeurs n'avaient pas encore la

charge d'imprimeur officiel du roi – ce n'était qu'une question de temps – mais ce serait fermer les yeux sur un tas d'indices que d'imaginer que ceux qui faisaient circuler les nouvelles d'Italie sous forme de petits fascicules ne le faisaient pas dans l'objectif de servir leur roi.

D'autant plus qu'en parallèle à cette propagande diffuse, il existait une politique de censure qui s'appliquait principalement au théâtre. Charles VIII mesurait combien les farces et sotties jouées sur la place publique pouvaient servir de bouche à une contestation jusqu'à étouffée au maximum par les discours favorables à son souverain. Bien sûr cette censure était perméable et ne s'appliquait notamment pas encore aux pièces d'actualité. Mais combinée aux canaux de diffusions mis en place par les théoriciens du pouvoir sous Charles VIII, il apparaît qu'en effet, en cette fin de XVe siècle, le roi avait bien la main sur ce qui était diffusé et ce qui ne pouvait pas l'être au sein de son royaume. Finalement, seules les rumeurs qui circulaient dans les rues et sur lesquelles aucun pouvoir ne pourrait intervenir avaient un effet opposé sur le public à celui recherché par le roi.

Ce qui nous amène désormais à répondre à notre deuxième question. L'opinion publique naissante au sein d'une société qui se présentait comme assouvie par un régime de monarchie absolue a-t-elle eu son mot à dire à propos du revirement italien ? Malgré le travail de communication en faveur de la conquête de Naples, nous avons vu que beaucoup de craintes et d'angoisses allaient à l'encontre de celle-ci. Au sein même de l'entourage du roi, les avis étaient partagés et plusieurs voyaient ce projet comme une ruine à venir, alors que d'autres présageaient que l'Italie serait le cimetière de l'armée française. Le reste de la population, sans pour autant avoir eu à aucun moment une part active dans le débat, se laissait bercé par les flux d'informations qui lui parvenaient, tantôt enthousiasmantes, tantôt inquiétantes, si bien que tous ont eu l'occasion de douter de l'intérêt d'une telle entreprise.

Il y a d'ailleurs eu quelques témoignages de résistance à l'emprise royale durant cette période. Nous avons pu voir dans chaque chapitre que les décisions venant du haut de la société avaient parfois du mal à s'imposer aux masses du bas, essentiellement lorsque le facteur financier intervenait. Un espace de contestation était d'ailleurs libéré par le roi, lui qui avait compris qu'il fallait écouter ses sujets pour mieux les gouverner afin d'éviter le même échec qu'avec les Italiens. La volonté du roi de s'inspirer de Louis IX pour exercer la justice à son retour de Naples en est un excellent témoignage. Pourtant, il n'y a eu que peu de revendications de la part des masses face à la première campagne, et pas plus face à

l'éventualité d'une seconde expédition. Les quelques critiques dont nous avons retrouvé les traces ne s'attaquent d'ailleurs pas directement au roi, lui qui à travers l'image qu'il véhiculait de roi très chrétien et de droit divin, paraissait intouchable au moment d'être remis en question par ses sujets. Ces explications renforcent d'ailleurs l'affirmation de la première question quant au contrôle des canaux de communication. Le manque de vigueur de la population au moment de se manifester contre son roi apparaît comme le résultat d'un endoctrinement visant à faire intégrer à chacun que médire d'un souverain assimilé au Christ constituait un crime d'une nature particulière. Sans compter que l'attachement à un prince fort et garant de l'unité du royaume demeurait une caractéristique prépondérante dans la mentalité française. La meilleure démonstration de ce manque d'envie de donner vie à une opinion engagée et partagée publiquement par les sujets de Charles VIII se retrouve d'ailleurs dans le contraste avec l'agressivité déployée par les auteurs italiens pour discréditer ce même roi après son passage dans la péninsule.

Si nous avons tant insisté sur ces échanges entre d'un côté la notion de propagande et de l'autre celle d'opinion, c'est parce que la première guerre d'Italie a été un grand jeu de communication où chacun a cherché à affirmer ses idées ou perceptions en essayant de les tourner à son avantage. Nous l'avons vu dans les deux premiers chapitres, qui ont révélé un message royal souhaitant avant tout garder la face à la suite de l'échec de la conquête de Naples. Le troisième chapitre a, pour sa part, démontré que tant les proches du roi que les sujets plus lointains ont pu choisir de se faire entendre ou non par le roi. Des hommes comme le duc d'Orléans, qui allait devenir Louis XI par la suite, se devaient de trouver les mots justes au moment de favoriser des ambitions personnelles tout en gardant les faveurs de leur souverain et de son projet de conquête. Il en allait de même pour les autres personnages qui sont intervenus dans notre étude, chacun ayant une bonne raison de plaire à son roi pour mieux préserver ses propres intérêts. André de la Vigne était lui réquisitionné pour dresser un tableau glorifiant du voyage de Naples et s'est fait par la même occasion une place de choix à la cour du roi. Les auteurs italiens quant à eux ont acclamé celui qui se présentait comme leur libérateur avant de le conspuer comme le pire des tyrans, la déception exaltant leur mode d'expression. Même les gens du commun français ont fait un choix, à savoir celui de ne pas réagir, ou plutôt de détourner leur désapprobation vers d'autres personnes que celle du roi pour éviter de s'en attirer les foudres.

Maintenant que nous avons pu approcher l'état d'esprit du royaume, une perspective d'étude approfondie serait désormais de déterminer jusqu'où l'avis de chacun de ces acteurs, chacun à son niveau d'intervention, pouvait avoir une réelle influence sur son monarque ou si, au contraire, il ne s'agissait que d'une impression de liberté d'expression. Après tout, Nicolas Machiavel, qui a vu passer Charles VIII à Florence, n'a-t-il pas dit *Gouverner, c'est avant tout faire croire* ? Dès lors, la question mérite d'être posée, dans quelle mesure le roi était-il vraiment seul à gouverner en France ?

Bibliographie

Les sources :

- BLANCHARD J., *Commynes et les Italiens : lettres inédites du mémorialiste*, Paris, Klincksieck, 1993.
- *Campagne et bulletins de la grande armée d'Italie commandée par Charles VIII, 1494-1495*, LA PILORGIE (de) J. (éd.), Nantes, Forest et Grimaud, 1866.
- *Collection universelle des mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France, t.14 : contenant les mémoires de Guillaume de Villeneuve, ceux de la Trémoille et ceux du chevalier Bayard*, PETITOT C.-B. (éd.), Paris, Foucault, 1820.
- *Catalogue des gothiques français : 1476-1560*, BECHTEL G. (éd.), 2^e éd., Paris, Guy Bechtel, 2010.
- *Histoire de Charles VIII, roi de France, d'après des documents diplomatiques inédits ou nouvellement publiés*, DE CHERRIER C.J. (éd.), 2.vol., Paris, Librairie académique Didier et Cie, 1868.
- *La spedizione di Carlo VIII in Italia raccontata da Marin Sanudo*, FULIN R. (éd.), Venezia, Archivio Veneto, 1873.
- *Lettres de Charles VIII, roi de France : publiées d'après les originaux pour la Société de l'histoire de France*, PÉLICIER P. (éd.), vol. 4 et 5 (1494-1495 et 1496-1498), Paris, Librairie Renouard, 1903.
- *Lettres de Charles VIII et de Louis XII conservées dans les fonds d'archives berruyers*, RIVAUD D. (éd.), *Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France* (1999), p. 55-128.
- *Le voyage de Naples d'André De la vigne*, SLERCA A. (éd.), Milan, Vita e pensiero, 1981.
- *Mémoires de Philippe de Commynes sur Charles VIII et l'Italie*, Livres VII et VIII, DUFOURNET J. (éd.), Paris, Flammarion, 2002.
- *Philippe de Commynes. Mémoires.*, BLANCHARD J. (éd.), Genève, Droz, 2007.
- *Recueil de farces, 1450-1550*, 13 vol., TISSIER A. (éd.), Genève, Droz, 2000.

- « Répertoire de pièces gothiques » dans POUSPIN M., *Publier la nouvelle : les pièces gothiques, histoire d'un nouveau média (XV^e-XVI^e siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016⁵⁴⁰.
- VISSIÈRE L., *Louis II de la Trémoille ou la découverte de l'Italie (1480-1525) : étude historique et édition de correspondance* (thèse : histoire médiévale), Paris, École des chartes, 2000.

Les travaux et contributions :

Pour l'analyse des sources :

Monographies :

- AUTRAND F. (dir.), *Histoire de la diplomatie française, t.1, Du Moyen Âge à l'Empire*, Paris, Perrin, 2007.
- BAILLIEU A., *La bibliothèque gothique : mystères, poésies et chansons des XV^e-XVI^e siècles*, Paris, Baillieu, 1874.
- BELLANGER C. (dir.), *Histoire générale de la presse française. Des origines à 1814*, t.1, Paris, PUF, 1969.
- BELY L., *L'invention de la diplomatie. Moyen Âge, Temps modernes*, Paris, PUF, 1998.
- BOUHAÏK-GIRONÈS M., *Les clercs de la basoche et le théâtre comique (Paris, 1420-1550)*, Paris, Honoré Champion, 2007.
- CASTIONI B. (dir.), *Saintes scènes : théâtre et sainteté à la croisée du Moyen Âge et de la modernité*, Paris, Frank et Timme, 2012.
- COLLARD F., *Un historien au travail à la fin du XV^e siècle : Robert Gaguin*, Genève, Droz, 1996.
- CONSTABLE G., *Letters and letter-collections*, Turnhout, Brepols, 1976 (Typologie des sources du Moyen Âge occidental).
- D'ALMEIDA F., *Images et propagandes*, Paris, Casterman-Giunti, 1995.
- GIESEY R.E., *Cérémonial et puissance souveraine. France, XV^e-XVII^e siècle*, Paris, Armand Colin, 1987.

⁵⁴⁰ Cf. Annexe 1. Les pièces sélectionnées sont détaillées avec leurs références en annexe.

- GUENÉE B. et LEHOUX F., *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Paris, CNRS, 1968 (Sources d'histoire médiévale, 5).
- HIPPEL M.-T., *Mythes et réalités. Enquête sur le roman et les mémoires (1660-1700)*, Paris, Klincksieck, 1976.
- HYDE J.K., *Literacy and its Uses. Studies on Late Medieval Italy*, Manchester, Manchester University Press, 1993.
- LOT F., *Recherches sur les effectifs des armées françaises : des guerres d'Italie aux guerres de religion, 1494-1562*, Paris, SEVPEN, 1962.
- MARTIN A., *Le livre illustré en France au XV^e siècle*, Paris, Félix Alcan, 1931.
- POUSPIN M., *Publier la nouvelle : les pièces gothiques, histoire d'un nouveau média (XV^e-XVI^e siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016.
- REYNAUD C., *Images et pouvoirs au Moyen Âge*, Paris, Le Léopard d'or, 1993.
- RIBEMONT B., *Le théâtre français du Moyen Âge au XVI^e siècle*, Paris, Ellipses, 2003.
- SEGUIN J.-P., *L'information en France de Louis XII à Henri II*, Genève, Droz, 1961.

Contributions collectives :

- BERTAUD M. (dir.) et CUCHE F.-X. (dir.), *Le genre des mémoires, essai de définition*, Paris, Klincksieck, 1995.
- BLOEMENDAL J. (dir.), *Drama, Performance, and Debate: Theatre and Public Opinion in the Early Modern Period*, Leyden, Brill, 2013.
- BOILLET D. (dir.), *L'actualité et sa mise en écriture aux XV^e, XVI^e et XVII^e siècles, Espagne, Italie, France et Portugal*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2006.
- BOUHAÏK-GIRONÈS M. (dir.), *Le théâtre polémique français, 1450-1550*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.
- BOUHAÏK-GIRONÈS M. (dir.), *Les Pères du théâtre médiéval. Examen critique de la constitution d'un savoir académique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- CONTAMINE P. (dir.), *La circulation des nouvelles au Moyen Âge (Avignon, Juin 1993)*, Ecole Française de Rome, Palais Farnèse, 1994.

- CORVISIER A., « Militaire (Histoire) », dans BURGUIÈRE A., *Dictionnaire des sciences historiques*, Paris, 1986, p.463-471.
- DUMONT J., « Expressions verbales de la présence française en Italie entre XV^e et XVI^e siècles » dans HABLOT L. (dir.) et VISSIÈRE L. (dir.), *Les paysages sonores : du Moyen Âge à la Renaissance*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2016, p.143-156.
- DUMONT J. et MARCHANDISSE A., « Régner en mode épistolaire : l'exemple de Charles VIII » dans DUMÉZIL B. et VISSIÈRE L. (éd.), *L'épistolaire politique : gouverner par les lettres*, Paris, 2014, p.65-87.
- LALOU E., « Le théâtre et les spectacles publics en France au Moyen Âge : état des recherches » dans *Théâtre et spectacles hier et aujourd'hui*, Paris, 1991.
- MOEGLIN J.-M., « Du gouvernement par lettres. Conclusions », dans DUMÉZIL B. et VISSIÈRE L. (dir.), *Épistolaire politique I. Gouverner par les lettres*, Paris, PUPS, 2014, p. 253-264.
- ZUBER H., « Faveur et disgrâce dans les Cours de Henri III et de Henri IV » dans HEPP N. (dir.), *La cour au miroir des mémorialistes, 1530-1682*, Paris, Klincksieck, 1991, p.69-76.

Articles de revues :

- KOOPMANS J., « Un théâtre français du Moyen Âge ? » dans *Médiévales*, 59, 2012, p.5-16.
- LABARRE A., « Sur l'éminente dignité des 'pièces' » dans *Revue française d'histoire du livre*, 84-85, 1994, p.335-340.
- KOOPMANS J., « Du texte à la diffusion ; de la diffusion au texte. L'exemple des farces et des sotties » dans *Le moyen français*, 46-47, 2000, p.309-326.
- POUSPIN M., « Des lettres de nouvelles au temps des guerres d'Italie de Charles VIII (avril-mai 1495) » dans *Cahiers de recherches médiévales*, 18, novembre 2009, p.459-478.
- SEGUIN J.-P., « L'information à la fin du XV^e siècle en France », dans *Arts et traditions populaires*, 4/4, octobre-décembre 1956, p.309-330.
- SEGUIN J.-P., « La découverte de l'Italie par les soldats de Charles VIII, 1494-1495 » dans *La Gazette des Beaux-Arts*, 58, septembre 1961, p.27-34.

Articles en ligne :

- POUSPIN M., « Les « pièces d'actualité » en politique françaises. Événements, représentations et mémoire » dans *Images Re-vues* [En ligne], 2008, n°5, mis en ligne le 20 avril 2011, consulté le 23 mars 2018.

Sur l'histoire culturelle :

Monographies :

- ANGENOT M., *L'histoire des idées : problématiques, objets, concepts, méthodes, enjeux, débats*, Liège, Presses universitaires de Liège, 2014.
- BEAUNE C., *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985.
- DUROSELLE J.-B. et RENOUVIN P., *Introduction à l'histoire des relations internationales*, Paris, Armand Colin, 1970.
- EICHEL-LOJKINE P. (dir.), *Claude de Seyssel. Ecrire l'histoire, penser le politique en France, à l'aube des temps modernes*, Rennes, P.U. Rennes, 2010.
- GUENÉE B., *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 1991.
- GUIOMAR J.-Y., *L'idéologie nationale : nation, représentation, propriété*, Paris, Champ libre, 1974.
- MARTIN H., *Mentalités médiévales, représentations collectives du XI^e au XV^e siècle*, 2 vol., Paris, PUF, 2001
- MUCHEMBLED R., *Culture populaire et culture des élites dans la France moderne (XV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Flammarion, 1991.
- VIGARELLO G., *Le sentiment de soi : histoire de la perception du corps : XVI^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 2014.

Contributions collectives :

- BOGLIONI P. (dir), *Le petit peuple dans l'Occident médiéval : terminologie, perceptions, réalités. Actes du congrès international (université de Montréal, 18-23 octobre 1999)*, Paris, Publications de la Sorbonne (Histoire ancienne et médiévale, 71), 2002.
- BOUDER J.-P, SIRINELLI J.-F. et SOT M., *Histoire culturelle de la France. Le Moyen Âge*, Paris, Seuil, 1997.

- GAUVARD C., « Qu'est-ce que l'opinion avant l'invention de l'imprimerie ? » dans GAUVARD C. (dir.), *L'opinion. Information, rumeur, propagande. Les rendez-vous de l'histoire*, Blois, Pleins feux, 2008, p.21-58.
- GRINBERG M., « la culture populaire comme enjeu : rituels et pouvoirs (XIV^e-XVII^e siècle) » dans *Culture et idéologie dans la genèse de l'Etat moderne. Actes de la table ronde organisée par le CNRS et l'Ecole française de Rome (Rome, 15-17 octobre 1984)*, Roma, Ecole française de Rome (Collection de l'Ecole française de Rome, 82), 1985.
- JONES-DAVIES M.-T. (dir.), *Rumeurs et nouvelles au temps de la Renaissance, Actes du colloque de la Sirir (Paris, 13-14 décembre 1996 et 21-22 mars 1997)*, Paris, Klincksieck, 1997.
- LE GALL J.-M. (dir.), *La défaite à la Renaissance*, Genève, Droz, 2016.
- LEBRUN F., « Les échanges entre culture populaire et culture des élites », dans *Les échanges culturels à l'époque moderne. Actes du colloque de 1995 (Nancy)*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 1996 (Association des historiens modernistes des universités, 10), p.8-17.
- SCHMIDT-CHAZAN M., « Histoire et sentiment national chez Robert Gaguin », dans GUENÉE B. (dir.), *Le métier d'historien au Moyen Âge. Etudes sur l'historiographie médiévale*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1977, p.233-300.

Articles de revues :

- DUPONT-FERRIER G., « Le sens des mots Patria, Patrie, dans la France du Moyen Âge et au XVI^e siècle » dans *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, vol. 83, n° 2, 1939, p. 201-203.
- KRAUSS S., « Le roi de France Charles VIII et les espérances messianiques » dans *Revue des études juives*, 10, 1906, p.87-95.
- MERLE M., « Un système international sans territoire ? » dans *Cultures & Conflits*, n° 21-22, 1996, 289-309.

Sur l'histoire politique :

Monographies :

- CHARTROU J., *Les entrées solennelles et triomphales à la Renaissance (1484-1551)*, thèse complémentaire pour le doctorat en lettres, Paris, PUF, 1928.

- DUMONT J., *Lilia Florent : l'imaginaire politique et social à la cour de France durant les premières Guerres d'Italie (1494-1525)*, Paris, Champion, 2013 (Études d'histoire médiévale, 15).
- FOGEL M., *L'État dans la France moderne de la fin du XV^e au milieu du XVIII^e siècle*, Paris, Hachette, 2000.
- HARAN A., *Le Lys et le globe, mécanisme dynastique et rêve impérial en France à l'aube des temps modernes*, Seyssel, Champ Vallon, 2000.
- HOAREAU-DODINAU J., *Dieu et le roi : la répression du blasphème et de l'injure du roi à la fin du Moyen Âge*, Limoges, PULIM, 2002.
- KRYNEN J., *L'empire du roi : idées et croyances politiques en France, XIII^e-XV^e siècle*, Paris, Gallimard, 1993.
- MENEGALDO S. et RIBÉMONT B., *Le roi fontaine de justice : pouvoir justicier et pouvoir royal au Moyen Âge et à la Renaissance*, Paris, Klincksieck, 2012.
- MOEGLIN J.-M. et PÉQUIGNOT S., *Diplomatie et « relations internationales » au Moyen Âge*, Paris, PUF, 2017.
- SIBON J., *Chasser les juifs pour régner. Les expulsions par les rois de France au Moyen Âge*, Paris, Perrin, 2016.

Contributions collectives :

- BLANCHARD J. (dir.), *Représentations, pouvoir et royauté à la fin du Moyen Âge. Actes du colloque de l'Université du Maine (25-26 mars 1994)*, Paris, Picard, 1995.
- DUMONT J., « Des guerres contre l'anarchie : constructions idéologiques à la cour de France au temps des premières Guerres d'Italie (1494–1525) » dans MAZAURIC S. (dir.), *Écrire la guerre, écrire la paix. 136^e Congrès national des Sociétés historiques et scientifiques*, Perpignan, 2011.
- DUMONT J., « Une idéologie de papier : pensée politique et propagande à la cour de France à l'aube de la Renaissance » dans VAILLANCOURT L. (dir.), *Des bruits courent » : rumeurs et propagande au temps des Valois*, Paris, Hermann, 2017.
- GAUVARD C., « Le roi de France et l'opinion publique à l'époque de Charles VI » dans *Culture et idéologie dans la genèse de l'État moderne*, Roma, École française de Rome, 1985.

- LE GOFF J., « Conclusions » dans *Le forme della propaganda politica nel due et nel trecento. Relazioni tenute al convegno internazionale di Trieste (2-5 marzo 1993)*, Roma, École française de Rome, 1994.
- LEMONDE A. et TADDEI I. (dir.), *Circulation des idées et des pratiques politiques : France et Italie (XIII^e-XVI^e siècle)*, Roma, École française de Rome, 2013.
- ROUSSE M., « Le pouvoir royal et le théâtre des farces » dans DUFOURNET J. (dir.), *Le pouvoir monarchique et ses supports idéologiques aux XIV^e-XVII^e siècle*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle (La modernité aux XV^e-XVII^e siècle), 1990.

Sur l'histoire d'individus :

Dictionnaires et notices biographiques :

- BÉRANGER J. (dir.), *Dictionnaire des biographies. 4. Le Monde moderne*, Paris, Armand Colin, 1995.
- BERNARD Y. (dir.), *Dictionnaire des biographies. 2. Le Moyen Âge*, Paris, Armand Colin, 1993.
- BIZIÈRE J.-M. et SOLÉ J., *Dictionnaire des biographies. 3. La France moderne*, Paris, Armand Colin, 1993.
- BRESSET F. (dir.), *Dictionnaire d'histoire de France*, Paris, Perrin, 2002.
- CAMPBELL G., *The Oxford Dictionary of the Renaissance*, Oxford, Oxford University Press, 2005.
- CASALENA P., *Sismondi biographe : l'histoire italienne dans la Biographie universelle et l'Encyclopédie des gens du monde*, Paris, Champion, 2012.
- GEORGON F. (dir.), *Dictionnaire de l'Empire ottoman*, Paris, Fayard, 2015
- HARSGOR M., *Recherches sur le personnel du Conseil du Roi sous Charles VIII et Louis XII*, 4 vol., Paris, Champion, 1980.
- LAPEYRE A. et SCHEURER R., *Les Notaires et secrétaires du roi sous les règnes de Louis XI, Charles VIII et Louis XII (1461-1515) : notices personnelles et généalogies*, vol. 1 (Notices) et 2 (Généalogies et index), Paris, Bibliothèque nationale, 1978.
- LEVILLAIN P., *Dictionnaire historique de la papauté*, Paris, Fayard, 1994.
- MICHAUD L.-G. (dir.), *Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris, Michaud, 1862.

- MICHON C. (dir.), *Conseils et conseillers dans l'Europe de la Renaissance v.1450-v.1550*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 2012.
- PINTON G. (éd.), *History of Italian Philosophy*, New-York, Editions Rodopi B.V., 2008.
- SUTHERLAND N.M., *The french secretaries of state in the Age of Catherine de Medicis*, Westport, 1976.

Biographies :

- CLOULAS I., *Jules II, le pape terrible*, Paris, Fayard, 1990.
- CONTAMINE P., *Charles VII : une vie, une politique*, Paris, Perrin, 2017.
- DUFOURNET J., *La vie de Philippe de Commines*, Paris, Sedes, 1969.
- DUMONT J. et FAGNART L., *Georges Ier d'Amboise, 1460-1510. Une figure plurielle de la Renaissance*, Rennes, PUR, 2013.
- HOCHNER N., *Louis XII : les dérèglements de l'image royale (1498-1515)*, Seyssel, Champ Vallon, 2007.
- LABANDE-MAILFERT Y., *Charles VIII, le vouloir et la destinée*, Paris, Fayard, 1986.
- LABANDE-MAILFERT Y., *Charles VIII et son milieu (1470-1498), la jeunesse au pouvoir*, Paris, Klincksieck, 1975.
- LE FUR D., *Charles VIII*, Paris, Perrin, 2006.
- LE GOFF J., *Saint Louis*, Paris, Gallimard, 1996.
- PERRET P.-M., *Notice biographique sur Louis Malet de Graville, amiral de France (144?-1516)*, Paris, Alphonse Picard, 1889.
- VARENNES J.-C., *Anne de Bourbon, Roi de France*, Paris, Perrin, 1978.
- VIALLO M., « Infortune et fortune d'un historiographe vénitien : Marin Sanudo (1466-1536) » dans *Publications de l'Université de Saint-Étienne*, Octobre 2001, p.27-42.
- WIESFLECKER H., *Kaiser Maximilian I. : das Reich, Österreich und Europa an der Wende zur Neuzeit*, München, Oldenbourg, 1986.

Pour contextualiser :

Sur l'Italie :

Monographies :

- BEC C. (dir.), *L'Italie de la Renaissance : un monde en mutation (1378-1494)*, Paris, Fayard, 1990.
- BRICE C., *Histoire de l'Italie*, Paris, Perrin, 2003 (Tempus).
- MUNTZ E., *La Renaissance en Italie et en France à l'époque de Charles VIII*, Paris, Firmin Didot, 1885.

Sur la France :

Monographies :

- CONTAMINE P., *De Jeanne d'Arc aux guerres d'Italie : figures, images et problèmes du XV^e siècle*, Orléans, Paradigme, 1994, (Varia).
- JOUANNA A., *La France du XVI^e siècle : 1483-1598*, Paris, PUF, 2006.
- PELLETIER A., ROSSIAUD J., BAYARD F. et CAYEZ P., *Histoire de Lyon : des origines à nos jours*, Lyon, Éditions lyonnaises d'art et d'histoire, 2007.
- RENAUDET A., *Pré-réforme et Humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie (1494-1517)*, Paris, Librairie d'Argences, 1953.

Sur les États généraux et provinciaux :

Monographies :

- CRUBELLIER M. (dir.), *Histoire de la Champagne*, Toulouse, Privat, 1975.
- GOSMAN M., *Les sujets du père : les rois de France face aux représentants du peuple dans les assemblées de notables et les États généraux. 1302-1615*, Louvain, Peeters, 2007.

Contributions collectives :

- GILLES H., « État actuel des travaux sur les États provinciaux : Rapport ; discussion de ce rapport » dans *Recherches sur les États généraux et les États provinciaux de la France médiévale (actes du 110^e congrès national des sociétés savantes, Montpellier, 1985)*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1986.

Article de revue :

- HUGON A., « Existe-t-il une fronde normande ? » dans BOUGY C. (dir.) et POIREY S. (dir.), *images de la contestation du pouvoir dans le monde normand (X^e-XVIII^e siècles)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2007, p.233-246.

Sur la première guerre d'Italie :

Monographies :

- CLOULAS I., *Charles VIII et le mirage italien*, Paris, Albin Michel, 1986.
- DELABORDE H., *L'expédition de Charles VIII en Italie. Histoire diplomatique et militaire*, Paris, Imprimeurs de l'institut, 1888.
- DENIS A., *Charles VIII et les Italiens : histoire et mythe*, Genève, Droz, 1979.
- FIORATO A.-C., *Italie 1494*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 1994.
- FOURNEL J.-L., *Les guerres d'Italie. Des batailles pour l'Europe (1494-1559)*, Paris, Gallimard, 2003.
- LE GALL J.-M., *Les guerres d'Italies (1494-1559) : une lecture religieuse*, Genève, Droz, 2017.
- MALLET M. et SHAW C., *The Italian Wars, 1494-1559. War, State and Society in Early Modern Europe*, Harlow, Longman, 2012.

Articles de revues :

- DUMONT J., « De quelques publications récentes sur les Guerres d'Italie » dans *Le Moyen Age. Revue d'Histoire et de Philologie*, 2014, 2, t.120, p.467-480.
- VANDERHAEGHEN P., « Examens des droits de Charles VIII sur le royaume de Naples » dans *Revue Historique*, 28, 1885, p.89-111.

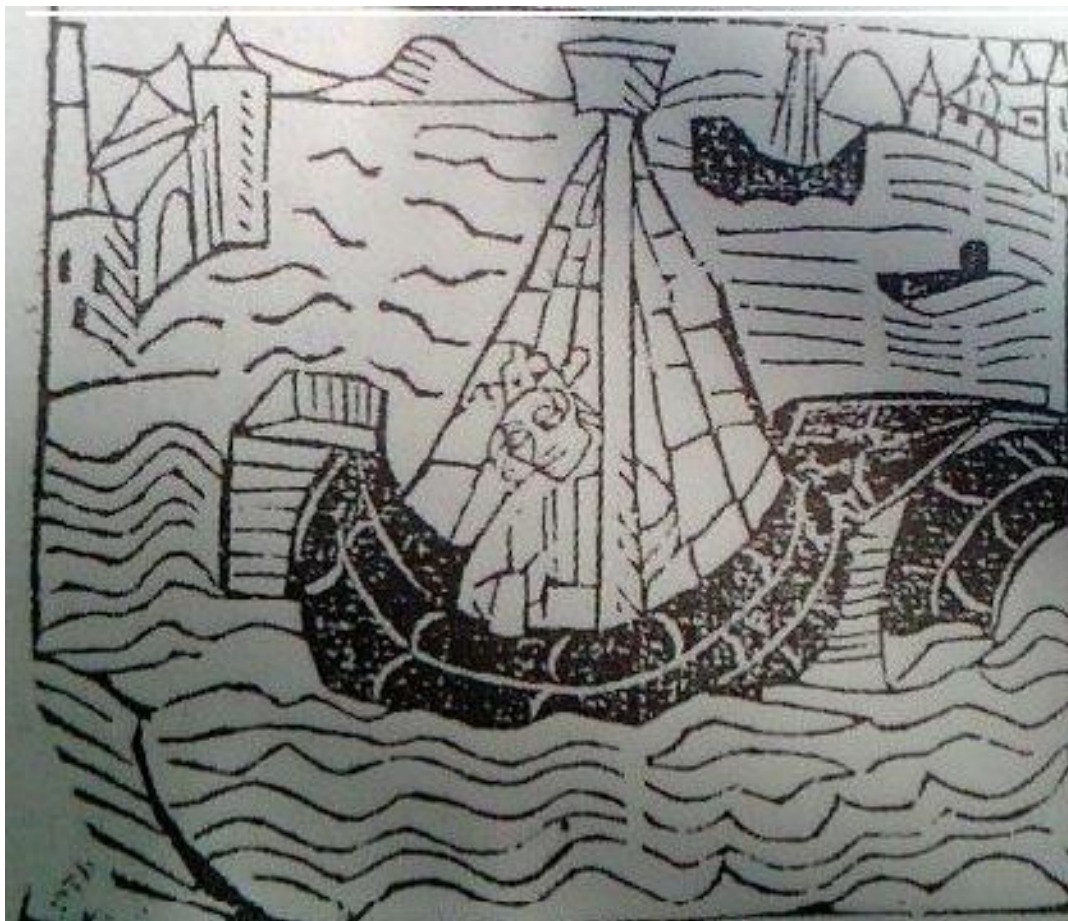
Annexes

Annexe 1. Corpus de pièces gothiques par ordre chronologique

Référence et lieu de conservation	Titre	Auteur, date, lieu de production
Paris, BnF, ms, NAF, 7644 (ff. 66-60)	<i>La noble et excellente // entree Du Roy nostre sire en la ville de flore(n) =// ce qui fut le xvii. iour de noue(m)bre Mil. Cccc. // liix. et xiiii)</i>	S.n, Paris, Novembre 1494
Paris, Bnf, Impr., Rés.lb.1 (5)	<i>(L)Appointement de Romme. // Auec les lettres du roy : en =// uoiees a mo(n)sieur de Bourbo(n)</i>	Richard Auzoult, Rouen, Janvier 1495
Nantes, BM, INC 115 (18)	<i>(L)Es re // gretz // et com // plaintes du roy alphoce darragon a son // partement de napples</i>	Guillaume Mignart, Paris, Février 1495
Paris, BnF, Impr., Rés.Ye.1055	<i>(L)Ouenge de la victoire // et conquete du royaume =// me de Napples. Auec les piteux regretz (et) // lamentacions du roy Alphonse</i>	Matthias Huss, Lyon, Mars 1495
Paris, BnF, Impr., Rés.Lb.1 (7)	<i>(S)Ensuyt lentree et couronne =// ment du Roy nostre sire en sa // ville de Napples faicte le xxii. Iour de // Feurier mil. CCCC. Iiix. Et xiiii</i>	Baptiste Bourget, Paris et/ou Rouen, Mars 1495
Paris, BnF, Impr., Rés.Ye.3842.	<i>(S)Ensuyt la desola // tion de la ville de // Napples</i>	Baptiste Bourget, Paris, Avril 1495

Paris, BnF, Impr., Rés.Lb.1 (8)	<i>(L)Es lettres nouuelles // enuoyees de Napples // de par le Roy nostre sire a mo(n) seigneur de bour =// bon et datees du.ix. iour de May avecques les // gensdarmes pour retourner en France</i>	Baptiste Bourget, Paris et/ou Rouen, Mai 1495
Nantes, BM, INC 115 (22)	<i>Les nouuelles de monsieur dorreleans // datees du.xv. iour de iuing</i>	Pierre Le Dru, Paris, Juin 1495
Paris, BnF, Impr., Rés.LB.1 (9)	<i>(L)a // bataille // qui a este faicte // a Napples. Et // co(m)ment le Roy // Ferrand a este desconfit</i>	Pierre Le Caron, Paris, Juillet 1495
Paris, BnF, Impr., Rés.LB.1 (10)	<i>(L)es nouuelles du Roy de // puis son partement de son // royaume de naples e(n)uoyees // a mo(n)sieur labbe de saint ouen de rouen. Ce iourduy // xxvi. De iuillet</i>	Richard Auzoult, Rouen, Juillet 1495
Aix-en-Provence, B. Méjanes, Inc.D.45.	<i>Recueil et remo(n)stra(n)ces faictes au roy au retour // de la conqueste de son // royaulme de Naples</i>	Guy Marchant, Paris, Août 1495
Paris, BnF, Impr. Rés.LB.23	<i>(L)A prophecie, vision et reuelacion diui // ne Reuelee par tres hu(m)ble prophete Je // han michel. De la prosperite et victoire du trescrestien Roy // de France Charles. Viii. De la nouuelle reformacion du siecle // Et du recouurement de la terre sainte a lui destinee</i>	Matthias Huss, Lyon, 1495

Annexe 2. Gravure de la pièce « Louenge de la victoire et conquête du royaume de Napples. Avec les piteux regretz et lamentacions du roy Alphonce »⁵⁴¹



⁵⁴¹ HUSS M., mars 1495 ; « Louenge de la victoire et conquête du royaume de Napples. Avec les piteux regretz et lamentacions du roy Alphonce », conservée à Paris : in-4° goth., 6 ff.n.c, Paris, BnF, Impr., Rés.Ye.1055.

Annexe 3. Gravure de la pièce « La prophétie vision et revelacion divine revele par le très humble prophète Jean Michel. De la prosperité et victoire du treschretien roy de France Charles VIII »⁵⁴²



La vision de la divine sainte horrible et doudreux bras de
dieu. Soy de salut et de victoire du puissant dieu et de toute la
sainte trinite A la destruction et extermination de tous infideles
les tyrans et gens mauvais. A la gloire de ceulx dieu triple
et unique. Et a la pacification du treschretien et puissant roy de
france. Et a la simplification de toute la chose publique catho-
lique. Revelee par trespource humble et mendiant Jehan mi-
chel. ainsi que sumaire la peu. et que la divine la voulu r de
sovere. Destinée au tresfouventain seigneur de dieu invincible
et tresloial reformateur de tout le peuple Charles treschrestien
Roy de france.



Regarde et regarde ce. Le dieu da
brahan ysaac et jacob et des crea-
teurs, triple et unique, eternel et
toutpuissant, createur de toutes
choses, souverain juge et domina-
teur. Moy dieu le pere, dieu le
fils, et dieu le saint espi. dieu enu-
lateur, seigneur ayde fureur, et d'ai-
cune mes ennemis, et qui me mar-
tis contre tous mes ennemis. Sa-
bitant au siecle eternel, mon non
sermonant en perpetuite et avec le pource fidele et humble des-
pente.

Affin que disperse et de gette a neant co' infideles, la pui-
sance des heres soit ostee, et soit tue le cete qui est en mer, et soit
batout a neant et perdue en perpetuite la couronne de gual
de lemarhan. Le royaume, la puissance et la magnanite du
regne de est sous le ciel soit donnee au treschretien roy de france
a son exerceice, et a mon pource mendant et trouble peuple fu-
ble. Et tous gens, lianes, et sangues, co' tous et pures
de toutes nations a ceulx mon seigneur obessant, seigneur et
dominant.

⁵⁴² HUSS M. ; DUPRÉ J., 1495, « Prophecie, vision et reuelacion diuine Revelee par tres hu(m)ble prophete Jehan michel. De la prosperité et victoire du treschretien Roy // de France Charles. Viii. De la nouvelle reformation du siecle // Et du recouvrement de la terre sainte a lui destinee », conservée à Paris : in-4° goth., 6 ff.n.c., Paris, BnF, Impr. Rés.lb.23.

Place Blaise Pascal, 1 bte L3.03.11, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique www.uclouvain.be/fial

